No 31651 — 101e année — J.A.

Samedi 7 et dimanche 8 mars 1981

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

80 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration Rédaction ✆ (039) 21 11 35

Chine: remaniement

Un remaniement du gouvernement chinois portant sur 14 postes gouvernementaux a été opéré hier à Pékin, a annoncé l'Agence Chine Nouvelle.

Les principaux dirigeants promus à des fonctions de ministres sont le vice-premier ministre Geng Biao, à la Défense nationale, le vice-premier ministre Kang Shi-en au pétrole, et M. Lin Hu-jia, ancien maire de Pékin, à l'Agriculture.

Ces nominations ont été décidées hier par le comité permanent de l'Assemblée nationale populaire, organe de l'Etat chinois, à la séance de clôture de sa 17e session.

Dans le domaine économique, M. Yuan Baohua a été nommé ministre de la Commission économique d'Etat, M. Han Guang, ministre de la Commission d'Etat pour les grands travaux d'infrastructure (capital construction), M. Li Peng, ministre de l'Electricité, Mme Mao Jianxiu, ministre de l'Industrie textile.

MM. Peng Deqing et Wen Minsheng ont été respectivement nommés ministre des Communications et ministre des Postes et Télécommunications.

Mme Chen Muhua, vice-premier ministre, a été nommée ministre de la Commission d'Etat du planning familial, un organe créé à cette occasion. M. Nuang Zhen, ex-ministre de la Culture, prend la tête d'un autre organisme nouveau, la Commission des realtions culturelles avec l'étranger.

D'autre part, quatre personnalités de rang ministériel, dont M. Li Qiang, ministre du Commerce extérieur, ont été nommées «conseillers» du gouvernement, une fonction nouvelle.

Deux ministres, celui du ministère de l'Industrie mécanique, M. Jiang Ruoyu, et celui de l'Industrie légère, M. Liang Lingguang, ont été relevés de leurs fonctions sans être apparemment remplacés.

M. Du Xinguyan, 66 ans, a été nommé secrétaire général du gouvernement, en remplacement de M. Ji Pengfei.

Ce remaniement porte à 54 le nombre des postes ministériels ou équivalents du gouvernement de M. Zhao Ziyang.

(afp)

Verdict de la Cour d'assises neuchâteloise
ANDRÉ PERRET: 4 ANS

Aux applaudissements qui avaient ponctué la plaidoirie de Me Freddy Rumo, sur le coup de midi, a succédé un lourd silence. Ecrasant quand, à 23 heures, le verdict est tombé: 4 ans de réclusion pour l'ex-avocat-notaire André Perret. La justice était passée. Sereinement, a dit le président de la Cour d'assises au terme d'une longue lecture d'un jugement qui avait demandé huit heures de délibérations fort délicates. Et de prononcer en vertu de la loi l'arrestation immédiate du prévenu, convaincu d'escroqueries et d'abus de confiance pour un montant dépassant le million de francs.

par J.-A. LOMBARD

«Ce ne fut pas un jugement facile à rendre, poursuit le président de Rougemont, surtout qu'il concerne un ancien magistrat de l'ordre judiciaire. Il fallait se garder d'une sévérité excessive, tout comme d'un laxisme de complaisance à l'égard d'un confrère estimable et sympathique. André Perret a droit à un jugement parfaitement serein comme n'importe quel prévenu. C'était pendant l'instruction, et là seulement, qu'il fallait être particulièrement incisif.

Maintenant, nous devons juger sans passion, pour protéger les intérêts de la société. Je voudrais dire aussi que ce n'est pas parce qu'un avocat-notaire a fauté qu'il faut jeter l'opprobre sur une corporation, parce qu'il y a d'innombrables avocats et notaires honnêtes. Toutefois, il faut bien rappeler les devoirs d'un notaire, d'un gérant de fortune qui doit être un homme de confiance, à qui l'on remet de l'argent parce qu'on n'est pas habile en affaires, ou qui a charge de gérer ou de toucher des fonds qui peuvent parfois le soumettre à la tentation».

Passant aux différents chefs d'accusation, le président de Rougemont commence par Instrumed. Pour que la banqueroute soit réalisée, il faut qu'il y ait eu légèreté coupable, ayant entraîné l'insolvabilité, négligence grave et même, précise la jurisprudence du Tribunal fédéral, des agissements particulièrement répréhensibles. Il est certain que sans être aussi fantaisiste que l'inventeur Magnin, Perret a fait preuve d'une certaine naïveté et d'une obstination fautive. En 75 déjà, le contrôleur de la société avait tiré la sonnette d'alarme, suggérant de déposer le bilan. Cette sonnette d'alarme n'a pas été entendue. Il est vrai que Perret étant le seul actionnaire de la société et possédant contre elle une grosse créance qu'il pouvait toujours diminuer, la situation aurait pu être améliorée. Encore que cette créance ait été cédée aux banques. Mais en tant que notaire, Perret aurait dû s'inquiéter plus du devenir de cette société dont la situation s'est aggravée, même si, postérieurement, Magnin a pu faire état de la mise au point des fameuses scies à plâtres et de commandes éloquentes. Ce qui est vrai, c'est que Perret a mis beaucoup d'argent dans Instrumed pendant de nombreuses années pour pas grand chose, sinon porter à bout de bras l'atelier et Magnin. Néanmoins, si son comportement a été répréhensible, il n'a pas été particulièrement répréhensible. Dès lors, le tribunal doit abandonner toute prévention sur ce point et libérer le prévenu.

DEUX ESCROQUERIES, DIX-SEPT ABUS DE CONFIANCE

Les escroqueries: l'une est retenue dans un prêt accordé par un particulier alors qu'il savait sa situation obérée, pour les deux tiers d'une somme de 100.000 francs. La seconde est plus importante. Il s'agit des prêts accordés par le Crédit Suisse par 100.000 et 50.000 fr. en faveur d'Instrumed. Perret avait en effet donné en garantie une créance de 709.000 francs en 1976, créance qu'il avait déjà cédée à la SBS en 1972 pour obtenir un autre crédit. Perret affirme qu'il avait oublié cette cession et également de rembourser ce premier crédit, comme il l'avait promis au deuxième prêteur.

Bien que ce soit étonnant de la part d'un homme qui exerce la profession de notaire, qui est habitué aux affaires, on pourrait admettre la faute involontaire à la rigueur. Mais il y a également un autre fait déplorable. Perret a en effet mis au bilan d'Instrumed, pour 300.000 francs, un brevet qui n'existait plus. Le cumul de ces deux éléments a pu changer l'appréciation de la banque sur la couverture des prêts. Il y a eu tromperie au sens de la jurisprudence fédérale et l'escroquerie est réalisée.

Par contre, la Cour ne retient pas l'escroquerie pour le prêt de 1,2 million de francs consenti par le Crédit Suisse pour l'achat de la clinique Birsana (Bircher). Le prévenu a finalement expliqué qu'il avait lui-même été trompé par ses partenaires zurichois (inconnus) dans cette affaire, ce qui l'a empêché de procéder au remboursement dans les 10 jours comme il l'escomptait.

Suite en page 7

A Paris

Un malfaiteur mal nommé

Un malfaiteur de 26 ans recherché par la police s'est montré bien maladroit en se faisant arrêter en pleine audience d'un procès d'assises à Paris où il était venu en curieux.

L'homme, André Renard, assistait au procès de trois prévenus jugés pour hold-up dans la ville de Nantes. Tout au long de l'audience, il adressa aux accusés assis dans le box des petits signes, des clins d'œil, des signes d'intelligence.

Etonnés par ce comportement, les policiers du tribunal l'invitèrent à présenter ses papiers. André Renard avait été condamné par défaut à deux ans de prison et, depuis, la police le recherchait.

(afp)

Trafic de marijuana à travers la Manche
Les douanes britanniques appréhendent dix hommes

Au terme de la poursuite spectaculaire à laquelle se sont livrés jeudi dans la Manche des navires de la Marine nationale française contre le remorqueur «Sea Rover» battant pavillon panaméen, les douanes britanniques qui ont fini par arraisonner le bâtiment dans leurs propres eaux territoriales ont annoncé hier qu'elles avaient appréhendé dix hommes.

Neuf d'entre eux – cinq Hollandais, trois Marocains et un Canadien – composaient l'équipage du remorqueur, et le dixième, un Irlandais, a été amené de Londres à Newhaven pour l'interrogatoire.

Selon les douaniers, c'est un trafic de marijuana portant sur 20 millions de livres de marchandises (88 millions de francs) qui a été démantelé dans cette opération. De nombreux paquets contenant la drogue ont toutefois été jetés par-dessus bord par l'équipage durant la poursuite, et une vaste opération de ratissage a été lancée par les autorités britanniques dans ce secteur ainsi que sur 80 kilomètres de plages.

DES ARMES À BORD

Une partie de la marijuana a pu malgré tout être découverte au cours de la fouille du bâtiment. Elle avait brûlé dans l'incendie provoqué par les salves tirées par la Marine française. Le feu a été éteint par l'équipage avant que les douaniers britanniques n'arraisonnent le «Sea Rover». Des armes ont également été trouvées à bord.

Cette opération venait au terme de six mois d'une enquête à laquelle ont participé les douanes fançaises, britanniques et hollandaises. Selon les Britanniques, quatre Hollandais ont été arrêtés hier matin à Calais et sont actuellement interrogés dans le cadre de cette affaire.

ÉCHANGE VERBAL

L'agence de presse britannique Press Association a malgré tout affirmé que l'aboutissement de la course-poursuite avait donné lieu à un échange verbal animé entre les douaniers français et britanniques. Un officier britannique a déclaré: «Les Français veulent que l'équipage et la prise soient ramenés dans leur pays. Ils croient qu'il s'agissait de leur opération, mais son point final a eu lieu dans les eaux britanniques». (ap)

Le capitaine du «Sea Rover», un Hollandais, débarque à Newhaven. (Bélino AP)

OPINION

Leçons de Polonais pour les Chinois

La lutte de la Pologne pour acquérir un peu plus de liberté.

En Occident, nous goûtons à la fois son panache et sa subtilité. Son héroïsme sous-jacent aussi. Quand on est voisin du grand «frère» russe, le simple fait de se rebiffer, c'est du courage.

Mais quelle que soit l'admiration qu'on puisse porter à la Pologne, il convient de se rendre compte que, dans le domaine économique, elle a commis de graves erreurs dont la doctrine communiste n'est pas seule responsable.

Selon le «Christian Science Monitor», les Chinois, qui sont toujours communistes, ne l'oublions pas, mais qui aiment bien leurs cousins de Varsovie, auraient commis trois fautes majeures.

La première, c'est d'avoir poussé le développement de l'industrie lourde aux dépens de l'agriculture.

La seconde, c'est d'avoir employé leur argent de façon inefficace, après avoir, en premier lieu, beaucoup trop emprunté.

La troisième, c'est d'avoir fait au peuple des promesses peu réalistes au sujet des perspectives économiques du pays et d'avoir, de cette manière, allumé dans les chaumières polonaises des espoirs qui ne pouvaient pas être réalisés.

Tirant la leçon de ces maladresses, Pékin a déjà révisé plusieurs de ses décisions antérieures et divers changements économiques qu'on comprenait mal s'expliquent, sans doute, partiellement par l'analyse de la situation en Pologne.

C'est pourquoi, à moins d'un bouleversement dans l'équipe dirigeante du Céleste Empire — mais les modifications annoncées hier confirment notre opinion — on doit s'attendre à voir s'accroître la tendance d'opposition à la construction de complexes industriels grandioses, à la mécanisation très poussée de l'agriculture, aux crédits énormes contractés à l'étranger.

Pour l'Occident, qui rêvait déjà d'un marché d'un milliard de Chinois, convertis à la société d'abondance et de gaspillage, l'enseignement que M. Deng et consorts ont tiré des événements des bords de la Vistule, n'est peut-être pas une raison d'optimisme.

Mais pour la Chine même, ce retour à un développement plus calme évitera des désillusions et est, somme toute, plus sain.

Comme disent les Italiens, qui ont les premiers réellement découvert la Chine: «Chi va piano va sano e lontano».

Willy BRANDT

La résistance afghane se concentre dans les grandes villes

— par Edith LEDERER —

En proie à de sérieuses difficultés de ravitaillement en vivres et en armes, la résistance afghane a renoncé à s'attaquer aux troupes soviétiques dans les zones rurales et concentre désormais ses opérations dans les grandes villes.

Selon des sources à Kaboul qui se sont avérées dignes de foi jusqu'ici, des informations parvenues dans la capitale afghane font état d'une pénurie de vivres particulièrement aiguës dans les zones éloignées du nord et de l'ouest du pays, où un certain nombre de personnes seraient mortes de faim. Les milieux diplomatiques ont fait état récemment d'une telle disette, dont il n'a pas été possible de déterminer la gravité.

LES VIVRES COMME ARMES

D'après ces mêmes sources à Kaboul, cette situation est provoquée par deux facteurs: d'une part, les Soviétiques utilisent les vivres comme une arme, et d'autre part l'argent collecté auprès de la population afghane et à l'étranger par divers groupes de «Moudjahidines» n'est jamais parvenu aux organisations de résistance à l'intérieur.

Au cours des six derniers mois, les troupes soviétiques utilisant de nouvelles tactiques ont détruit des dépôts de céréales, du bétail et des récoltes appartenant aux Afghans les contraignant à s'approvisionner auprès des autorités locales. Or, en raison de l'hiver et du problème des transports, le gouvernement ne peut faire parvenir les vivres aux personnes vivant dans les zones reculées.

MULTIPLES INCIDENTS

Les résistants afghans, qui doivent faire face à des problèmes de pénurie, ont décidé de s'installer dans les villes où la nourriture est plus abondante. C'est donc dans les agglomérations qu'ils mènent actuellement les combats.

Suite en dernière page

En Allemagne de l'Ouest

Les débrayages s'étendent

Les débrayages entamés jeudi dans la métallurgie ouest-allemande à l'appel du syndicat «Ig Metall» pour appuyer des revendications salariales ont fait tâche d'huile hier.

Selon le syndicat, la production des six usines allemandes de Volkswagen a été stoppée hier matin pendant une heure, les arrêts de travail touchant 120.000 ouvriers.

La production a été également momentanément paralysée chez «Daimler-Benz» (Mercédès), ou 12.000 ouvriers ont débrayés dans la matinée dans l'usine de Sindelfingen, près de Stuttgart, et 2000 dans l'usine de Berlin-Ouest.

«L'Ig Metall», premier syndicat du monde avec 2,7 millions d'adhérents, réclame 8 pour cent d'augmentation de salaires en moyenne pour 1981 pour les trois grandes branches qu'il représente: métallurgie, automobile et sidérurgie. Le patronat n'est disposé à accorder que 3 pour cent maximum. (afp)

Cambriolage à Travers

Lire en page 9

VALAIS

La guerre du ski hors pistes

Lire en page 13

COUPE DU MONDE DE DESCENTE

Weirather sacré champion

Lire en page 21

PAGE 2

Dans les cinémas de la région

● **Nimitz, retour vers l'enfer**
Corso. – Dès 16 ans. Le plus moderne navire de guerre américain ramené subitement dans le passé par un orage magnétique. Etonnant et édifiant (lire texte dans cette page).

● **Les yeux bandés**
Corso. – Guilde du film. Samedi et dimanche en fin d'après-midi. Avec Géraldine Chaplin et J. L. Gomez, un film de Carlos Saura, l'histoire d'un metteur en scène et d'une étrange aventure... (Voir texte dans cette page.)

● **L'incroyable randonnée**
Plaza. – Tous âges. Samedi et dimanche après-midi. La belle histoire de deux chiens et d'un chat qui, pour rejoindre leur maître, font seuls un long voyage...

● **Je vous aime**
Eden. – Dès 16 ans. Prolongation deuxième semaine. Avec Catherine Deneuve, Gérard Depardieu et quelques autres excellents acteurs, l'histoire d'une femme et de ses affections (voir texte dans cette page).

● **Fellini Roma**
Eden. – Dès 16 ans révolus. Samedi et dimanche en fin d'après-midi. Rome vue par Fellini, avec tout ce que cela comporte d'étrange.

● **Chaudes friandises**
Eden.– Dès 20 ans révolus. Samedi en nocturne, en fin d'après-midi dès lundi. Encore un de ces films qui et que...

● **Charlie Bravo**
Plaza. – Dès 18 ans. Au lendemain de Dien Bien Phu, la guerre d'Indochine reconstituée avec de grands moyens...

● **Le chef du club Number 1**
Scala. – Jean-Paul Belmondo, Bernard Blier et Marie-France Pisier, dans des images réalisées avec talent et drôlerie par Henri Verneuil.

● **La coccinelle à Mexico**
Scala. – Samedi et dimanche en fin d'après-midi. Dès 7 ans. Elle roule, elle vole, elle nage, la petite auto...

● **Le coup de grâce (Der Fangschuss)**
abc. – Dès 16 ans. Un amour impossible pendant la guerre civile dans les provinces baltes de 1919.

● **Une nuit à l'Opéra**
Cinéma-Club. – Vendredi prochain en soirée. Avec les Marx Brothers, un comique américain de bonne cuvée (voir texte dans cette page).

● **Derzu uzala (L'aigle de la taïga)**
Centre de rencontre. – Lundi en soirée. Un film poétique, beau, rude aussi, signé du Japonais Akira Kurosawa, et qui raconte l'histoire d'un explorateur russe au début de ce siècle

Le Locle

● **Kramer contre Kramer**
Casino. – Dès 14 ans. Samedi et dimanche en soirée. Le drame de la séparation des parents et de sa répercussion sur les enfants.

● **Les visiteurs d'un autre monde**
Casino. – Tous âges. Samedi et dimanche en matinées. De Walt Disney une belle et étrange histoire.

Corgémont

● **Les filles du régiment**
Rio. – Samedi en soirée. De la gaieté, de la musique, des plaisanteries, et de fort jolies filles.

Tramelan

● **Contes pervers**
Samedi et dimanche en soirée. Avec Françoise Gayat, Beatrice Carina Barone, Geneviève Omini... Sensuel et troublant...

Bévilard

● **Sex-trip à Bangkok**
Palace. – Samedi et dimanche en soirée. Exotisme à chaque coin d'image.

● **James Bond contre Dr No**
Palace. – Dimanche après-midi et jeudi en soirée. De nouvelles et trépidantes aventures de 007.

Le Noirmont

● **Next stop Greenwich village**
Samedi et dimanche en soirée. De Paul Mazursky, un film caractéristique de son style et qu'il faut avoir vu... et entendu.

«Nimitz, retour vers l'enfer»

Ce film à grand spectacle de Don Taylor vient à son heure: alors que le nouveau président américain veut absolument redorer le blason de son pays sur tous les fronts, «Nimitz retour vers l'enfer» participe de la même lutte idéologique puisqu'il dévoile à des millions de spectateurs du monde entier le porte-avions le plus impressionnant du monde.

La Marine US a bien joué le jeu: elle dévoile les ressources du porte-avions, l'efficacité et la compétence de son équipage, la sagesse de ses chefs et la toute puissance de son armement atomique qui en font un appareil quasi invincible...

A la suite d'un spectaculaire orage magnétique, le Nimitz se retrouve décalé dans le temps, en 1941 exactement, et son équipage assiste impuissant à l'attaque japonaise sur Pearl Harbour.

Les séquences d'orage magnétique sont particulièrement spectaculaires, alors que nous avons déjà vu de plus étonnantes attaques japonnaises, en particulier dans «Tora-Tora».

Les militaires d'aujourd'hui ont donc le loisir d'épiloguer sur le fait qu'un meilleur équipement, aurait suffi à l'anéantissement des Nippons.

La morale de l'histoire est donc simple, le «Nimitz» représente le nec plus ultra de la technologie américaine, il est le symbole de la défense du monde libre et on peut faire confiance aux militaires qui ont parfaitement cet appareil en mains; la puissance de son armement pourrait vaincre tout attaquant possible, réduisant les bombardements d'Hiroshima et Nagasaki au rang de vulgaires feux d'artifice.

Conçu avec quelques éléments fantastiques, le «Nimitz» est donc beaucoup plus qu'un pur divertissement, même s'il ne dévoile pas tous les rouages de cette énorme machine qui compte un équipage de 6000 hommes, et peut recevoir 60 avions.

On reste un peu déçu du fait qu'il ne soit pas beaucoup plus fait étalage du fonctionnement de cette technologie particulièrement développée, mais le Pentagone n'avait certainement pas prêté son trésor aux civils pour qu'ils fassent joujou...

JPB

Réédition

«Une nuit à l'Opéra» avec les frères Marx

Sam Wood, comme réalisateur, ou un autre, quelle importance ? Dans un film où jouent les frères Marx (ici Groucho, Harpo et Chico), ce sont eux les véritables auteurs. «Une nuit à l'Opéra» date de 1935: quelques scènes sentimentales et un peu ennuyeuses ne ternissent pas le plaisir du souvenir des délires. Résolument, comme beaucoup d'autres, je m'affirme marxiste... tendance Groucho. Oui, d'accord, je sais, elle est connue...

Après quelques aventures sur un paquebot (faire surgir une trentaine de personnes d'une étroite cabine, par exemple, ou reconnaître sous de fausses barbes des pilotes italiens), les frères sèment la panique dans un spectacle d'opéra, expédient la vedette à la rue pour la remplacer par un couple de jeunes et charmants chanteurs, leurs protégés et amis.

Groucho fume d'énormes cigares, rampe au sol en jappant devant des douarières, jongle avec les mots qui sont pour lui jeux, méchancetés, crouilleries et onomatopées. Harpo joue doucement de la harpe et de quelques autres instruments. Chico fait surgir des objets insolites de ses poches immenses.

Le trio sème, devant, à côté, derrière lui, la plus sublime des folies, la pagaille la plus totale. Groucho multiplie les fausses sorties, comme un clown ou Monsieur loyal, et les fausses entrées. Le trio vole dans l'espace pour changer les décors du théâtre. Mais tout cela se fait le plus tranquillement du monde le plus banalement, le plus méchamment sans qu'aucun personnage ne joue les victimes, les vengeurs ou les révoltés. Leur humour est extériorisé sans problème psychologique ni complication psychanalytique. Ils détruisent pour le seul plaisir de détruire, pour affirmer leur liberté, ils délirent comme au plus beau temps des inventions surréalistes, quand tout est devenu possible. (fy)

«Les yeux bandés» de Carlos Saura

En 1977, Carlos Saura assiste, à Madrid, à une conférence où une femme, sur un ton monocorde, avec la froideur du constat, témoigne des tortures dont elle avait été victime dans un pays d'Amérique latine. Ce fut le point de départ du film: Une femme témoigne, visage dans l'ombre. Un metteur en scène, Luis (J. L. Gomez) impressionné par ce témoignage, décide d'en faire une pièce, une sorte de tribunal où les témoins s'adresseraient au public, groupés comme la Cène de Vinci ? Emilia (Géraldine Chaplin), battue par son mari, dentiste, se réfugie chez Luis qui devient son amant. Sur les réalités de la torture, elle gardait les yeux fermés, en riche et confortable bourgeoise. Pourtant, elle joue le rôle dans la pièce préparée par Luis et peu à peu s'identifie au personnage issu de la réalité à travers l'imagination du metteur en scène. L'identification est d'autant plus forte que Géraldine Chaplin joue les rôles d'Emilia et de la femme qui témoigne lors de la conférence. En parallèle avec la préparation du spectacle, le nouveau couple cherche son équilibre, peine à le trouver, la fiction de l'œuvre qui se crée se mêlant à la réalité quotidienne de gens qui vivent à Madrid en 1977, alors que Franco est mort, que la censure se faisait moins pesante sur les créateurs. Mais tout n'y était pas encore admis: Luis se fait éventrer son appartement et malmener par des gens qui n'apprécient pas qu'il dénonce la torture.

Apparemment, le film est simple, fluide comme s'il se bornait à raconter avec subtilité deux personnages. La naissance d'un spectacle pour protester contre la torture, d'où qu'elle vienne – y compris d'Espagne ? – Mais on peut se demander si la pièce est vraiment écrite, vraiment préparée ou si tout se passe dans l'imagination de Luis et les fantasmes d'Emilia. A preuve, cette scène de la fin du film où l'on se retrouve dans la salle de conférence: du premier rang se lèvent des gens armés qui braquent leurs mitraillettes et tuent ceux qui jouent des rôles sur scène.

Au début du film, il y a donc cette femme qui témoigne, dont on ne voit pas le visage. Il y a Luis et surtout Emilia qui vivent les yeux bandés sur des réalités dures comme la torture. A la fin du film, les yeux se sont ouverts. Avec dignité, Saura apporte son témoignage sur un des actes les plus odieux qui soient, la torture. Il l'a fait en inventant des personnages d'une grande richesse psychologique et d'une réelle sensibilité.

fl

«Je vous aime» de Claude Berri

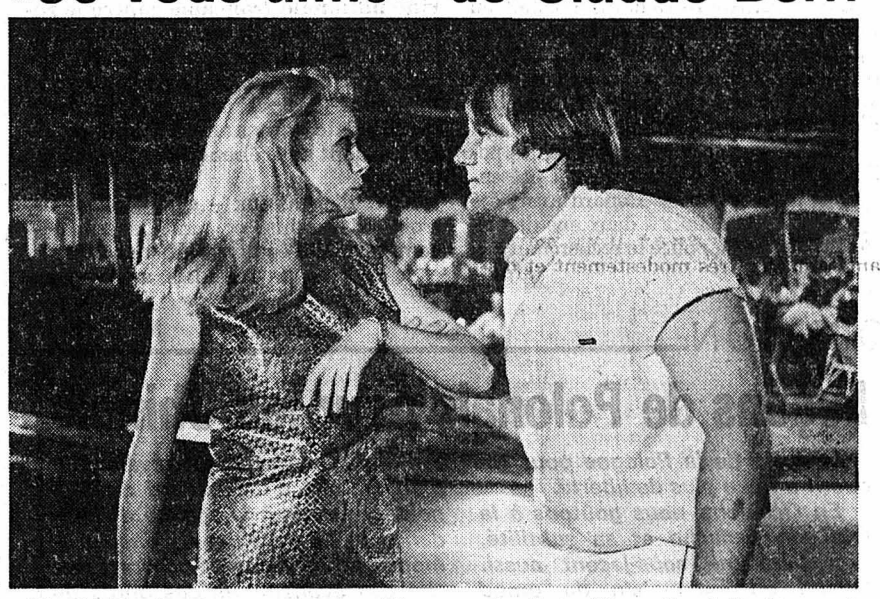

Claude Berri est un auteur sensible qui nous avait donné quelques films bien sentis et qui savait développer le thème de l'amitié et la fraternité entre les êtres; à ce titre «Le vieil homme et l'enfant» (avec Michel Simon) 1966 et «Le Pistonné» (avec Guy Bedos et Yves Robert) restent les œuvres les plus représentatives de son œuvre.

Alors que «Un moment d'égarement» (1977) était une réflexion sur les relations du couple à l'occasion du moment privilégié que sont les vacances, son nouveau film «Je vous aime» (1980) nous livre les états d'âme d'un belle femme de quarante ans, (Catherine Deneuve). Dans sa très belle propriété des environs de Paris, elle réunit autour du sapin de Noël, ses amants, passé, présent et futur.

Alice n'est pas exactement le style de la femme fatale mais elle est maintenant à la fois indécise et un peu inquiète de ses relativement nombreux échecs sentimentaux. Elle demeure insatisfaite de ces liaisons fugaces, et ne peut que constater tout le mal que peut faire ce genre d'existence sur la vie des enfants...

Mais au travers de ce bilan sentimental assez négatif, Claude Berri ne fait que rejoindre par son thème de fond, tout une série de films récents, qui traitent sur des registres divers de la crise profonde de la société d'aujourd'hui, les résurgences de cette état trouvant une sorte d'exutoire dans une sexualité, frustrée ou exprimée, mais dans laquelle l'image classique du couple ne se retrouve pas.

Nous sommes exactement dans «Je vous aime» à l'opposé de «L'amour fou» de Rivette, mais exactement dans la ligne de «Sauve qui peut (la vie)», de «Extérieur Nuit», du «Rebelle», ou encore de «Loulou» de M. Pialat.

Moins habile que les films cités, «Je vous aime» est cependant très efficacement construit, et l'utilisation de séquences rapides ou de flash-backs souligne ou donne toute leur importance à certaines scènes.

Berri joue sur la communication devenue de plus en plus impossible entre les êtres dans un société froide qui débouche sur la solitude.

En quinze ans, Claude Berri aura donc bouclé la boucle.

Du «Vieil homme et l'enfant» chronique sensible et nostalgique des temps difficiles il arrive a une peinture acide et pessimiste des années quatre-vingts dans «Je vous aime».

Cette tendance est encore accentuée par l'interprétation de C. Deneuve qui se joue des hommes comme des pantins. Un meilleur travail avec les acteurs aurait certainement augmenté le plaisir de voir ce film.

J. P. Brossard

Continuité et renouveau du cinéma indien

(Suite du samedi 28 février)

UN CINÉMA POUR QUI?

Il est intéressant de noter que les films que nous avions l'occasion de visionner dans le panorama Indien des festivals de Bangalore ou de Delhi, ou encore ceux présentés dans les festivals internationaux de Cannes, Berlin, Locarno étaient généralement plus connus à l'étranger que dans leurs propres pays.

Beaucoup de ce que nous considérons généralement comme les meilleures productions des années 1970 à 1980 n'ont **jamais** été diffusées dans leur propre pays, si ce n'est dans les ciné-clubs. Il faut signaler que ce mouvement est particulièrement actifs, comptant près de 200 clubs regroupant 180.000 membres.

Le cinéma des Kumar Shahani, Shyam Benegal, B. Dasgupta, A. Gopalakrishman et tant d'autres n'était donc fait que pour une poignée de spécialistes? Pourtant ces auteurs et Mrinal Sen en tête n'avaient qu'une volonté parler et si possible dialoguer avec leur peuple.

Il n'existe pas de circuit alternatif en Indes, encore moins de salles qui s'intéressent aux films d'arts et essais de type occidental.

Le cinéma seul divertissement de masse est en mains de marchands qui ne se préoccupent absolument pas de culture ou de formation du spectateur. Il n'y a qu'un son qui résonne à leurs oreilles, c'est le bruit clinquant du tiroir caisse.

Il est donc compréhensible que l'état deviennent de plus en plus sensible aux appels des jeunes réalisateurs, à qui elle donne des moyens de faire des films, mais qui se retrouvent après dans l'incapacité totale de les montrer.

Trouver des formules de diffusion et des points de rencontres entre public et films produit est donc la tâche prioritaire de la NFDC, parallèlement à la continuité de la production.

NIVEAU QUALITATIF IMPORTANT

Il n'est donc pas étonnant que les réalisateurs se sentent particulièrement concernés par la question du public. Il est d'autant plus louable de leur part que d'avoir choisi des sujets «difficiles» pour leurs expériences. Je ne veux pas parler ici des travaux intellectuels d'un Mani Kaul par exemple qui avec «Rising from the Surface» vient faire des clins d'œil aux tourmentés de la sémantique.

Il faut absolument signaler quelques œuvres très fortes émergeant d'une sélection de 25 films que nous avons pu voir à Bombay, Calcutta et Delhi. Il y a tout d'abord «Aakrosh» (Le cri des blessés) de Givind Nihalani tourné en couleurs et en hindi, la langue nationale.

L'Histoire se passe de nos jours dans un village tribal. Il est intéressant de souligner ce détail, car bien que l'Inde soit un état moderne qui connaisse dans les grandes cités un niveau comparable au standard occidental, il y a encore dans ce pays immense des zones entières qui vivent à l'âge de la pierre, l'avion supersonique survole l'aborigène partant à la chasse avec lance et flèche! L'un d'eux, bûcheron est accusé du meurtre de sa femme. Au tribunal il reste muet, et refuse de collaborer avec un jeune avocat d'office, plein de zèle, chargé de le défendre. L'avocat ne veut pas en rester là, il cherche à percer le mutisme de son client à savoir. Il découvrira la corruption, le système féodal que fait règner le propriétaire sur la région qu'il administre, et plus grave, la collusion des fonctionnaires, voir des notables du système judiciaire avec les possédants. Nihalani nous livre une démonstration à l'américaine, le film remarquablement interprété cherchant avant tout l'efficacité. Il en est de même pour «Simhasan» (le trône) de Jabbar Patel qui dans un style très direct dénonce la corruption au niveau politique, et les liaisons de certains gros bonnets, avec les réseaux de trafiquants et contrebandiers. Il est étonnant qu'une charge aussi violente n'aie pas connu les foudres de la censure, et il faut s'en réjouir tout à la fois.

J.-P. BROSSARD

Information et planning familial

Un centre encore beaucoup trop peu fréquenté

Vie sexuelle et affective, contraception, stérilisation, grossesse ambivalente... autant de questions qui recouvrent une sphère de l'existence difficilement communicable. Le problème des relations personnelles a toutefois franchi la frontière des tabous. Depuis déjà quelques années, ces sentiments surgissent ouvertement dans les discussions et les adolescents sont informés très tôt sur la manière de concevoir leur vie sexuelle.

Pourtant...

Quatre marches qui peuvent mener loin... (Photo Bernard)

Créé en 1972, le Centre d'information et de planning familial de La Chaux-de-Fonds semble être délaissé par la population, certains même ignorent son existence. Service intercommunal, il est financé à 75% par la commune de La Chaux-de-Fonds et à 25% par celle du Locle. L'activité des conseillères en planning familial consiste donc à dispenser gratuitement les informations, le soutien ou l'aide que réclament ceux qui les consultent.

Ce service s'est ouvert, il y a maintenant huit ans, très modestement et discrètement avec une seule conseillère, un temps de travail restreint et des consultations données uniquement sur rendez-vous. A cette époque, la contraception exclusivement était abordée par ce service. Peu à peu, les responsables ont, par la force des choses, étendu leur champ d'action pour englober la contraception dans tout le contexte social qu'elle implique: l'harmonie d'une vie affective et sexuelle, la manière de la mener le mieux possible et cela à toutes les étapes de l'existence.

Depuis deux ans, les deux conseillères de ce service, Mmes Evelyne Vuilleumier et Monique Perregaux, assurent une permanence les lundis et mercredis après-midi. Malgré cela, les visiteuses et visiteurs ne se précipitent pas au portillon et les coups de téléphone n'accaparent pas le temps des responsables.

Les adolescents surtout représentent la grande majorité des «clients». Ceci démontre déjà une certaine autonomie. Les jeunes, en difficulté ou en quête d'information, peuvent bénéficier de conseils sans avoir besoin d'une autorisation parentale et en pouvant garder l'anonymat s'ils le désirent. De plus, les conseillères sont liées par le secret professionnel. Les consultations sont donc confidentielles.

PLAQUE TOURNANTE

Le Centre d'information et de planning familial fait œuvre de plaque tournante. En effet, les conseillères au travers des entretiens donnent des informations objectives et personnelles à ceux qui les consultent. Elles font le point de la situation pour ensuite diriger, selon nécessité, les personnes vers un secteur bien précis: le gynécologue, le psychologue...

Le fait que le Centre d'information et de planning familial n'ait pas un rôle «prescripteur» peut expliquer le manque d'intérêt que les gens portent à ce service. Bien souvent, on préfère se rendre directement chez le gynécologue pour éviter ainsi une double démarche. Mais, comme le précisent les conseillères du service chaux-de-fonnier, il faut donner aux gens la possibilité de réfléchir sur le problème qui les concerne et ensuite se rendre chez un «prescripteur» en ayant déjà abordé l'aspect psychologique, social et médical de la contraception. Même si cela demande un peu plus de temps...

Malgré le courant de libéralisme qui souffle sur notre époque, certains hésitent encore à se prononcer sur leur vie affective et sexuelle. Il semblerait pourtant plus aisé de se confier à des personnes «inconnues» et de surcroît spécialisées.

LA TRANSMISSION DE L'INFORMATION

La commune met de nombreux services à la disposition de la population. Malheureusement, on ne sait pas toujours où s'adresser. C'est pourquoi, nos autorités devraient songer à remédier à cette situation en créant, pourquoi pas?, un bureau d'information générale qui aurait comme tâche de guider les gens vers les services concernés. Le fait que certains ignorent encore l'existence du Centre d'information et de planning familial est assez révélateur! Sans vouloir pour autant métamorphoser notre administration en un «fouillis» inextricable, il est plus simple parfois de s'adresser à un bureau de renseignements, plutôt que de taper à la porte de plusieurs services avant de recevoir l'information désirée!

C. M.

● Centre d'information et de planning familial, rue du Rocher 1. Téléphone: 23 56 56. Permanence les lundis et mercredis de 15 à 19 h. Entretiens sur rendez-vous également.

chauxorama

Ce soir à l'Ancien Stand

Concert de gala des Cadets

Un concert de gala réunira ce soir à l'Ancien Stand la musique des Cadets, sous la direction de Chr. M. Joynes, les élèves du corps de musique dirigés ceux-ci par Jean Grosclaude et l'Association des Amis de la musique des Cadets.

Le programme est composé d'airs d'opéra, de negro-spirituals, de marches de parade présentées avec la participation des majorettes de Mme L. Rickli, de marches de concert et bien sûr de productions des tambours. (Imp.)

mémento

Club 44: samedi 17 h. concert Galliard Ensemble de Toronto.
Théâtre: samedi 20 h. 30 Le Théâtre Noir de Prague.
Bois du Petit Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30-17 h.
Piscine Numa-Droz: Samedi 13 h. 30-17 h. 30, 19-22 h. Dim. 9-12 h.
Cabaret Rodéo: Dancing-Attrac., samedi.
Le Scotch: Bar-Dancing.
Club 55: Dancing, attractions.
Le Domino: Cabaret-Attractions.
La Boule d'Or: Bar-dancing.

Musée international d'horlogerie: 10-12, 14-17 h. samedi, dimanche.
Musée des beaux-arts: samedi et dimanche, 10-12 h., 14-17 h., expos. Edouard Kaiser et sculptures de Melotti.
Musée d'histoire naturelle: samedi 14-17 h.; dimanche, 10-12 h., 14-17 h., exposition taxidermie.
Biblioth. Ville: Hist. d'un livre, J.-S. Bach, par G. Piroué: samedi 10-12 h., 14-16 h..
Musée paysan: 14 - 17 h.
Vivarium: 10-12 h., 14-17 h.
Club 44: expos. Thanka du Népal, sa - medi 17-20 h. 30.
Galerie Manoir: expos. Victor Guirard, samedi, 15-19 h. Dimanche, 10-12 h.
Galerie Atelier: expos. peintres neuchâtelois et suisses des 19 et 20e s., samedi, 9-17 h.

Pharmacie d'office: Henry, L.-Robert 68, samedi jusqu'à 21 h., dimanche, 10-12 h. 30, 17-21 h. En dehors de ces heures, le numéro 22 10 17 renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appelez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Bibliothèque de la Ville: samedi, 9-12, 13 h. 45-16 h.
Bibliothèque des Jeunes: samedi, 10-12, 13 h. 30-16 h.
La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.
Drop in (Industrie 22): tél. 23 52 42 et 31 74 35.
Permanence de jeunes (D.-P.-Bourquin 55): 9 - 21 h.
Alcooliques Anonymes AA: tél. 23 75 25.
SOS alcoolisme: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.
Télébible: tél. (039) 26 94 35.
Police secours: tél. No 117.
Feu: tél. No 118.

Pour les cinémas voir pages 2 et 20.

Les retaillons de la semaine

A quoi bon insister?

Une fabrique de serrures nous assure dans un communiqué tout à fait convaincant qu'elle «observe une demande forcée pour ses serrures à combinaison». Bon: tant que la demande est la seule à être forcée, on est rassuré.

Mais le texte du fabricant poursuit: «La photo montre une serrure à combinaison très sophistiquée que propose Bauer aujourd'hui pour ses coffres-forts blindés et ses portes blindées. Elle implique un tel déploiement d'appareils et de temps, que le jeu n'en vaut pas la chandelle». Dans ces conditions, on se demande bien pourquoi cette firme s'entête à la construire et à lui faire de la publicité!

Ce maudit bac...

«Dans un souci constant d'améliorer la qualité de ses services», cette société recrute par voie d'annonces des employés dont elle précise notamment qu'ils devront «avoir manqué une ou deux fois le Bac (le prouver) série A (de préférence)».

Oui, oui, vous avez bien lu. D'ailleurs, l'annonce précise encore que sera exigée une «attestation prouvant que le candidat a manqué le Bac».

Voilà qui risque de faire plus plaisir à certains gymnasiens qu'à leurs directeurs et professeurs. Mais que personne ne se réjouisse ni ne s'alarme trop.

Cette annonce a paru dans un journal africain. Elle doit cacher une astuce de langage...

L'histoire en raccourci...

A la Bibliothèque de la ville, un écolier venait chercher un ouvrage consacré à feu le général de Gaulle.

Peut-être pas champion d'orthographe, mais ne manquant pas d'un certain sens du raccourci historique, il a cherché dans le fichier-catalogue de la bibliothèque, en bon habitué des lieux. Il a déniché ce qui lui a paru être la référence voulue pour le bouquin dont il avait besoin. Ce qui a valu à la bibliothécaire une pinte de bon sang. La fiche que l'écolier lui tendait pour obtenir un documentaire sur l'illustre personnage portait:

«GAULE. LELONG, Charles. La vie quotidienne en Gaule à l'époque mérovingienne...» *MHK*

tribune libre • tribune libre

Toute question mérite une réponse

Dans un article – Tribune libre – de l'Impartial du 17 février 1981, sous le titre «Un incident à peine croyable» un lecteur posait la question suivante: – est-il nécessaire que quelqu'un soit blessé et porte plainte pour que la police puisse confisquer une arme servant à des jeux stupides et dangereux?

Ce lecteur parle de deux affaires de tirs à proximité d'habitations, au cours desquels des piétons ont été atteints par des plombs tirés les deux fois par les mêmes auteurs. Il dit en outre: – la deuxième fois, l'arme a enfin été confisquée!

J'estime que lorsqu'on veut faire paraître un article dans un journal, il faut relater les faits sans trop les déformer. Voici les faits: – le 24 novembre 1980 à 9 h. 45, un habitant de la rue de la Paix, à La Chaux-de-Fonds, informait par fil la gendarmerie qu'il venait d'être atteint, dans la rue, par un plomb tiré par un inconnu. Deux gendarmes ont immédiatement été envoyés sur les lieux. Le même jour, ils ont identifié les tireurs, deux jeunes gens qui s'amusaient, de leur appartement, à tirer sur des oiseaux au moyen d'une carabine à air comprimé, sans se soucier de savoir si leurs projectiles pourraient atteindre la rue et des passants. L'arme utilisée a aussitôt été séquestrée et a accompagné au tribunal le rapport établi au sujet de cette affaire.

Le 15 décembre 1980 à 9 h. 30, un appel téléphonique du secrétariat du Centre professionnel de l'Abeille informait la gendarmerie qu'un élève avait été blessé à la tête par un plomb de carabine. Immédiatement les gendarmes sont intervenus et ont identifié les auteurs. Les deux tireurs du 24 novembre avaient acheté une nouvelle carabine, et pas des moins chères, pour se livrer à leur jeu stupide que j'appelle un délit. Une nouvelle fois l'arme a été sequestrée et les deux jeunes hommes dénoncés au Ministère public.

En réponse à la question du lecteur, je réponds donc: – non, il n'est pas nécessaire qu'une plainte soit déposée pour que la police puisse confisquer une arme. Elle le fait chaque fois qu'elle a connaissance d'un délit quelconque, ne serait-ce qu'une menace, commis au moyen d'une arme, couteau à cran d'arrêt compris. (art. 98 CPPN).

Dans les deux cas dont il est question dans cet article, les plaintes ont d'ailleurs été déposées après l'intervention de la police, soit après le séquestre des armes. Puisqu'il y a plaintes, ces jeunes gens seront traduits devant le Tribunal de district.

Léon Eltschinger
La Chaux-de-Fonds

Notre rubrique TRIBUNE LIBRE est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêt public.

Les lettres, brèves et conformes aux usages seront signées et mentionneront l'adresse complète de l'auteur.

Communiqués

Réunion d'évangélisation: Salle rue de l'Est 10, chaque soir, 20 h., du 9 au 15 mars. Etudes bibliques dès mardi, 13 h. 30. Dimanche 15, réunions, 13 h. 45 et 20 h.. Assemblée évangélique des Frères

Café Bâlois: Ce soir, dès 20 h., soirée de carnaval avec René Dessibourg et ses musiciens. Déguisement libre.

Musique de chambre au Club 44: Aujourd'jui, 17 h., Club 44, concert donné par le Galliard Ensemble de Toronto. Ce célèbre quatuor canadien interprétera des œuvres de W. A. Mozart, Beethoven, Pleyel et Mozetich. Grâce à de généreux appuis, ce concert est offert gratuitement à tous les mélomanes (séance publique, pas de réservation).

Maison du Peuple: Aujourd'hui, dès 20 h. 30, soirée dansante organisée par le FC Superga, avec le concours de l'orchestre Les Dragons.

Ecole des Parents: Aula des Forges, aujourd'hui, 15 h., matinée récréative pour enfants. Spectacle de clown «Pol Per et Lyl». En complément de programme: projections.

Ancien Stand: Grande salle, aujourd'hui, 20 h., concert de gala de la Musique des Cadets, direction Christopher Martin Joynes. Production des tambours, direction: Claude-Alain Robert. Dès 23 h., bal privé conduit par l'orchestre The Shamrock.

Cercle Catholique: Ce soir, 20 h., loto de «La Ruche».

Ancien Stand: Dimanche, 16 h., match au loto du HC Joux-Derrière.

La Sagne: Grande salle, aujourd'hui, 20 h. 15, soirée annuelle de la Société de Musique L'Espérance, direction B. Berdat. Avec la participation de la troupe théâtrale Comoedia: Caviar ou lentilles. Dès 23 h., bal avec l'orchestre Golden Star.

avis urgents

La nouvelle
TALBOT MATRA MURENA
dès maintenant à essayer!
Auto Centre Emil Frey SA
Fritz-Courvoisier 66 - La Chaux-de-Fonds
5807

LE PETIT PALADIN
Tél. (039) 22.51.22 101, rue de la Serre
CE SOIR
BAL
animé par DANY et sa musique
Sangria 5455

Av. L.-Robert 53a, immeuble Winterthur au-dessus des Arcades (anc. fabr. Sandoz)
Festival du salon
Le Nain du Meuble expose
30 nouveaux modèles
cuir et tissus
à des prix imbattables !
Lundi au samedi: 14 à 22 h.
Dimanche: 10 à 18 h.
sans interruption!
HIRSCHI
ameublement
Le magasin, rue de la Paix 70 sera fermé durant le festival
5581

Jugement exemplaire au Tribunal de police

Ils tiraient sur des passants !

Hier après-midi, le Tribunal de police du district de La Chaux-de-Fonds n'y est pas allé par quatre chemins. Présidé par M. Bernard Schneider, assisté de Mme Marguerite Roux, fonctionnant comme greffier, il a prononcé un jugement exemplaire à l'égard de deux frères, âgés d'une vingtaine d'années, qui à la fin de l'an dernier occupaient leurs loisirs à tirer sur des passants au moyen d'une carabine à plombs. T. J. a été condamné à 20 jours d'emprisonnement. En outre, le tribunal a révoqué le sursis qu'un tribunal militaire lui avait accordé en octobre dernier. Quant à son frère C. J., qui a fait défaut à l'audience, il a écopé de 15 jours d'emprisonnement, soit cinq jours de plus que la peine requise par le procureur général.

Le Tribunal de police n'a donc pas fait de cadeau. Il a sans doute voulu donner une leçon à tous les jeunes, à toutes les personnes qui s'adonnent à ce genre de loisirs et les rendre attentifs aux risques qu'ils encourent. T. J. et C. J., le 24 novembre 1980 depuis une fenêtre de leur appartement ont tiré sur le concierge du collège de l'Abeille, le blessant au coude. «Il a fallu deux mois pour que la blessure et la douleur disparaissent», devait affirmer ce dernier à l'audience.

Ce même jour, ils ont encore tiré dans le dos et dans la jambe d'un garçon de dix ans. Et son père de déclarer: «Je n'aurais jamais porté plainte si les deux prévenus n'avaient pas eu une attitude provocante, tyrannique, et ne s'étaient pas montrés fiers de leurs exploits». Attitude déplorable qui s'est encore confirmée hier puisque T. J. a été incapable d'expliquer son geste et surtout il n'a eu aucun mot, aucune parole de repentir.

A la suite de cette affaire, la police a bien entendu confisqué l'arme. Mais comme ils en possédaient une seconde, ils ont recommencé trois semaines plus tard, le 15 décembre. Cette fois-ci ils ont pris pour cible un élève du Technicum. Ce dernier a reçu un projectile derrière l'oreille, ce qui l'a contraint à subir une intervention chirurgicale.

Dans ses considérants, le tribunal a qualifié cette affaire d'extrêmement sérieuse et odieuse. «Les faits sont extrêmement graves. Les deux prévenus ont agi avec beaucoup d'inconscience. Ils méritent une sanction sévère, raison pour laquelle je me refuse de leur accorder le sursis même si l'un des prévenus, C. J. est un délinquant primaire qui n'a jamais eu affaire avec la justice jusqu'à ce jour», devait entre autre déclarer le président.

Les deux prévenus devront encore payer les frais de la cause arrêtés à 50 francs.

M. D.

état civil

VENDREDI 6 MARS 1981

Promesses de mariage

Mucilli Felice Antonio et Dinacci Giuseppina.

Aujourd'hui samedi 7 mars dès 14 h.

ouverture
du salon de jeux
«Lucky Play»

rue Daniel-JeanRichard 12, Le Locle

Flippers - Billards - Vidéo
Nouveau football américain de l'équipe suisse
Musique gratuite.

Heures d'ouverture:
du lundi au samedi 10 h.-23 h.; dimanche 14 h.-23 h.

Nibuna SA Zurich / Genève

AVIS
Madame Ina Stefani

a le plaisir d'annoncer qu'elle coiffera à nouveau chez

Fleischmann - Coiffeur

le jeudi et le vendredi toute la journée.

Pour votre rendez-vous: tél.(039) 31 14 13. 91-182

WALTHER SA
automatisation et robotique
2416 Les Brenets, tél. (039) 32 16 32
cherche

mécanicien de précision

possédant CFC et ayant quelques années de pratique.
Entrée immédiate à convenir.
Envoyer candidature à la direction de Walther SA. 91-30284

VW 1300

modèle 1966
Moteur 90.000 km.
embrayage
30.000 km.
freins 20.000 km.
À VENDRE
Fr. 400.–
Tél. le soir (039) 31 43 73 91-60078

LA PUBLICITÉ
un second souffle dans une difficile compétition

LA CROISETTE AU LOCLE
Tél. (039) 31 35 30
cherche une

SOMMELIÈRE

2 jours de congé par semaine. Se présenter.
91-275

---

p.a. rossel
Maîtrise fédérale

ferblanterie, couverture, sanitaire
tél. (032) 91 42 24 ou (032) 91 29 39, 2710 Tavannes
engage pour tout de suite ou date à convenir

ouvriers qualifiés

Possibilité de diriger une équipe. 06-17546

Entreprise du LOCLE, cherche

MENUISIER ou ÉBÉNISTE

et

PERSONNEL

(masculin ou féminin)

pour différents travaux sur articles en plastiques, capable de travailler de façon indépendante.

Horaire selon entente.

Faire offre à: Maison THERMOPLEX SA
Combe-Girard 8 - 2400 Le Locle
Tél. (039) 31 71 12. 5706

A vendre
(évent. à louer)
quartier Jaluse - Le Locle

BEL APPARTEMENT

de 3½ chambres, cuisine équipée, balcon, garage et dépendances. Libre pour date à convenir. Prix intéressant. Tél. (039) 31 19 08. 91-60085

Promoteur immobilier qualifié cherche à acheter, pour leur mise en valeur

TERRAINS À BÂTIR DE TOUTE NATURE, IMMEUBLES RÉCENTS / ANCIENS

Participation ou collaboration des propriétaires envisageable.

Garanties et références à disposition

Faire offre sous chiffre 28-900039, à Publicitas, Treille 9, 2001 Neuchâtel

---

A temps cléments, prix cléments

315 hôteliers, membres de la Société suisse des hôteliers, proposent pendant l'entresaison des prix avantageux pour le logement et le petit déjeuner, la demi-pension ou la pension complète.
Ces réductions s'adressent à **tous** les possesseurs d'un abonnement de transport pour personnes âgées, ainsi qu'à leur conjoint.

La liste des hôtels participant à cette campagne peut être obtenue auprès des guichets de gare CFF, de votre agence de voyages, ou directement de la Société suisse des hôteliers Case postale 2657, 3001 Berne Tél. 031/46 18 81

LE TENNIS-CLUB LE LOCLE
cherche

concierge

pour quelques heures par semaine.
Début de l'engagement: avril 1981.

Se renseigner au No de tél. (039) 31 44 87. 91-30173

A remettre pour raison d'âge, au centre de Tramelan

magasin d'alimentation générale

vins, spiritueux, produits frais, diététique, diabétique, chiffre d'affaires et loyer intéressants.

Veuillez vous adresser à USEGO SA, siège de Lyss, tél. (032) 84 73 51. 06-2504

Foire du Locle

Il est rappelé au public que la foire aura lieu le

mardi 10 mars

A louer au Locle, Col-des-Roches

appartement

2 pièces, cuisine, salle de bain, chauffage central.

Loyer Fr. 190.- + charges.

Libre dès avril 1981.

S'adresser à Coop La Chaux-de-Fonds, gérance d'immeubles, tél. (039) 21 11 51. 5097

Dimanche 8 mars à 17 h.

CONCERT AU TEMPLE DU LOCLE

TROMPETTE ET ORGUE

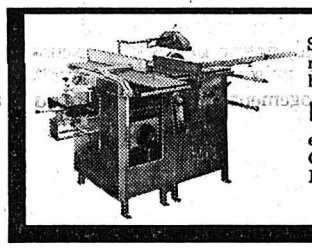

Si vous cherchez un tour à bois, une scie à ruban, une machine combinée, une aspiration à copeaux ou n'importe quelle autre machine à bois, stationnaire ou portative, venez visiter notre grande

EXPOSITION DE MACHINES À BOIS

et demandez une démonstration sans engagement. 22-3631
Conditions avantageuses et service assuré.
Nous vous attendons chez **ARTESA SA, 1027 Lonay/Morges**
Tél. 021/71 07 56

POUR LA REVISION DE VOTRE CITERNE

HK HAEFLIGER & KAESER SA HK

FAITES CONFIANCE AUX SPÉCIALISTES

Tél. 038 - 21 11 21

A vendre à Saint-Blaise, sur les hauts du village, magnifique situation ensoleillée et calme avec vue sur le lac et les Alpes

MAISON FAMILIALE DE 5½ PIÈCES

vaste séjour avec cheminée, cuisine agencée, 3 chambres à coucher, galerie, 2 salles d'eau, important sous-sol.

SEILER & MAYOR SA
tél. (038) 24 59 59. 87-130

Ecole secondaire régionale de Neuchâtel

Par suite du départ à la retraite de son administrateur et de la restructuration de l'Ecole, l'ESRN cherche pour le 15 août 1981 ou date à convenir un (une)

comptable qualifié(e)

Ce nouveau collaborateur occupera un poste à responsabilités au sein de l'administration centrale de l'Ecole.
Il sera appelé à travailler de façon indépendante.

La préférence sera donnée à une personne ayant déjà une pratique sur machine comptable et de bonnes notions d'informatique.

Obligations selon le statut du personnel de la Ville de Neuchâtel.
Traitement selon le barème communal.

Les offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitæ et de copies de certificats sont à adresser au Président du Comité de direction de l'ESRN, case 70, 2002 Neuchâtel 2, jusqu'au 17 mars 1981. 5680

Jeunes gens... jeunes filles !

C'est parce qu'elles répondent aux nécessités des temps modernes qui incitent la jeunesse à acquérir un métier le plus rapidement et dans les meilleures conditions possibles que les

écoles privées de formation professionnelle

connaissent un essor toujours croissant.

L'ACADÉMIE de COIFFURE SA – LAUSANNE

garantit une **formation complète en coiffure pour dames,** *avec examen et diplôme, en un stage de 12 à 18 mois.*

Cosmétologie, prophylaxie, soins et esthétique de la chevelure, un métier plein de charme et d'intérêt !

Demandez tous renseignements et prospectus à

Académie de coiffure SA, Grand-Saint-Jean 16, Lausanne. Tél. (021) 23 12 84
22-1860

Printemps!!
Vous êtes seule ou seul

Vous désirez vivre des heures heureuses dans une ambiance agréable? Si oui, ne manquez pas de venir à notre soirée dansante, spécialement organisée pour vous. Un bon orchestre est à votre disposition dès 20 heures
le **21 mars 1981**
à l'EUROTEL à NEUCHÂTEL
(av. de la Gare 15-17)
Organisation «Contact-Club»
BP. 68-2068 Hauterive (Neuchâtel)
Demandez notre formulaire d'inscription 87-399

Prêts 28-36
Tarif réduit

Sans caution
Formalités simplifiées
Service rapide
Discrétion absolue

✆ (038) 24 64 64
BANQUE COURVOISIER SA
2000 Neuchâtel Fbg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi votre documentation sans engagement
Je désire Fr.
Nom
Né le
Rue
NP/Localité 13

VACANCES-SÉJOURS
EN CAR DE GRAND CONFORT
VOYAGES **WITTWER**
A toutes les agences de voyages

AU TESSIN:	LAC DE GARDE:	RIVIERA DES FLEURS	ADRIATIQUE:	CÔTE DU ROUSSILLON:
LUGANO	**RIVA**	**ALASSIO**	**RIMINI**	**CANET-PLAGE**
7 jours	7 jours	7 jours	Torre-Pedrera	8 jours
dès Fr. 376.-	dès Fr. 486.-	dès Fr. 438.-	8 jours dès Fr. 422.-	dès Fr. 634.-

Au Conseil général du Locle

L'importance économique et la qualité de nos écoles professionnelles

L'importance pour la région de la présence de bonnes écoles professionnelles, la qualité du niveau d'enseignement qui y est dispensé, leur présence indispensable dans les perspectives du développement économique du Locle furent des arguments repris hier soir par tous les porte-paroles des partis politiques, lors de la séance du Conseil général. C'est donc à l'unanimité que celui-ci a donc accordé un crédit se montant à 545.000 francs, destiné à l'acquisition de machines en faveur du Technicum, division du Locle.

Non sans quelque discussion, le législatif s'est encore montré favorable, face à deux autres crédits inscrits à l'ordre du jour: 256.600 francs pour des travaux de réfection au bâtiment sud du Technicum et pour la rénovation du laboratoire à haute tension et 45.000 francs pour des travaux qu'entreprendront les Services des eaux et de l'électricité à la rue des Jeanneret.

Compte-rendu: **J.-Cl. PERRIN**

M. Picard, libéral-ppn, ne manqua pas de remercier le Conseil communal d'avoir finalement établi le crédit à 545.000 francs, alors que le projet de dépense initial était de l'ordre de 800.000 francs.

Apportant l'accord de son groupe, M. Humbert (soc) releva qu'à ses yeux ce fait était regrettable. «Cette diminution de crédit ne manquera pas de déployer ses effets ces prochaines années», dit-il. Il releva également que la charge de la commune, grâce aux subventions cantonales et fédérales, ne se montait finalement «qu'à» 161.720 francs.

«Afin de défendre la qualité de la main-d'œuvre employée dans nos entreprises, nous devons vouer toute notre attention à garder un enseignement d'un haut niveau», conclut-il.

CONSEILLER COMMUNAL ET PRÉSIDENT DE LA COMMISSION...

Même avis chez Mme Gabus, radicale, qui insista sur la crédibilité du Technicum, mettant en évidence qu'il permettait aux industries de trouver des spécialistes sur place.

Accord également chez les popistes qui, par la voix de M. Débieux, indiquèrent que c'était la dernière fois qu'ils accordaient un crédit avant de connaître les résultats des discussions relatives à la réorganisation du Technicum.

Ils estimèrent par ailleurs qu'il était anormal que le représentant du Conseil communal (M. Francis Jaquet) occupe également le poste de président de la Commission du Technicum.

«Jusqu'au renouvellement des autorités, je ne pense pas qu'il y ait une quelconque raison de modifier la composition de la commission actuelle, répondit M. Jaquet. J'ai demandé un avis de droit à l'Etat, et cela, selon leur réponse, est tout à fait possible».

LES BESOINS À MOYEN TERME

M. Jaquet indiqua par ailleurs que la Commission d'équipement s'était déjà inquiétée des besoins à moyen terme (cinq ans) de l'école. Selon l'inventaire qu'elle a dressé, déposant à ce sujet trois rapports, elle a mis en évidence des besoins, qui peuvent se modifier selon l'évolution technique, d'un ordre de grandeur de 2.200.000 francs. Une somme qu'il faudra répartir au gré des possibilités laissées par le budget.

Quant à la réorganisation du Technicum, la Commission de coordination poursuit son travail, qui se révèle long, mais qu'il faut conduire avec minutie, puisqu'il vise à un but important: l'efficacité.

FENÊTRES ET FAÇADES DU TECHNICUM

Le Conseil général s'est ensuite occupé de la remise en état des façades du bâtiments sud du Technicum et de la rénovation du laboratoire à haute tension.

MM. Widmer (ppn-libéral), Brossin (radical), Grüring (socialiste) et L.-P. Blaser (pop) apportèrent le soutien de leur parti au projet, représentant une demande de 256.600 francs. Faut-il vraiment réparer ces fenêtres? Ne devrait-on pas plutôt les changer directement se demanda M. Grüring?

Ne devrait-on pas réfectionner cette façade par étape questionna M. Widmer?

Des travaux avaient déjà été entrepris sur ces fenêtres en 1976, quelles garanties de solidité nous donne-t-on cette fois interrogea M. Picard (ppn-libéral)?

Ne devrait-on pas s'adresser à des spécialistes compétents, même s'ils n'existent pas au Locle suggéra M. Brossin?

Ce qui fit bondir M. Humbert, socialiste. Je m'élève avec énergie contre cette proposition déplacée dans la salle du Conseil général dit-il. Ce qui entraîna M. Brossin à repréciser sa pensée.

A plusieurs reprises, face à l'attitude assez critique des conseillers généraux, M. Blaser, conseiller communal revint à la charge, rassurant tous les intervenants.

Il évoqua les travaux précédents et la limite de leur garantie. Il insista sur le fait que si des fenêtres pouvaient être récupérées, elles le seraient alors que si certaines se révélaient par trop vermoulues, elles seraient changées.

«Rationalisation et économie sont ici nos soucis» dit-il. Il sermonna enfin M. Widmer qui avait visité le bâtiment sans en informer le conseiller communal responsable. M. Widmer visiblement mécontent fit la moue. Appuyé par ailleurs par M. Peruccio (rad) qui félicita M. Widmer d'avoir pris sa tâche à cœur jusque dans les moindres détails.

«Je ne veux enlever aucune liberté aux conseillers généraux réplique M. Blaser, simplement par correction, j'estime normal que si l'un des membres du législatif veut visiter une installation ou bâtiment communal il avertisse le responsable du dicastère concerné.»

ETUDIER DE NOUVEAUX JUMELAGES

Le Conseil général adopta à l'unanimité ce crédit et eut la même attitude face à celui de 45.000 francs, ici sans aucune discussion, pour les travaux d'amélioration de conduites d'eau et électriques à la rue des Jeanneret.

Enfin, après que M. Cosandey, socialiste, eut développé sa motion, le Conseil général, par 18 voix contre 10 (les oppositions s'étant manifestées dans les rangs ppn-libéraux et popistes), le Conseil général accepta d'étudier les possibilités d'un nouveau jumelage de la ville du Locle avec une cité anglaise ou allemande.

Par la voix de son président, M. Maurice Huguenin, le Conseil communal, auparavant, avait relevé qu'il était lui aussi disposé à accepter cette motion pour étude.

M. Huguenin, comme d'autres porte-paroles releva par contre qu'il ne lui semblait pas nécessaire qu'un jumelage intervienne pour favoriser des échanges scolaires et linguistiques.

Bienvenue aux musiciens de la Croix- Bleue...

Les Montagnes neuchâteloises, et plus particulièrement le village des Ponts-de-Martel, accueillent aujourd'hui et demain les délégués des musiques de la Croix-Bleue.

Venus de l'ensemble du territoire helvétique, septante délégués seront reçus par la Fanfare de la Croix-Bleue des Ponts-de-Martel et en un premier temps, ce soir à la Maison de paroisse, tous prendront part à un repas en commun suivi d'une soirée récréative.

La matinée du dimanche sera consacrée aux débats relatifs aux problèmes posés par la vie des fanfares de la Croix-Bleue et à la bénéfique activité qu'elles déploient partout en Suisse, en poursuivant leur idéal. Bienvenue à ces musiciens-délégués qui ont choisi, cette fois-ci, de tenir leurs assises bisanuelles dans une des hautes vallées du Jura neuchâtelois et nonosbtant les prévisions maussades de la météo, puisse le soleil l'inonder de ses chauds rayons!

...et aux accordéonistes

Les professeurs d'accordéon, domiciliés en Suisse romande sont regroupés au sein d'une société qui a pour nom l'ARPA. (Association romande des professeurs d'accordéon). Ses membres tiendront leurs assises annuelles dimanche au Locle, dès 9 heures, au Cercle de l'Union.

La centaine de participants examinera sous la conduite de leur président, M. Fritz Tschannen, bien connu dans les milieux de l'accordéon, ancien champion de saut à ski, actuellement domicilié à Bex, différents problèmes inhérents à la vie de leur association professionnelle.

Celle-ci a pour but principal la défense et la promotion du bon accordéon.

Il y est aussi question de cours de recyclage, de fixation des tarifs des heures de leçon alors que, durant cette assemblée, il sera procédé à la distribution des certificats de capacité aux nouveaux professeurs d'accordéon.

Quant à M. Gilbert Schwab du Locle, qui est d'ailleurs à la base de ces assises locloises, il présentera un rapport sur la mise en place d'un concours de sélection nationale pour le trophée mondial de l'accordéon.

Nous souhaitons à toutes ces personnes de passer un moment agréable dans la Mère-Commune. (jcp)

Au Conseil général de La Brévine

Non une deuxième fois à la protection civile

Le président du Conseil général, M. Raoul Patthey ouvre la séance vers 20 h. 15, par la lecture de l'ordre du jour, M. John Richard, président de commune demande qu'on y ajoute un point supplémentaire qui sera intitulé «Protection civile». 14 membres du législatif sont présents, un seul excusé. Puis le procès-verbal de la dernière assemblée, lu par son auteur, Mlle Catherine Stalder, est accepté à l'unanimité.

M. Raoul Patthey donne connaissance d'une lettre adressée au Bureau Scherrer, ingénieur à Delémont, par le Conseil général, le priant de régler dans les plus brefs délais les travaux restés en suspens. Ils concernent notamment les raccordements privés pour l'épuration. La réponse arrivée récemment déclare vouloir faire le nécessaire mais elle souhaite que le Conseil communal prie les propriétaires privés, qui ne sont pas encore reliés, de le faire dès que possible. M. Fernand Matthey, chef du dicastère répond que des mesures seront prises dès que les conditions atmosphériques le permettront puisqu'une assemblée sera mise sur pieds avec les propriétaires et le Bureau Scherrer.

RAMASSAGE DES ORDURES

M. Roger Jeanneret, président de la commission lit son rapport qui explique qu'en raison des lourdes charges annuelles de l'épuration et étant donné que les résidences secondaires ne peuvent pas être prises en considération, la commission a dû trouver une clé de répartition équitable pour tous les contribuables. Qu'ils soient domiciliés à l'intérieur ou à l'extérieur de la zone d'assainissement, le mode choisi pour la calculation de cette taxe a été basé sur la législation en vigueur. Cette commission s'est donc renseignée sur la possibilité de créer une taxe sur le ramassage des ordures ménagères qui permette d'y engloger les résidences secondaires. Cet émolument, toutefois, ne peut pas être assimilé à la taxe d'épuration. Elle propose donc une taxe annuelle de 72 fr. par logement y compris toutes les maisons de week-end ou de vacances, avec effet rétroactif au 1er janvier 1981. M. Frédéric Matthey pense qu'il faut accepter cette taxe qui s'avère peu importante pour les intéressés mais qui représente une somme non négligeable pour la commune. M. J.-P. Huguenin appuie cette proposition en faisant remarquer qu'elle couvrirait les deux tiers des frais de transport et d'incinération des ordures. M. John Richard relève que si cette taxe n'est pas accepté, celle pour l'épuration serait augmentée en conséquence. Le vote fait constater l'acceptation de cette taxe à l'unanimité.

Comme on vient d'en parler, les charges annuelles (amortissements: 30.000 fr.; entretien: 28.000 fr. et intérêts: 15.750 fr.) représentent au total la somme de 73.750 fr. M. Fernand Matthey fait remarquer que la commune de La Brévine est la seule du canton à n'avoir que 35% à 37% des maisons reliées, alors que les autres communes en ont le 80% à 90%.

La lecture de l'arrêté, par l'administrateur communal, donne lieu à des discussions nourries puisque son texte prévoit une taxe par logement, qu'il soit habité ou non. Plusieurs membres s'insurgent contre ce raisonnement puisque la commission avait prévu que seuls les logements occupés pouvaient être pris en considération. On s'en tiendra donc à cette décision. La proposition de la commission de choisir entre trois variantes pour cette taxe est passée au vote. Le Conseil général se rallie à la troisième qui prévoit une taxe fixe de 120 francs par logement, plus un émolument fixe par bordereau d'impôt de 25 fr. et une perception de 1% sur le montant d'impôt sous forme de centimes additonnels. Les logements non compris dans la zone d'épuration paieront un émolument fixe par bordereau d'impôt de 25 fr. et une perception de 1% sur le montant d'impôt. Cette proposition est acceptée par 8 voix. Puis MM. Roger Jeanneret et John Richard remercient les membres de la commission de leur présence aux nombreuses séances pour l'étude de cette taxation. Travail qui s'est révélé long et ardu.

PROTECTION CIVILE

A la suite du refus du législatif intervenu lors de la dernière assemblée, M. John Richard donne connaissance d'une lettre des responsables de la PC, de Neuchâtel, disant que notre commune ne peut en aucun cas refuser de se soumettre à la loi et ils prient le Conseil communal de faire pression auprès du législatif pour accepter l'organisation d'une protection civile.

Puis il a donné lecture de son rapport personnel en disant sa déception devant un tel refus. Il estime qu'en prenant des mesures et en faisant des préparatifs dans le domaine strictement civil, nous apportons notre contribution à la défense. Nous permettons de protéger et de sauver des vies humaines et de limiter les dommages et repoussons à l'intérieur les agissements illicites et subversifs. Il faut savoir également que le chef de la protection civile a donné sa démission à la suite d'une convocation qu'il a reçue pour un cours qu'il devait suivre à Sugiez. Cette démission est acceptée et comprise de tous puisque le législatif avait refusé l'organisation d'une protection civile. En fait, ce poste entraînerait d'énormes frais de matériel, de locaux et d'entretien et c'est pourquoi le législatif reste sourd aux prières de M. John Richard. M. Raoul Patthey propose de renouveler le refus, mais d'accepter une entrevue avec le chef de la protection civile à Neuchâtel. Cette proposition est acceptée. M. John Richard clôt cette discussion en se disant très déçu de cette décision et reste persuadé de la nécessité d'une telle organisation.

Dans les divers, M. Chs. Hirschy demande si la population pourrait avoir un peu plus d'égard en déposant ses sacs à poubelles aux abords de la route cantonale. Ils traînent souvent plusieurs jours et se font éventrer par des bêtes errantes, laissant une triste image dans le paysage. M. Robert Schmid propose que les propriétaires soient contactés pour qu'ils s'arrangent avec leurs locataires afin de remédier à ces inconvénients.

Quant au prix pour les travaux effectués sur la place de la scierie et qui consistent à son aplanissement et à son nettoyage et contrairement à ce qui avait été rapporté dans la presse, ces travaux n'ont pas été pris en compte par le crédit de curage du Bied, mais par celui des Travaux publics. M. John Richard annonce encore avoir reçu les plans pour le trottoir longeant le bord de la route du Parc au Lac des Taillères.

Puis la parole n'étant plus demandée, la séance a été levée vers 22 h. 30. (mj)

Société de développement des Brenets

Moyens limités mais grande activité

La Société de développement des Brenets connaît une grande activité, malgré ses moyens financiers limités.

Après la réalisation de son nouveau prospectus touristique, elle a entrepris l'édition de la troisième gravure des Brenets au XIXe siècle qui tient lieu de carte de membre. La photographie ancienne choisie pour cette année représente le Saut-du-Doubs entièrement gelé, tel qu'il s'est présenté au siècle dernier.

La SDB, en plus de sa tâche principale qui est la promotion de la localité à l'extérieur et l'organisation de la réception touristique au village met sur pied une animation susceptible non seulement d'intéresser les Brenassiers, mais encore de faire venir aux Brenets des gens de toute la région.

Ainsi, samedi de la semaine prochaine, ce sera le spectacle de Comoedia, «Caviar ou lentilles» qui sera présenté à la halle de gym.

D'autre part, les autorités communales ont confié à la Société de développement l'organisation de la partie «récréative» de la Fête du 1er Août. Un appel sera lancé aux sociétés locales et éventuellement à des groupes de l'extérieur pour animer cette fête qui sera agrémentée encore par la grande kermesse qui est prévue à nouveau sur la place du village.

Le comité présidé par M. J.-F. Tharin a encore bien d'autres projets en cours de réalisation, qui seront exposés plus en détails lors de l'assemblée générale du lundi 23 mars, à laquelle toute la population est conviée. (dn)

mémento

Cinéma Casino: samedi, et dimanche 20 h. 30, Kramer contre Kramer. Samedi 17 h., dimanche 14 h. 30, 17 h., Les vistiteurs d'un autre monde.
Temple, dimanche, 17 h., concert orgue et trompette.
Le Perroquet: bar-dancing.
Le Dragon d'or: bar-dancing.
Pharmacie d'office: Coopérative, samedi, jusqu'à 21 h., dimanche, de 10 h. à 12 h. et de 18 h. à 19 h. Ensuite le No 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: tél. No 117 renseignera.
La Main-tendue: No 143.

LA CHAUX-DU-MILIEU

Au collège, à 20 h. 15: tour de chant de Jacky Lagger et Olivier Favre. Organisation: Société de jeunesse.

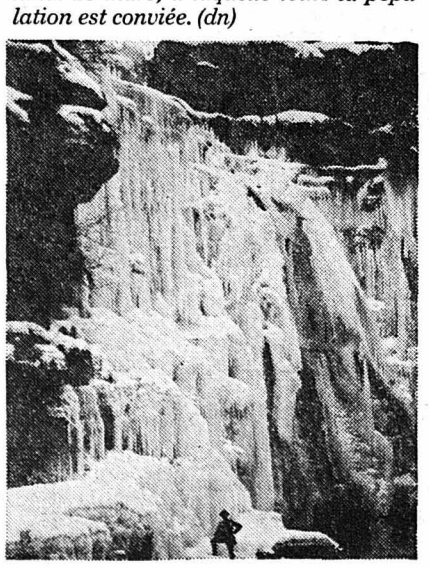

25e anniversaire du Ski-Club

Dès ce matin: en piste!

Malgré la pluie battante d'hier après-midi, les dirigeants du Ski-Club du Locle se montrent confiants. Ils ont préparé soigneusement la boucle de 10 km. sur laquelle sont invités à se lancer les habitants du Locle.

Il s'agit, rappelons-le, d'une manifestation populaire, organisée sous forme de course chronométrée ou de promenade mise sur pied à l'occasion du 25e anniversaire du club.

L'heure des départs étant laissée au libre choix des participants, les contrôles seront ouverts, ce matin dès 9 heures, jusque dans le milieux de l'après-midi.

Le dernier départ devant être pris à 15 heures au plus tard. Tous ceux qui désirent prendre part à cette sympathique manifestation peuvent encore le faire, en s'inscrivant directement sur la ligne de départ, placée à proximité de la patinoire du Communal.

Signalons encore que les automobilistes disposeront du parc de la patinoire durant la manifestation. Quant à la police locale, elle a pris certaines dispostions.

Ainsi, aujourd'hui, comme demain, durant l'épreuve de ski de fonds réservée aux licenciés, la route conduisant du Haut des Abattes, jusqu'à La Baume sera fermée à la circulation. Mais, aujourd'hui dès 16 heures environ, elle sera rouverte normalement au trafic durant la nuit et sera à nouveau interdite demain, dès 7 h. 30 environ. (jcp)

avis urgents

SKI-CLUB LE LOCLE
25e anniversaire
RANDONNÉE POPULAIRE À SKI DE FOND
10 et 20 kilomètres
AUJOURD'HUI
Départs libres de 9 h. à 15 h.
Rendez-vous: Patinoire du Communal
Inscriptions sur place
Médaille souvenir du 25e anniversaire à chaque participant
Loclois, venez en famille participer à cette magnifique randonnée
5891

AUJOURD'HUI
à 15 h. et 20 h.
Matchs au loto
du HC Le Locle
Salle de la FTMH
Crêt-Vaillant 19 - Le Locle
30 tours Fr. 12.—
3725

© CONCORD

Entreprise d'horlogerie de luxe cherche pour date d'entrée à convenir

un chef d'atelier

Nous demandons:
- bonne connaissance des méthodes modernes d'assemblage
- expérience dans la conduite du personnel
- dynamisme, enthousiasme et ordre.

Nous offrons:
- une situation professionnelle vous permettant de vous exprimer pleinement
- des conditions sociales modernes et un salaire en fonction des capacités.

Veuillez envoyer vos offres à la Direction, rue Centrale 63, tél. 032/22 49 43.
Discrétion assurée.

Concord Watch Company S.A. 2502 Bienne

OFFRES D'EMPLOIS

Fabrique en pleine expansion, à 5 km. de Lugano, cherche pour tout de suite ou date à convenir

UN JEUNE MÉCANICIEN
comme responsable du contrôle sortie

UN MÉCANICIEN DE PRÉCISION
avec expérience pour atelier de recherche
(travail indépendant)

UN DESSINATEUR (TRICE)
en mécanique

Nous offrons ambiance de travail agréable et prestations sociales d'avant-garde.

Nous attendons avec intérêt vos offres d'emplois accompagnées des documents d'usage.

Pour de plus amples informations, contacter M. R. Dupraz.

MINIMOTOR SA
6982 AGNO, tél. (091) 59 18 21.

24-302282

Nous cherchons pour tout de suite ou pour date à convenir

EMPLOYÉE DE BUREAU

sachant travailler de manière indépendante.

Faire offre sous chiffre NB 5678 au bureau de L'Impartial.

Cherchons pour début août 1981

1 apprentie de commerce

ayant suivi l'école secondaire

S'adresser Maison Pierre Gränicher, 2615 Sonvilier, tél. 039/41 11 38

GAINS ACCESSOIRES

Nous cherchons dans chaque village une personne au courant des activités locales dans le domaine de la construction et des terrains.

Ecrire sous chiffre 06-980011 à Publicitas SA, 2740 Moutier. 5665

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

peintre
Salaire intéressant.

Faire offres:
Carrosserie Rosato
2108 Couvet, tél. (038) 63 18 73 ou (038) 63 18 66. 87-241

C'est le moment de découvrir la chaudière de l'avenir. La nouvelle chaudière double* de Hoval.

Elle brûle du mazout et du bois sans transformation.

Une affaire sûre.

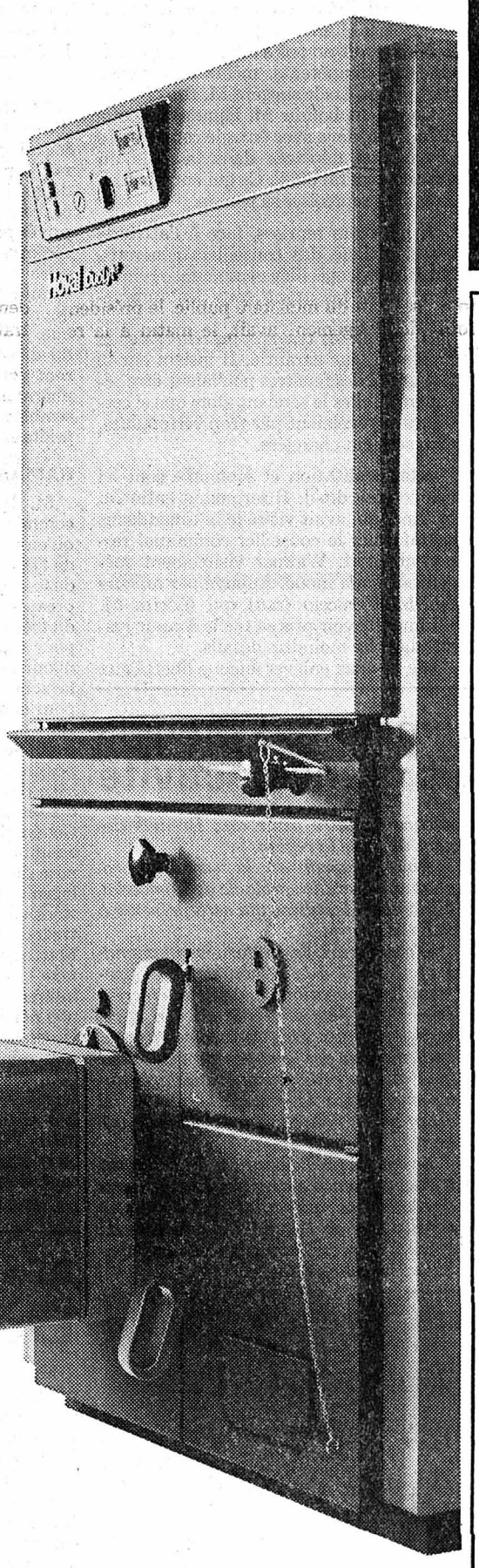

*A surfaces de chauffe thermolytique autonettoyante.

Pour répondre aux exigences de la situation énergétique actuelle et future, Hoval présente la chaudière double DuoLyt. Conçue exactement en fonction des besoins suisses, elle offre à maints égards des avantages uniques: elle brûle du mazout ou du gaz et des combustibles solides sans aucune transformation. Elle est si économique et elle respecte si bien les impératifs de l'environnement que non seulement elle satisfait dès à présent aux nouvelles directives du Département fédéral de l'intérieur, mais qu'elle va bien au-delà des valeurs-limite prescrites. Elle peut être utilisée uniquement comme chaudière. Ou en combinaison avec la préparation d'eau chaude. Dans ce cas, elle sera complétée par un chauffe-eau placé dessus ou à ses côtés. Ce dernier est doté d'une isolation ceinturante efficace, d'une limitation de température, d'une commande économique estivale et, sur demande, d'un corps de chauffe électrique. Cela vous garantit une préparation d'eau chaude vraiment efficace.

Un élément particulièrement précieux pour notre pays est qu'elle convient remarquablement bien à une utilisation des combustibles indigènes: bûches et bois de refend peuvent y être brûlés de manière si économique que l'Association suisse d'économie forestière a conféré à la chaudière DuoLyt la marque de qualité pour chauffage au bois moderne.

Coupon
Je vous prie de me faire parvenir gratuitement la documentation suivante:
☐ Chaudière double Hoval DuoLyt
☐ Brochure d'information intitulée «Parlons chauffage, eau chaude et bien-être»

Nom
Rue
NAP/Localité
A envoyer svp. à Hoval Herzog SA, Av. J.J. Mercier 2, 1003 Lausanne LI

La documentation détaillée préparée à votre intention vous fournira toutes les précisions désirées. Il vaut dès lors la peine pour vous de renvoyer encore aujourd'hui le coupon-réponse si-joint.

Hoval Herzog SA · 8706 Feldmeilen · Téléphone 01-925 61 11
Bureaux à Berne, Reinach-Bâle, Lausanne et Lugano

Hoval
Systèmes adaptés à l'environnement et à l'utilisation d'énergie

CHEMINÉES DE SALON BRISACH
LA SOLUTION AU PROBLÈME DE L'ÉNERGIE

Nos cheminées sont équipées d'un convecteur à eau et air chaud dont les performances sont remarquables.

Plus de 90° d'air chaud à la sortie du convecteur.

La cheminé Brisach, vous permet d'économiser 3-4 mois de chauffage par année.

EXPOSITION PERMANENTE
en face du Temple de Lignières (NE)
le samedi de 9 h. à 12 h.

LES FILS SAMBIAGIO
ENTREPRISE DE CONSTRUCTION
2523 LIGNIÈRES / NE
Tél. (038) 51 24 81 - 51 38 41

Veuillez m'envoyer votre documentation sans aucun engagement, à l'adresse ci-dessous :

Nom:.....
Adresse:.....
No postal:.....
Localité:.....
Tél.....

à retourner au plus vite à:
LES FILS SAMBIAGIO
Entreprise de construction
2523 LIGNIÈRES (Ne)

Verdict de la Cour d'assises neuchâteloise

ANDRÉ PERRET: QUATRE ANS DE RÉCLUSION

Suite de la première page

Comme Perret n'a pas voulu donner le nom de ces financiers, on serait en droit de se demander s'il ne ment pas et si ces gens n'auraient pas donné une version des faits tout à fait différente. Malgré cette réticence suspecte de Perret à révéler ces noms, le tribunal ne retient pas cette accusation, bien que le cas soit à la limite.

Les abus de confiance: il y en a 17 pour 1.181.000 fr. Pour 282.000 fr. environ, il s'agissait de sommes confiées à Perret, notamment par l'Eglise réformée, ou des particuliers qui attendaient du notaire des placements sûrs, garantis par des titres ou des hypothèques. Perret en a disposés sans droit.

Pour 329.000 francs, c'est de l'argent confié, assorti d'un mandat précis qui n'a pas été exécuté par Perret. Argent appartenant notamment à la Fondation Gabus, à Profano ou à des particuliers, et qui a été utilisé, comme le reste, pour financer Instrumed ou payer les dettes des époux Baud, ce qui n'était évidemment pas des «placements de père de famille».

Enfin, il y a environ 500.000 francs représentant des sommes tout simplement confiées à Perret par des personnes peu avisées en affaires et ignorantes des analyses juridiques qui n'en attendaient pas moins un placement sûr et un rendement convenable, voire modeste, comme l'étaient souvent ces gens. Même si ces personnes pouvaient ne pas attendre de Perret un remboursement immédiat en tout temps, elles concevaient que le délai soit raisonnable.

Nous arrivons donc au total de 1.111.817 fr. 50, dont 611.000 fr. étaient exigibles à court terme, pratiquement à vue.

Pour qu'il y ait abus de confiance, il faut qu'il y ait eu un acte punissable. L'abus de confiance peut être retenu même si les sommes ont été remboursées. Il suffit qu'elles n'aient pas pu matériellement l'être instantanément pour qu'il y ait enrichissement illégitime, même provisoirement. Or, au bilan de l'étude Perret au 31 juillet 1978, on ne trouvait que 29.000 francs de liquidités et deux actions représentant 40.000 francs. Le manque pour couvrir les dettes à vue était donc de 560.000 francs. Une fois tous les actifs mobilisés, péniblement d'ailleurs – vente de l'appartement du prévenu, assurances-vie, honoraires, etc. – il manquait encore 580.000 francs sur le gros million dû aux clients. Le trou est presque le même pour la dette à court terme que pour celle à long terme.

CRÉANCES SANS VALEUR

Le problème est donc de savoir ce que valaient les fameuses créances de Perret contre Instrumed et contre les époux Baud ou la fondation en formation. Instrumed, on l'a vu, ne valait à l'époque pas grand chose. On peut estimer sa valeur d'ailleurs immatérielle à 40.000 francs. 580.000 moins 40.000: le trou est encore de 540.000 fr. La créance contre les époux Baud? C'est plus délicat à trancher et la Cour s'est longuement attardée sur ce point. Il lui faut apprécier les témoignages et les preuves tangibles. Le tribunal constate que Mme Carreras n'intervient pas dans cette affaire au tout début. En 1975, quand elle a mis ses enfants à l'école Shangri La au Noirmont, une expérience qu'elle a trouvée merveilleuse, elle a dit au tribunal que ces gens (Perret et les époux Baud) ne savaient pas qu'elle était fortunée. Elle a un peu plus tard versé 150.000 francs pour aider l'école qui avait des difficultés. Par la suite, elle entre plus activement dans ces affaires et affirme avoir tenu à disposition une somme d'un million de francs, ce qui lui était possible. D'ailleurs, elle dit avoir mis beaucoup plus dans cette fondation ou dans Roc Montès et le tribunal n'a pas de raison de douter d'elle. Il convient donc d'examiner la solvabilité d'André Perret durant les années précédant 1975. Or, fin 1974, d'après les expertises fiduciaires, Perret devait pouvoir honorer sans délai 630.000 francs de fonds confiés par ses clients et il n'avait, pour le faire, que 51.000 francs, encore que ses actifs personnels mobilisables à terme aient représenté une somme relativement importante. N'empêche: il manquait tout de même déjà 350.000 francs. Perret était donc dans l'impossibilité de faire face à ses obligations avant qu'on ne parle de l'éventualité du versement d'un million par Mme Carreras. Le plus mauvais passage, financièrement parlant, s'est situé dans les années 71-72 déjà. Même si Mme Carreras avait versé le million, c'était trop tard puisqu'il y avait eu enrichissement illégitime, même momentanément.

Perret était-il couvert dans le cadre d'une société simple représentée par les membres de la fondation en formation? Il s'agit donc de savoir si cette société simple, sur laquelle se base l'argumentation de la défense, existait bien. Une société simple est une sorte de contrat passé entre des gens, même verbalement, qui poursuivent un même but et sont financièrement solidaires. Or ce qui est très fâcheux, c'est que seuls André Perret et Mme Baud prétendent que cette société existait et regroupait des gens capables de faire des apports, Or, souligne la Cour, le témoignage de Mme Baud doit être abordé avec la plus extrême circonspection. Elle a surtout bénificié de l'aide financière de Perret et «elle peut s'estimer heureuse de ne pas être assise sur le banc à côté du prévenu». Qu'ont dit les témoins? Le médecin parisien, conseiller de la fondation et de Roc Montès, est venu dire ici qu'il ignorait tout de cette société, comme des engagements financiers de Perret. Mme Carreras, elle, dit n'avoir jamais assisté à une réunion d'ordre financier et a souligné que son engagement était tout à fait personnel. Quant aux mystérieux mécènes, Perret continue à taire leurs noms. Le tribunal est étonné: si ces gens poursuivaient réellement de nobles idéaux, n'auraient-ils pas choisi le désagrément de venir témoigner en Cour d'assises plutôt que de laisser envoyer Perret au pénitencier. Ou alors ce ne sont que des fantômes, comme avait dit l'accusation. Il faut admettre que les indices sont extrêmement défavorables au prévenu.

UN PIEUX MENSONGE

En principe, le doute doit profiter à l'accusé, ce qui est une règle globale. Pour l'argent confié où prêté, le doute lui profite, pour l'utilisation qu'il en a faite, il peut encore lui profiter. Mais quand il affirme qu'il était financièrement couvert par quelqu'un, il faut qu'il le prouve. Ainsi l'exige la jurisprudence. Que des gens veuillent financer une belle entreprise, une œuvre louable comme cette fondation, c'est vraisemblable. Mais qu'ils aient été disposés à amener de l'argent uniquement pour rembourser Perret des avances qu'il avait consenties en faveur de Mme Baud, c'est une autre paire de manches. Le tribunal ne peut pas se contenter de supputations et ne peut pas admettre l'existence de cette société simple.

Compte rendu d'audience
J.-A. LOMBARD

Dès lors, le rôle de Mme Carreras devient presque secondaire. Faut-il la croire quand elle allègue qu'elle était prête à verser un million? Oui, le tribunal en a la conviction. Nuancée. Elle a certainement promis de verser un million pour la fondation ou l'école, mais a-t-elle promis à Perret de lui verser cet argent pour lui rembourser sa créance contre les époux Baud? Ce serait d'autant plus curieux qu'elle a affirmé tout ignorer des difficultés financières de Perret. Dans ce contexte, avait-elle une raison de lui promettre une aide personnelle?: «Après en avoir longuement discuté, le tribunal pense que c'est là certainement un pieux mensonge qui honore son auteur», dit le président de Rougemont.

Finalement, le bilan est lourd puisque la Cour retient 17 abus de confiance et deux escroqueries pour un montant de 1,1 million de francs.

«Il nous faut maintenant tenir compte de la personnalité de Perret qui n'a agi qu'en tant qu'avocat-notaire, et non pas en tant que substitut du procureur, fonction qu'il venait d'ailleurs de quitter officiellement la veille même de son arrestation. Perret n'est pas du tout semblable aux autres juristes qui ont comparu devant la Cour d'assises pour des malversations. C'est un homme qui avait la confiance du public, mais qui a eu le tort de ne pas considérer l'argent de ses clients comme tabou, ce qui doit être la règle d'or du notaire. Substitut, ancien député, il a assumé de nombreuses fonctions dans quantité d'œuvres charitables. Tout cela peut constituer des circonstances aggravantes, mais représente en même temps des circonstances atténuantes. Car on ne saurait oublier de quel dévouement à la collectivité il a fait preuve durant si longtemps. Il ne faut pas omettre qu'il a eu ces agissements répréhensibles pour un noble idéal, sauf pour le financement d'Instrumed. Perret avait le droit de perdre de l'argent. Le sien, oui, pas celui de ses clients. Mais ce n'est pas un de ces juristes véreux comme on en a connus. Il a poursuivi son but, créé cette fondation, dans un but altruiste. Il pouvait prendre quelques risques. Mais pas à ce point. Néanmoins, ces considérations permettent de réduire considérablement sa responsabilité. C'est un homme à qui un honnête homme peut encore garder son estime.»

Pour que la justice soit la même pour tous, il faut bien à la Cour rappeler les précédents: «Thiébaud avait écopé de 10 ans de réclusion pour des malversations portant sur quatre millions et demi et étalées sur 20 ans, dont le seul but était le lucre. Boller a eu 4 ans, pour 500.000 francs d'escroqueries et son but n'était que de bien vivre. Spichty: 4 ans et demi pour 400.000 francs...»

Tenant compte de certaines circonstances très atténuantes, la Cour d'assises prononce contre André Perret une peine de 4 ans de réclusion, dont à déduire 144 jours de préventive, et met à sa charge les frais de la cause, soit 92.000 francs.

Par le jeu des remises de peine et en déduisant la préventive subie, il devrait en principe passer 26 mois au pénitentier.

Le juge Kureth indigné!

André Perret a exposé à la Cour les conditions de son arrestation. Il a prétendu que le 31 juillet 1978, il avait été questionné durant 13 h. 30 d'affilée par deux juges qui se relayaient, plus gendarme et expert. «Il ne manquait que la lampe dans les yeux pour connaître une situation comme on en voit au cinéma». Et cette précision: «...13 h. 30 sans me lever de mon siège».

Cette déclaration a provoqué l'indignation du juge d'instruction Kureth qui a interrogé seul A. Perret, alors que le juge Béguin, qui, par la suite a instruit le dossier, entendait les lésés. Le second juge n'a assisté qu'à la fin de l'interrogatoire.

Ainsi, d'après le procès-verbal, A. Perret a été interrogé au total durant 5 h. 35 le 31 juillet, soit de 8 h. 30 à 9 h. 30 puis de 12 h. 35 à 14 h. 20, de 15 h. 30 à 17 h. et de 18 h. 25 à 19 h. 45. Ce soir-là, il est sorti libre, il n'a pas été suivi. Le lendemain, il a été interrogé de 8 h. 50 à 11 h. 20 et de 12 h. à 14 h. 30, soit durant cinq heures.

En dehors des interrogatoires, A. Perret était à disposition dans une salle de la sûreté. Il a eu à boire et à manger un copieux pique-nique: celui du juge d'instruction, dont on connaît le solide appétit.

S'il a, en effet, été tenu à disposition dans des conditions correctes durant 13 h. 30 le lundi 31 juillet, A. Perret n'a été interrogé que durant 5 h. 35 ce qui, évidemment ne correspond pas aux «méthodes» qu'il dénonce. (Bd)

«Un cas d'école pour les étudiants»

Avant de donner la parole au représentant du ministère public, le président de Rougemont avait, le matin à la reprise de l'audience, demandé à André Perret s'il a quelque chose à ajouter:

– Oui, répond-il. Vous m'avez demandé hier si je n'avais pas perçu en juillet 1978 que le climat se détériorait autour de moi. J'ai essayé de me souvenir plus précisément de cette époque et je peux dire qu'aucun signe ne m'a alarmé. Professionnellement, j'ai constaté que mon étude allait devoir traiter, dès la rentrée des vacances, un volume de mandats qu'elle n'avait encore jamais atteint. Ce qui prouvait bien qu'il n'y avait aucune méfiance à mon égard. Mon capital de confiance était tout à fait intact puisqu'en janvier 1978, j'ai même été nommé commandant de l'Arrondissement territorial 16 avec l'accord du gouvernement neuchâtelois. Si le Conseil d'Etat avait eu le moindre doute à mon sujet, vous croyez qu'il aurait accepté cette nomination? Le directeur de la succursale chaux-de-fonnière du Crédit Suisse, venu témoigner ici que je l'avais soi-disant trompé, n'était pas dans cet état d'esprit en 78 puisqu'il m'avait même contacté depuis Zurich où il avait été nommé pour me demander de rentrer dans mon état-major. Si le banquier s'était méfié de moi, pensez-vous que le capitaine m'aurait fait cette proposition? De plus, au printemps 78, je suis encore entré au Conseil d'administration du Crédit Foncier Neuchâtelois. Je n'avais aucun doute sur la légalité de mes activités, et je n'en avais donc pas plus sur mes relations.

– J'entends bien, rétorque le président. Mais nous ne parlons pas des doutes que pouvaient avoir les autres. Nous parlons de ceux que vous auriez dû nourrir devant tous ces signaux d'alarme qui ont retenti.

– Il n'y avait pas de signal d'alarme. Lorsque j'ai rencontré la délégation du Conseil d'Etat et de la Chambre des notaires au Château le 24 juillet, l'un de mes interlocuteurs, après m'avoir demandé les explications attendues sur l'étude et la fondation, m'a même précisé: «Nous sommes bien persuadés qu'il n'y a aucune infraction pénale dans ton affaire». Je n'avais alors aucune raison de m'affoler.

LE PROCUREUR RÉCLAME SIX ANS

Sans effets de manche et s'en tenant aux faits, le procureur général extraordinaire Philippe Aubert commence d'abord par situer le côté inhabituel de la situation: «Finalement, cette affaire n'est extraordinaire que par le représentant du ministère public. C'est en effet la première fois à ma connaissance qu'on demande à un représentant de la magistrature assise de se lever pour requérir devant une Cour dans laquelle il a lui-même siégé. Je suis ici en tant que représentant de la société. Aujourd'hui, je considère avoir une mission bien précise: celle de défendre tout d'abord les lésés qui ne sont pas représentés à la barre, de défendre aussi le barreau et le notariat, de défendre encore les autorités civiles et judiciaires que l'on accuse d'être responsables de cette débâcle financière et qu'on menace de dommages et intérêts.»

«Les faits sont établis. Au 1er Août 1978, André Perret était débiteur de ses clients pour une somme de 1.180.000 francs, montant des fonds encaissés par son étude pour être placés. Cette somme était due, c'est incontestable. Perret l'a admis. Mais ce qui est également prouvé, c'est qu'il n'avait pas les disponibilités nécessaires pour effectuer les remboursements immédiatement comme le veut la loi. Perret répète inlassablement qu'il était totalement couvert par la «Fondation en formation». Or, qu'en est-il? Au début de la session, je me suis peut-être un peu emporté. C'est parce que je suis indigné. Indigné que personne ne se préoccupe des victimes, indigné de constater qu'il n'y a pas eu une parole de regret pour eux, ni de la part de Perret, ni de celle de Mme Baud.

«Qui sont ces lésés. Eh bien, prenons l'exemple d'un des clients de Perret. Un retraité de 80 ans, un ménage de personnes âgées au bénéfice de l'AVS qui remet 100.000 francs à Perret pour qu'il les place à 6%, de quoi améliorer un peu leur modeste revenu d'un intérêt qui représente ainsi 500 francs par mois. Finalement, ces vieilles personnes ont été grugées. Perret ne leur a remboursé que 40.000 francs; elles ont perdu 60.000 francs, soit 300 francs de revenu par mois. Pour eux, c'est lourd une telle amputation dans un petit budget. C'est cela l'abus de confiance. Et des abus de confiance, il y en a eu pour 1.180.800 francs au 1er Août 1978.

»Par la suite, les victimes ont été indemnisées à 40%, soit un montant de quelque 600.000 francs qui a pu être versé ultérieurement non pas grâce aux mystérieux bailleurs de fonds de la Fondation, mais grâce à la famille d'André Perret, plus particulièrement à sa femme à laquelle on doit rendre hommage pour ce geste. Je ne veux pas discuter des idéaux du prévenu, mais on nous a parlé pendant quatre jours de cette fameuse fondation et de ses mécènes restés inconnus sans que ces gens, s'ils existent, se soient une fois manifestés en faveur des victimes de Perret. J'avais dit mercredi soir «que l'on pose 600.000 francs devant moi et je modifierai mon réquisitoire». Ces 600.000 francs qui manquent toujours aux lésés, ils ne sont pas là. Alors comment prétendre que Perret n'a jamais été insolvable? Comment ose-t-on plaider l'acquittement?»

LES DEVOIRS D'UN NOTAIRE HONNÊTE

«L'autre jour, Perret a dit de l'ancien président de la Chambre des notaires qui s'est occupé de son cas que c'était «un notaire classique». Je pourrai ajouter que c'est un notaire honnête. J'ai exercé la profession d'avocat pendant 12 ans. Je n'ai certes pas brassé des millions, mais il m'est arrivé de recevoir des sommes pour des clients. Il ne me serait jamais venu à l'idée de les utiliser pour mon propre compte ou au profit de tiers. Je veux défendre ici tous les avocats et tous les notaires qui, au contraire de Perret, gèrent convenablement leurs études. Si vous acquittiez le prévenu, il faudrait alors demander au Grand Conseil de modifier la loi sur le barreau et la loi sur le notariat pour stipuler que dorénavant «tous les avocats et notaires neuchâtelois sont autorisés à disposer à leur guise des fonds de leurs clients».

Composition de la Cour

Président: M. Yves de Rougemont.

Juges: MM. Jacques Ruedin; Claude Bourquin.

Jurés: MM. Jean-François Sandoz; Voltaire Boillod; Pierre-André Martin; Gérard-Daniel Ruffieux; Mmes Loyse Hunziker; Paulette Quaille.

Greffier: M. Michel Guenot.

Ministère public: M. Philippe Aubert, procureur général extraordinaire.

«Quant aux autorités, on a beaucoup parlé de cette date du 15 août 1978, celle d'échéance du délai qui avait été accordé par l'autorité de surveillance à Perret pour présenter son plan d'assainissement. Mais on oublie de dire que la lettre signée au terme de l'entrevue du 24 juillet au Château invitait aussi Perret à ne pas faire usage de son sceau de notaire dans cet intervalle. Ce qui est grave. Je ne vois pas, au demeurant, ce qu'on pourrait bien reprocher aux autorités civiles ou judiciaires. On nous a abondamment parlé des gens qui conservaient leur confiance dans André Perret. Nous avons entendu Mme Carreras dire qu'elle était effectivement prête à apporter une somme importante et nous n'avons pas à douter de sa parole. Perret jurait que tous ces gens «le couvraient». Pourtant, personne n'est intervenu lors de son arrestation, personne n'a indemnisé les clients de l'étude. C'est Mme Perret qui a payé 600.000 francs pour indemniser partiellement les lésés tandis que Perret, qui avait touché 350.000 francs, n'a utilisé qu'une partie de cette somme pour les remboursements. Le découvert subsiste. A supposer que ce «noyau» de la fondation existe, pourquoi n'a-t-il pas été comblé? Pensez qu'à la suite d'un dépôt de plainte, le home de La Sombaille n'a été remboursé d'une créance de 10.000 francs qu'en février de cette année!

»L'affaire pourrait paraître fort complexe puisque le dossier représente 7 volumes et l'expertise comprend 200 pages. Et pourtant, il n'est pas difficile de comprendre son fonctionnement. André Perret, personnalité hors de tous soupçons, jouissant d'une solide réputation, est à la tête d'une grosse étude qui occupe 10 personnes. Ses frais généraux sont importants. Son premier devoir serait de surveiller attentivement l'état de ses finances. Sans Instrumed et sans la Fondation, il n'y aurait sans doute rien eu, mais voilà...

»La deuxième catégorie de personnes, ce sont les époux Baud de Roc Montès, croulant sous de nombreuses poursuites pour plusieurs centaines de milliers de francs par an. L'étude paie les factures de Mme Baud. Perret le fera jusqu'à concurrence de 445.000 fr. Avec l'argent de ses clients bien entendu. La troisième «personne», c'est l'inventeur d'Instrumed. Instrumed qui, on le sait, n'est pas une bonne affaire. Certes, on a entendu Magnin faire état de certaines commandes de scies à plâtre, d'une importante clientèle potentielle. Mais ces articles ne se fabriquent pas en grande quantité et les bénéfices espérés étaient fort modestes. Pourtant, Perret engloutit plus de 700.000 francs dans cette affaire en huit ans.

»On a parlé de son caractère de Sagnard. Moi, je déplore tout simplement son entêtement. Enfin, dernière catégorie: les clients de l'étude. Le mécanisme est facile à comprendre: le dernier groupe remet de l'argent au personnage No 1, Perret, et celui-ci détourne ces fonds de leur destination pour s'en servir au profit des Baud et d'Instrumed. Ces abus de confiance tombent à l'évidence sous le coup de la loi.»

PAS LÀ POUR DÉFENDRE LES BANQUES

Ces sommes ne constituaient en aucun cas des prêts comme le prétend Perret. Le procureur reprend par le détail la liste des victimes pour faire apparaître que celles-ci pensaient bien que le notaire ferait pour elles des placements sûrs, des placements de père de famille comme a dit un témoin. Et l'on ne peut vraiment pas dire qu'investir dans Instrumed ou dans la «fondation en formation», soit les époux Baud, répondait à ce mandat.

Le ministère public réfute d'avance la thèse de la défense selon laquelle il n'y avait pas d'intention d'enrichissement illégitime:

Suite en page 9

UCAR Professional. La pile marathon.

Y&R

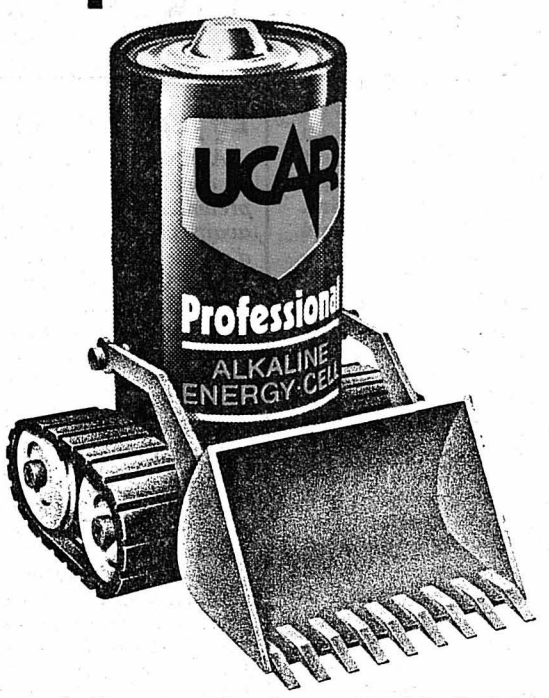

De quoi fournir jusqu'à 14 heures de travail astreignant.

Vous aurez tous renseignements utiles par notre audio-visuel, lors de votre équipement en verres de contact. D'autre-part, notre ordinateur-optique contrôlera vos verres. En résumé, nous utilisons les techniques les plus évoluées, pour votre bien le plus précieux: la vue. VON GUNTEN, maître opticien diplômé. Tél. 039/22 38 03, av. Léopold-Robert 23.

Spotv

Vous cherchez un bon TV couleur d'occasion ? Garanti et révisé ? Adressez-vous chez:

30246

Tél. 23 27 83
Frésard
Léopold-Robert 41
La Chaux-de-Fonds

Mariages et Foyers chrétiens

Institution suisse et chrétienne de mariages, case postale 381, 1000 Lausanne 17. 83-400

APPARTEMENT À LOUER

À LOUER
pour tout de suite ou date à convenir

appartement de 4½ pièces

Tout confort. Cuisine agencée, balcon, WC séparés. Tél. (039) 26 52 80. 5691

URGENT

petit local ou appartement

modeste pour bricolage, est demandé à La Chaux-de-Fonds. Préférence quartier Ouest. Tél. (039) 26 97 19. 5705

Je cherche à louer à **Saint-Imier**

bel appartement de 5 chambres

S'adresser: tél. (039) 41 17 08. 06-120313

LA 3ème OREILLE

destinée aux personnes qui entendent mal et ne comprennent plus tout lorsqu'elles sont en société. C'est ainsi que l'on pourrait appeler nos nouveaux appareils auriculaires que l'on porte au centre du pavillon de l'oreille.
L'appareil auriculaire, confectionné pour vous personnellement, vous aidera à mieux entendre et à retrouver une bonne compréhension de la parole. Micro-Electric est la première maison en Suisse qui fabrique dans son propre laboratoire ce nouveau genre d'appareil adapté parfaitement à vos besoins individuels.
Laissez-vous informer lors d'une

CONSULTATION PAR NOTRE SPÉCIALISTE

Mardi 10 mars, de 14 à 18 h.
à la Pharmacie Centrale
Dr Nussbaumer
57, av. Léopold-Robert
La Chaux-de-Fonds

Nos acousticiens qualifiés vous conseilleront aimablement et de façon consciencieuse sur tous les genres d'appareils auditifs.
Test d'audibilité sans aucun engagement de votre part; appareils disponibles pour essai. Nous vous envoyons sur demande notre documentation.

micro-electric
Micro-Electric Appareils Auditifs SA
Lausanne – Place St. François 2
Tél. 021/22 56 65
Fournisseur attitré de l'AI et de l'AVS. Nous vous aiderons volontiers pour les formalités d'inscription. 67-231032

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Couple cherche à louer pour printemps 1982

Domaine de moyenne importance

dans Jura neuchâtelois.

Téléphoner dès 18 h. au (038) 61 34 28. 87-30254

À VENDRE

appartement de 4½ pièces

tout confort, salle de bains, WC séparé. Avec garage collectif. Quartier Cornes-Morel. Ecrire sous chiffre CD 5629 au bureau de L'Impartial. 5629

Famille avec enfant, cherche

VILLA

Ecrire sous chiffre BG 5744 au bureau de L'Impartial. 5744

A VENDRE
à La Chaux-de-Fonds
quartier Temple St-Jean

VILLA

de 7 pièces habitables, cuisine, tout confort, garage pour 2 voitures, grand jardin bien arborisé.

Ecrire sous chiffre 87-656 aux Annonces Suisses SA, Fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.

Importante entreprise électricité industrie et bâtiment
met à votre disposition

10 monteurs électriciens

qualifiés.
Ecrire Agence HAVAS, BP 209, 25015 Besançon Cedex (France), sous No 10108. 82-1450

OFFRES D'EMPLOIS

Restaurant de l'Abeille
La Chaux-de-Fonds, cherche

SOMMELIÈRE

Se présenter ou téléphoner au (039) 22 15 55. 5465

Restaurant du Nord
2610 Saint-Imier, tél. (039) 41 28 96
cherche pour tout de suite

SOMMELIÈRE

Congé dimanche et lundi matin.
Prière de se présenter. 06-12769

BRASPORT S.A.
Fabrique de bracelets cuir
Crêt-Rossel 10
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 57 55.

engage pour entrée immédiate ou date à convenir, quelques

ouvrières qualifiées

pour différents travaux propres et soignés en atelier.

Les personnes habiles n'ayant jamais travaillé dans la partie seraient mises au courant.

Prière d'adresser offres ou de se présenter à nos bureaux. 5585

A remettre pour raison de santé, dans localité du Val-de-Travers

joli bar à café

avec possibilité de développement, prix modéré.

Ecrire sous chiffre VD 5372, au bureau de L'Impartial. 5372

DEMANDES D'EMPLOIS

Employé de commerce CFC

25 ans, avec connaissances de comptabilité, cherche

changement de situation

Travail varié, indépendant.

Faire offres détaillées sous chiffre 06-120306 à Publicitas, 2610 Saint-Imier.

Fust

Reprise maximale pour votre **machine à laver** usagée à l'achat d'un appareil neuf

Demandez nos **offres d'échange SUPER.**

Seulement des marques connues, telles que MIELE, UNIMATIC, AEG, NOVAMATIC, BAUKNECHT, HOOVER, SIEMENS, SCHULTHESS, etc.

Location – Vente – Crédit ou net à 10 jours.

Chaux-de-Fonds: Jumbo Tél. 039/26 68 65
Bienne: 36 Rue Centrale Tél. 032/22 85 25
Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne et 36 succursales

Electro-Ménager Cuisines Fust

Fust

Une offre tirée de notre vaste programme:

Iles de charme pour vacances de rêve

Madère Les Açores

les perles de l'Atlantique.
Madère: un jardin tropical, terre de découvertes et de rêveries, au cœur d'un océan indomptable. Un but de vacances idéal pour les amis de la nature.

Nos offres avec vol de ligne de la TAP: vacances en hôtel/appartement

2 semaines à partir de 1335.– francs déjà.

Suggestion pour les plus exigeants:
Hôtel Reid's à Funchal.
Madère/Les Açores – un but de vacances de plus en plus prisé.

Demandez notre prospectus détaillé avec notre offre exclusive «le grand tour des Açores en avion»: un itinéraire idéal pour tous ceux qui désirent découvrir plus qu'un hôtel et une plage.

Voth Voyages

La Chaux-de-Fonds:
65, rue de la Serre
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 22 77

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **60 ct.** le mot (minimum 10 mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

A vendre

TABLE de salle à manger, noyer, belle exécution, 2 rallonges, 6 chaises, parfait état. Fr. 450.–. Tél. (039) 23 61 83. 5586

Perdus - Trouvés

TROUVÉ CHAT tigré gris. SPA. Tél. (039) 23 50 52. 5719

Portescap

Service du personnel

cherche pour son département machines horlogères, un

monteur en appareils électroniques

qui aura pour tâche l'étalonnage, le contrôle et la *réparation d'appareils électroniques destinés au* contrôle de la marche des garde-temps.

Formation:

CFC monteur en appareils électroniques ou radio-électricien

Horaire variable.

Faire offres manuscrites ou prendre rendez-vous à PORTESCAP, rue Jardinière 157, 2300 La Chaux-de-Fonds, M. R. Noverraz, tél. 039/21 11 41, interne 425.

Venez à la mer avec CarMarti

MARTI... l'art de bien voyager.

● **Nouveau: Alassio et Spotorno – vacances à la Riviera.**
Retournez une fois à la Riviera... là où elle est la plus belle! En CarMarti – jusqu'à la porte de votre hôtel et sans correspondance à prendre. Départs réguliers à partir du 22 mars. 7 jours de Fr. 495.– à Fr. 565.–. 9 jours de Fr. 630.– à Fr. 1060.–.

● **Rosas/Costa Brava**
Chaque semaine à partir du 18 mai. 10 jours de Fr. 695.– à Fr. 890.–.

● **Lido di Jesolo**
Chaque semaine à partir du 29. mai. 10 jours de Fr. 535.– à Fr. 950.–.

● **Mali Losinj (Yougoslavie)**
Chaque semaine à partir du 1er avril. 10 jours Fr. 555.– à Fr. 795.–.

Veuillez demander le nouveau programme CarMarti.

A votre agence de voyages où:

marti

2300 La Chaux-de-Fonds
Avenue Léopold-Robert 84
Tél. (039) 23 27 03

UCAR Professional. La pile marathon.

Y&R

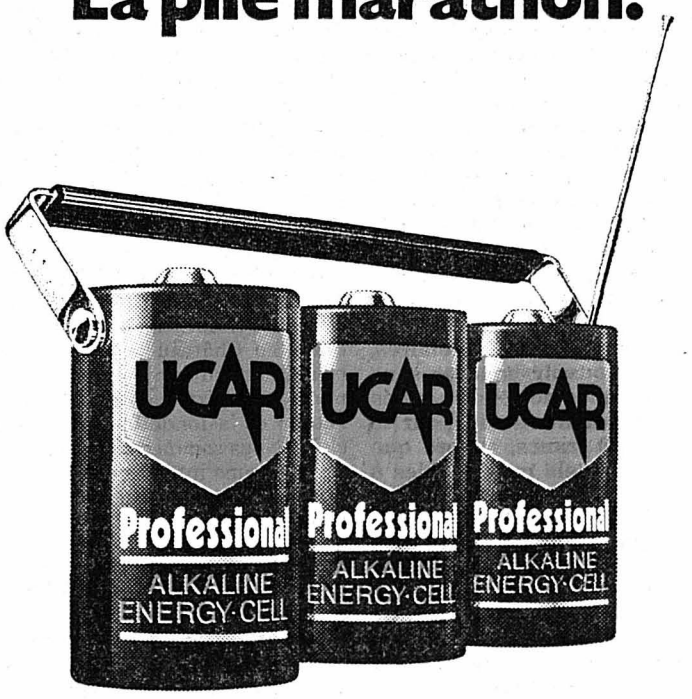

De quoi écouter les nouvelles jusqu'à 2448 fois.

Verdict de la Cour d'assises neuchâteloise

ANDRÉ PERRET: QUATRE ANS DE RÉCLUSION

Suite de la page 7

– Même si la volonté de rembourser a existé, les moyens n'existaient pas. Je suis également choqué, ajoute le procureur, de voir que le prévenu a été ultérieurement jusqu'à faire signer des quittances pour solde de tout compte aux lésés qui n'ont été remboursés pour l'immense majorité qu'à 40%. De même Perret n'a pas cédé ses créances contre la fondation à la masse des victimes qui ont été lésées une deuxième fois puisqu'elles ne peuvent maintenant plus émettre la moindre prétention pour le solde qui leur est dû.

Pour l'accusation, il faut retenir l'abus de confiance, aggravé par la fonction au sens du chiffre 2 de l'article 140 CPS.

Les autres agissements revêtent beaucoup moins d'importance, estime le procureur général. Il s'agit notamment d'escroquerie aux prêts. Me Philippe Aubert s'étonne au passage de la facilité avec laquelle les banques accordent des crédits importants sans s'entourer de toutes les garanties alors qu'elles montrent tant de suspicion lorsqu'il s'agit de petits clients traitant de petites affaires. De toutes manières, rien n'empêchait le Crédit Suisse, qui avait accordé un prêt de 1,2 million soi-disant pour une dizaine de jours de réclamer son dû et de prendre immédiatement les dispositions nécessaires au lieu d'attendre un an et demi:

– Quoiqu'il en soit, je ne suis pas là pour défendre le Crédit Suisse qui a les moyens de se payer un avocat.

Mais dans l'affaire de la clinique Bircher, les choses sont plus nettes. Et plus graves. Qu'ont fait André Perret et Mme Baud ?

– Ils ont pillé la clinique, vidé sa trésorerie, alors que les actions de l'établissement étaient déposées en nantissement d'un crédit bancaire. Mais Mesdames et Messieurs n'importe qui peut acheter la clinique Bircher, vous, moi. Sans un sou comme l'a fait Perret puisque les banques ont avancé les fonds. Et que fait ensuite Perret? Il prend dedans 350.000 francs pour rembourser une partie du prêt, puis 150.000 francs, puis 225.000 francs à titre d'honoraires tandis que Mme Baud y fait un prélèvement de 176.000 francs tout en se servant un «salaire» de 2000 francs par mois, ce qui nous amène à un total de 900.000 francs qui se sont envolés. Ainsi donc, vous empruntez sans un sou et vous vous retrouvez à la tête d'une fortune. C'est la façon qu'avait André Perret de gérer les affaires. C'est lamentable. Ce pillage de la trésorerie de la clinique Bircher effectué postérieurement au prêt pourrait constituer une escroquerie. Je m'en remets à l'appréciation de la Cour.

Instrumed ?

– Cette affaire m'intéresse très médiocrement, dit le procureur. Il est vrai que la faillite n'a pas été demandée par le prévenu et qu'elle ne relève pas d'un acte personnel de l'accusé. Là encore, je m'en remets à l'appréciation du tribunal.

Le procureur écarte enfin l'affaire de deux prêts de 100.000 francs chacun consentis à Perret par un personnage qui est venu devant la Cour «jouer les Grandin contemplant son or» même «s'il vient ensuite m'accuser de l'avoir tondu une troisième fois».

UNE JURISPRUDENCE DE RÉFÉRENCE

– Ce qui est sûr, dit le procureur, c'est que les clients de l'Etude Perret attendaient que leur argent soit placé d'une manière sûre, qu'il corresponde à des titres ou des valeurs, et non qu'il serve à payer les dettes des époux Baud. C'est de l'abus de confiance caractérisé. C'est même un cas d'école que l'on pourrait introduire dans un cours pour les étudiants en droit de l'Université. Le Tribunal fédéral a, en la matière une jurisprudence. Un cas similaire lui a en effet été soumis. Celui d'un homme qui se trouvait à la fois administrateur d'une société agricole et directeur d'une fabrique de conserves. Comme les affaires de la seconde périclitaient, il a pioché dans la caisse de la première. Les sommes furent néanmoins intégralement remboursées et l'homme acquitté par la Cour d'assises du canton de Zurich. Celle-ci avait admis que le prévenu était en tout temps en mesure de procéder aux remboursements. Le Tribunal fédéral n'en a pas jugé ainsi et a cassé ce jugement. Le TF a précisé que la capacité de restituer n'existe que si la personne a l'argent sous la main et non pas s'il doit le trouver auprès de tiers qui ne sont pas tenus par une obligation. Ce cas correspond à celui de Perret qui, pour faire face à ses engagements et à ses devoirs, comptait sur des bailleurs de fonds de la fondation dont on ne connaît d'ailleurs toujours pas l'identité.

«En conclusion, il m'est pénible de devoir proposer une peine, de vous proposer une quotité; mais c'est indispensable. Je ne suis pas ici ni pour essuyer une défaite, ni pour obtenir une victoire, mais seulement pour vous demander d'appliquer la loi. Pour fixer la quotité, on ne peut pas se référer à d'autres affaires qui ont précédemment mis en cause des avocats ou notaire neuchâtelois. Le notaire Thiébaud avait été condamné à une peine de dix ans, mais ses agissements étaient beaucoup plus graves que ceux reprochés à Perret. Le cas qui nous occupe se rapproche beaucoup plus de celui de deux avocats condamnés respectivement à quatre ans et quatre ans et demi de prison. En s'inspirant de ce contexte, je propose de prononcer une peine maximum de six ans, de mettre les frais de la cause à la charge du prévenu et de faire également application de l'article 54 CPS.» (Interdiction d'exercer une fonction).

Dr JEKILL OU MISTER HYDE ?

Rude tâche donc pour la défense:

– Quand, il y a plus d'un an, André Perret m'a fait l'honneur de me confier sa défense, j'ai eu peur, dit Me Freddy Rumo. J'ai eu peur parce que si ce qu'écrivaient les journaux était vrai, l'affaire devait être très importante en regard de la personnalité de Me Perret. J'ai eu peur ensuite de voir comment on empêchait un homme de clamer la vérité; quand je me suis activement mêlé de l'instruction, j'ai eu peur aussi qu'on ne donne pas à la défense les moyens d'apporter des preuves essentielles de son innocence. Quand les débats de la Cour d'assises se sont ouverts, j'ai eu peur encore parce qu'en dix ans de métier, jamais je n'ai eu autant l'impression d'une telle disproportion entre les moyens de la défense et ceux de l'accusation. Les trois quarts des témoins ont été cités par l'accusation alors qu'il est d'usage, en Cour d'assises, que les témoins soient essentiellement ceux de la défense. On a cité tous les lésés. La défense a même pu craindre un moment que ce long défilé soit destiné à faire impression sur le jury pour étayer la version de l'affaire colportée par certains organes de presse. Enfin, j'ai peur aujourd'hui de ne pas défendre André Perret comme il le faudrait, peur de ne pas savoir vous dire tout ce qu'il a été pour cette République. Je dois faire en fait deux défenses; la vraie, celle de l'homme qui est ici, et l'autre, pour démontrer l'inexistence des infractions qui lui sont reprochées.

»Alors, André Perret est-il Dr Jekill ou Mister Hyde, est-il possible qu'un homme qui s'est toujours montré entièrement dévoué à la société se transforme comme ça, en une nuit, en un épouvantable criminel ? Non. La meilleure défense d'André Perret, ce n'est pas son avocat, c'est son passé. Malheureusement, nous avons maintenant l'illustration du principe de la présomption de culpabilité. Et je dois d'abord lutter contre ce préjugé. Je comprends que la presse ait fait état des événements de cette affaire, qu'elle en aie fait des gros titres en raison de la personnalité d'André Perret, c'est son rôle d'information et elle veut satisfaire ses lecteurs. Mais on a été trop loin dans l'escalade, on a trop dit et écrit de mensonges, tellement qu'avant de plaider la cause, je dois vous convaincre de l'existence de ce préjugé dans un coin de votre cerveau, préjugé contre lequel il faut lutter.

PAS DE PLAIGNANTS

»Au printemps 1978, le ciel était bleu. Il n'y avait pas de plaintes et il n'y en aura pas au bout. Il a fallu qu'une lettre d'un architecte réclamant des honoraires pour un projet qui n'était pas sanctionné aboutisse devant le président de la Chambre des notaires pour que la machinerie se mette en marche à la fin du mois de juin 78. C'est ensuite l'enchaînement des événements que l'on connaît. Le contrôle de l'Etude par une fiduciaire qui reconnaît que la comptabilité est parfaitement tenue, l'entretien de Perret avec le président de la Chambre des notaires, puis avec l'ancien président chargé d'étudier le cas, puis la comparution, à sa demande, devant les délégations du Conseil d'Etat et de la Chambre des notaires, tout cela en l'espace d'un mois. Le 31 juillet, après avoir été la veille apostrophé et fouillé sur la voie publique par un inspecteur de la sûreté, André Perret est interrogé pendant plus de treize heures par le juge d'instruction, interrogatoire qui reprend le lendemain matin 1er août, date de son arrestation. Alors qu'on lui avait formellement donné un délai jusqu'au 15 août pour démontrer la réalité de ses projets. Mesurez ce qu'il y a eu de précipitation dans cette affaire, alors qu'il n'y avait ni plainte, ni poursuite, ni lésés. Des lésés, il n'y en aura qu'à cause de l'arrestation d'André Perret.

LE PARAVENT CHINOIS

»Pendant sa détention, que fait-on ? On liquide ses actifs, on brade la Clinique Bircher qui était une affaire prospère, on dépose hâtivement le bilan d'Instrumed alors que l'affaire était viable, ce qui a été démontré ensuite. Entre le juge d'instruction et le prévenu, ce fut un dialogue de sourds. Toujours on refusa de le croire, allant jusqu'à prétendre que la Fondation n'était que le paravent chinois derrière lequel André Perret cachait ses rêves et ses activités délictueuses.»

«La réalité est tout autre. Les comptes de l'étude étaient équilibrés en tenant compte de l'importante créance qu'il possédait contre la Fondation. On a donné un délai à la défense pour en produire des preuves qui n'ont pas été acceptées. On a pas voulu tenir compte du fait que Mme Carreras tenait un million de francs à la disposition de la fondation. Qui peut aujourd'hui nier le préjudice subi par André Perret? Préjudice qui peut se chiffrer par millions. Les bonnes affaires ont été liquidées alors que la seule clinique Bircher enregistrait un bénéfice net de 150.000 francs pour seulement un trimestre. Son étude a été fermée avec la grave perte de revenu que cela représente. Dans le cas contraire, il n'y aurait aujourd'hui ni procès, ni lésés».

Me Rumo rappelle que dans l'affaire Instrumed, la faillite a été décidée par le curateur pendant la détention de Perret. On ne trouve aucune preuve de gestion coupable ou même de dépenses inconsidérées et il n'y a aucun rapport de cause à effet entre la prétendue insolvabilité du prévenu et la liquidation d'Instrumed. Ni négligence qualifiée. On ne saurait donc retenir la banqueroute et Perret doit être libéré de ce chef d'accusation.

Les prétendues escroqueries au préjudice du Crédit Suisse? Le ministère public lui-même ne s'y attarde pas. Si une créance s'est trouvée cédée aux banques par deux fois simultanément pendant une certaine période, cela ne résulte que d'un oubli. Défaillance technique sans importance qui a été corrigée. Les 300.000 francs portés dans le bilan d'Instrumed pour un brevet qui n'existait plus?: cette somme correspondait surtout au know how de l'entreprise, sa maîtrise pour la fabrication des appareils et aux deux nouveaux modèles mis ensuite au point par Magnin. De plus, Perret étant actionnaire unique d'Instrumed, il lui était toujours possible en diminuant ou même en renonçant à sa créance, d'assainir les finances d'Instrumed. La défense demande donc de libérer Perret de toute prévention en ce qui concerne les prêts accordés à Instrumed.

Même raisonnement ou peu s'en faut pour le crédit accordé pour l'achat de la clinique Birsana (Bircher). Le banquier n'a pas été induit en erreur. Si Perret lui a parlé du soutien de Yehudi Menuhin à la fondation, il ne s'agissait que de son soutien pour la future salle de musique, pas de financement. Perret n'a parlé que de dons à venir et le banquier, qui était de surcroît juriste, devait bien savoir que le don est une promesse unilatérale sans engagement formel. Si Perret a prélevé 350.000 francs dans les caisses de Bircher pour rembourser partiellement l'emprunt, c'est une opération postérieure à la conclusion du prêt. On ne doit pas maintenant lui faire un procès d'intention.

D'une manière générale, la défense conteste que Perret ait eu une situation financière obérante.

INSOLVABILITÉ CONTESTÉE

Pour Me Freddy Rumo, Perret a toujours été en mesure de rendre à ses clients les sommes confiées. Il en admet le montant pour un total de 268.311 fr. 30, de 426.911 fr. 30 dans le pire des cas. Pour le solde, soit 728.911 fr. 10, «on est manifestement dans une relation de prêt». Ce qui ne suppose pas un remboursement immédiat.

Une notion a échappé au juge d'instruction, comme à la Cour pour l'instant, estime Me Rumo, c'est que juridiquement, la «fondation en formation» représentait une société simple dans laquelle on trouvait Perret, dames Baud et Carreras. Mme Carreras était collectivement responsable des engagements pris par Perret. Elle l'a reconnu en précisant qu'elle disposait d'un million, en tout temps, pour la fondation, ce qu'atteste une pièce bancaire. Perret était donc largement couvert puisque sa créance contre la fondation, de plus d'un million de francs, pouvait être aisément honorée. Ce que lui devait la fondation couvrait largement les sommes exigibles par les clients d'un montant inférieur à 500.000 francs. Il n'y a donc aucun doute sur sa solvabilité qui a toujours existé depuis 1973. Toutes les préventions fondées sur son insolvabilité ne peuvent donc, dès lors, être retenues.

– Quand j'ai vu comment la Cour a instruit l'affaire, j'ai eu peur, dit Me Rumo, parce qu'en interrogeant les témoins, Monsieur le président, vous avez été à la limite de ce que vous pouviez faire. Mais je réalise maintenant que la manière dont ont été menés les débats ne permettra pas la moindre critique sur le fonctionnement de la justice neuchâteloise tellement les choses ont été faites de manière approfondie.

«André Perret pourrait être victime d'une erreur judiciaire. Mais la peur s'efface et s'estompe devant un espoir: que vous rendiez cet homme à la République neuchâteloise qu'il a si bien servie, cet homme qui a été pris dans les mailles d'un destin parce qu'il a quitté les planches de son étude pour réaliser un grand projet devenu, avec Roc Montès, une réalité de près de 7 millions de francs, un projet, une fondation, dont l'audience dépasse déjà largement nos frontières.

«Je n'imagine pas des hommes courageux et une justice qui ne le soit pas. Ce serait un honneur pour la justice, aujourd'hui, de reconnaître qu'on s'est trompé, que l'on a commis une erreur au préjudice d'André Perret que je vous demande d'acquitter».

Dans sa réplique, le procureur Philippe Aubert insiste sur le fait que les clients d'André Perret ne sont toujours pas, aujourd'hui, rentrés dans leurs fonds. Bien au contraire, ils ont perdu tout droit d'agir civilement pour les récupérer. Il constate également que ni Mme Carreras, ni les mystérieux bailleurs de fonds de la fondation n'ont participé à l'indemnisation des lésés à ce jour. Seule l'épouse d'André Perret l'a fait. Il est donc hors de question de prétendre que Perret était en tout temps en mesure de faire face à ses engagements puisqu'un trou de 600.000 francs subsiste encore. Il n'y a donc pas de doute sur son insolvabilité au 1er Août 1978.

Me Rumo répond qu'après l'arrestation de Perret, il y a eu un climat de panique. C'est le mandataire d'André Perret qui a négocié le remboursement (à 40% en général) des dettes avec les clients de l'étude, pendant que le notaire était incarcéré. Même si ces clients ont signé des quittances, André Perret prend l'engagement moral de les rembourser à 100%.

– A l'origine, il n'y a aucune plainte. A l'arrivée, aucun plaignant. C'est quand même étonnant, ajoute Me Rumo qui rappelle pour conclure quel fut le dévouement d'André Perret pour les personnes âgées, pour les enfants handicapés, etc.

– Serait-ce maintenant Mister Hyde? Ce n'est pas sérieux, lance, pour conclure, l'avocat de la défense.

Sans être Mister Hyde, André Perret n'en est pas moins reconnu coupable au terme d'un procès durant lequel la justice a été jusqu'au fond des choses débusquer la vérité. JAL

• VAL-DE-TRAVERS •

Cambriolage à Travers

Un coffre-fort ouvert avec un chalumeau

La série des cambriolages se poursuit au Val-de-Travers. Le scénario est toujours le même; les outils utilisés semblables chaque fois... Les voleurs choisissent un immeuble, généralement une usine ou un commerce dont les fenêtres des caves sont à l'abri des regards indiscrets. Ce fut le cas dans la nuit de jeudi à vendredi à Travers, au Discount Jaccard, où le coffre-fort a été percé au moyen d'un poste à souder.

«Du travail de vrais professionnels» s'exclame avec humour M. Marcel Jaccard en soulignant la précision avec laquelle ont travaillé les cambrioleurs. La saignée sans bavures dans le métal indique que la flamme du chalumeau était parfaitement réglée. La serrure n'a pas résisté longtemps et l'argent – surtout de la petite monnaie, mais aussi quelques gros billets – s'est volatilisé jusqu'au dernier centime. Heureusement, M. Jaccard dépose chaque soir dans une banque la recette quotidienne; la perte n'est pas très importante au regard de ce que les cambrioleurs auraient pu trouver si cette précaution n'avait pas été prise.

Pour percer un tel coffre-fort, il faut un poste à souder. Ce dernier a été transporté depuis une voiture parquée discrètement à proximité, sur un chemin boueux où des traces de pneus ont été relevées. Depuis là, des pas conduisent tout droit à la fenêtre de la cave dont les barreaux n'ont pas résisté longtemps à la pression conjuguée d'un gros levier et d'un cric de voiture, semble-t-il. En effet, une des pièces de cet engin a cassé et elle se trouvait encore sur les lieux hier matin. Une fois la fenêtre brisée, il n'a pas été difficile d'enter dans l'immeuble, de grimper l'escalier qui mène à l'arrière-magasin et de s'attaquer au coffre-fort.

La sûreté, qui enquêtait hier, a relevé différents indices dont l'examen devrait permettre de faire progresser l'enquête rapidement, bien que personne dans les environs n'ait aperçu les cambrioleurs.

A noter pour la petite histoire que durant la semaine, un ancien commerçant de Travers avait proposé à M. Jaccard de lui vendre un coffre-fort qu'il n'utilisait plus...

Autant dire que hier matin l'affaire a été rapidement conclue. (jjc)

mémento

Neuchâtel

Jazzland: samedi, 22 à 2 h., Lou Blackburn.
Musée d'histoire naturelle: 14-17 h., salle des mammifères.
Musée d'art et d'histoire: ouvert.
Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Centrale, rue de l'Hôpital. Ensuite tél. 25 10 17.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.
La Main-Tendue: tél. 143.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 30, Les surdoués de la première compagnie.
Arcades: 15 h., 17 h. 15, 20 h. 30, Psy.
Bio: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 45, La Provinciale.
Palace: 15 h., 18 h. 45, 20 h. 45, Viens chez moi j'habite chez une copine.
Rex: 15 h., 20 h. 45, 5 gâchettes d'or.
Studio: 15 h., 21 h., La coccinelle à Mexico.

SAINT-AUBIN

La Tarentule: samedi, expos. photos Jean-Claude Mathier, 15-18 h.

PESEUX

Salle des spectacles, dimanche 8 h. 30, 4e championnat neuchâtelois de judo.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: samedi 20 h. 30, dimanche, 17 h., 20 h. 30, Tendres cousines. Dimanche, 14 h. 30, Les Charlots contre Dracula.
Noiraigue, dimanche, Château-Tremblant, 15 h., concert rétro.
Noiraigue, Salle de spectacles, aujourd'hui, dès 20 h., match au loto organisé par le FC Noiraigue.
Môtiers, samedi, Buffet de la Gare, 16 h. et 20 h., loto de l'Echo de Riaux.
Travers, samedi, Salle de l'Annexe, 20 h. 15, soirée de la fanfare; 23 h., bal.
Couvet, dimanche, Central, 15 h., loto du Männerchor.
Couvet, samedi, Cercle Italien, discothèque.
Môtiers, Musée rég., Musée Rousseau, samedi, 14-17 h.
Centre d'informations touristiques: gare Fleurier, tél. 61 10 78.
Fleurier, Centre de Rencontre: 14-22 h.
Fleurier: L'Alambic, 21-2 h.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.
La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.
SOS alcoolisme: tél. 33 18 90 et 61 31 81.
Police cantonale: tél. 61 14 23.
Police (cas urgents): tél. 117.
Police du feu: tél. 118.
Médecin de service: de samedi 12 h. à dimanche 22 h., Dr Borel, Couvet, tél. 63 16 26.
Pharmacie de service: de samedi 16 h. à lundi 8 h., Bourquin, Couvet, tél. 63 11 13. Ouverte dimanche de 11 à 12 h.
Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

Val-de-Ruz

Château de Valangin: tous les jours, 10-12, 14-17 h., sauf vendredi après-midi et lundi.
Médecin de service: du samedi 12 h. au lundi 8 h., Dr Mounier, Les Geneveys- sur-Coffrane, tél. 57 16 36.
Pharmacie d'office: par tél., Piergiovanni, Fontainemelon, tél. 53 22 56, *non réponse tél. 53 22 87*, samedi, dès 16 h. 30 et dimanche dès 19 h. Ouverte dimanche 11-12 h.
Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.
Ambulance: tél. 53 21 33.
Soins à domicile: samedi 8-9 h., tél. 53 15 31.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.
Les Geneveys-sur-Coffrane, Le Grenier, bar-dancing.

communiqué

75e anniversaire de la Société philatélique de Neuchâtel: Grande exposition et bourse aux timbres, au Musée des Beaux-Arts et d'Histoire. Aujourd'hui, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h., dimanche de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h. Bureau de poste automobile. Carte-souvenir et oblitération spéciale. Plaquette du 75e anniversaire.

Hôtel restaurant LA MOUETTE
CH 2028 Vaumarcus
QUINZAINE DES ÉCREVISSES
Réservez votre table
Tél. (038) 55 14 44 3634

Ancien Stand

DIMANCHE 8 MARS

à 16 heures précises

GRAND MATCH AU LOTO

du HC JOUX-DERRIÈRE

Abonnements à Fr. 10
pour les 25 premiers tours
Abonnements à Fr. 6.-
pour les 15 derniers tours
1er tour GRATUIT - 2 cartons
Maximum de marchandise autorisé.

OFFRES D'EMPLOIS

mp **CHAUSSURES + SPORT**
MAGASIN POPULAIRE

cherche **vendeuse** à plein temps

Si vous aimez la vente, une place intéressante vous est offerte dans magasin dynamique.
Ecrire à MP Magasin Populaire, Chaussures + Sport, av. Léopold-Robert 36, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Entreprise s'occupant de la pose et du service après-vente d'appareils thermiques, cherche

monteur de service

domicilié à La Chaux-de-Fonds, voiture de service à disposition

électriciens ou mécaniciens

avec notions d'électricité, désirant se créer une situation stable, peuvent envoyer leurs offres détaillées sous chiffre BE 5389 au bureau de L'Impartial.

5389

Pour vos articles publicitaires adressez-vous au **grossiste**

ILACQUA ANTONINO

Grand-Rue 134, 2615 Sonvilier (Suisse)
Tél. 039/41 46 51 grossiste

représentant pour la région tél. (039) 22 67 49
Articles publicitaires en tous genres:

calendriers, briquets (5 g. de gaz) porte-clefs, articles sportifs, coupes, médailles, T-Shirt, casquettes, etc.

Nous engageons des représentants. 93-56145

Coordonnerie
Antonio Bisanti
Daniel-JeanRichard 41

toutes réparations
Travail soigné, prix modérés

La nouvelle LADA 1300 LUXE

Si attendue!

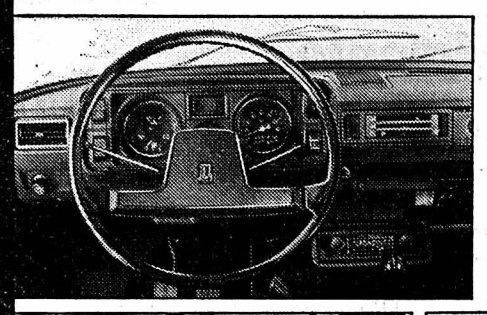

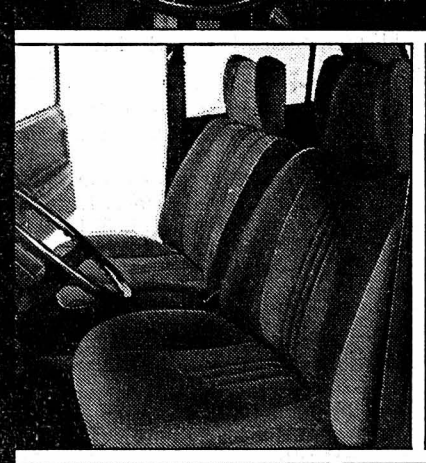

Le coût du luxe. Parfaitement raisonnable. Fr. 9500.-

...et 7,5 l aux 100 km (en essai à 90 km/h., vitesse stabilisée) grâce à l'économiseur de carburant
...et du confort pour 5 personnes grâce à un habitacle vaste, insonorisé, des sièges avant réglables
...et du volume pour les bagages, beaucoup de bagages
...et de la robustesse, un moteur souple de 4 cylindres à arbre à cames en tête et courroie crantée, 1293 cm³, 48 kW (65 CV)
...et mille et un détails importants tels que: rétroviseur latéral réglable de l'intérieur, instruments du tableau de bord bien visibles, pare-brise en verre feuilleté, feux de recul et feux antibrouillard à l'arrière.
...un essai chez le concessionnaire s'impose, vous serez agréablement surpris!

Lada 1300 Luxe: une voiture remarquablement silencieuse.

Lada

Lada 1600
Fr. 9950.-
4 portes, 5 places, 1568 cm³, 57,4 kW (78 CV)

Lada Combi 1500
Fr. 9950.-
5 portes, 5 places, 1451 cm³, 55,2 kW (75 CV)

Importateur exclusif pour la Suisse: SARES SA – 1022 Chavannes-Lausanne – Tél. 021/24 27 25

Coupon: Veuillez me faire parvenir la documentation concernant les voitures Lada.

Nom:
Prénom:
Adresse:
Localité:
Date:

Coupon à retourner à SARES SA, route de la Maladière, 1022 Chavannes/Lausanne.

Représentation LADA: **LE LOCLE: Garage du Stand,** Girardet 27, tél. 039/31 29 41 – **LA CHAUX-DE-FONDS: Garage des Stades,** A. Miche & B. Helbling, tél. 039/23 68 13 – **LA CHAUX-DE-FONDS: Garage du Versoix,** Campoli & Cie, tél. 039/22 69 88

Aimez-vous chanter ?

Jodler-Club
La Chaux-de-Fonds
cherche

2 ou 3 barytons ou basses

Adressez-vous à
Hans Forster, président
Numa-Droz 160
Tél. (039) 23 22 51

4828

NUSSLÉ NUSSLÉ

Chers fiancés...

Avec plus de 600 idées cadeaux sur 360 cartes illustrées en couleur, demandez notre

COFFRET-CADEAUX

Envoyez-nous gratuitement votre coffret-cadeaux

Nom:
Prénom:
Rue: No:
Localité:

Adressez-nous ce talon sur carte postale ou dans une enveloppe

Grenier 5-7 - 2300 La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 22 45 31

NUSSLÉ NUSSLÉ

DISTRICT DE COURTELARY

Gymnastique du 3e âge à Villeret
Une première leçon pleine de promesses

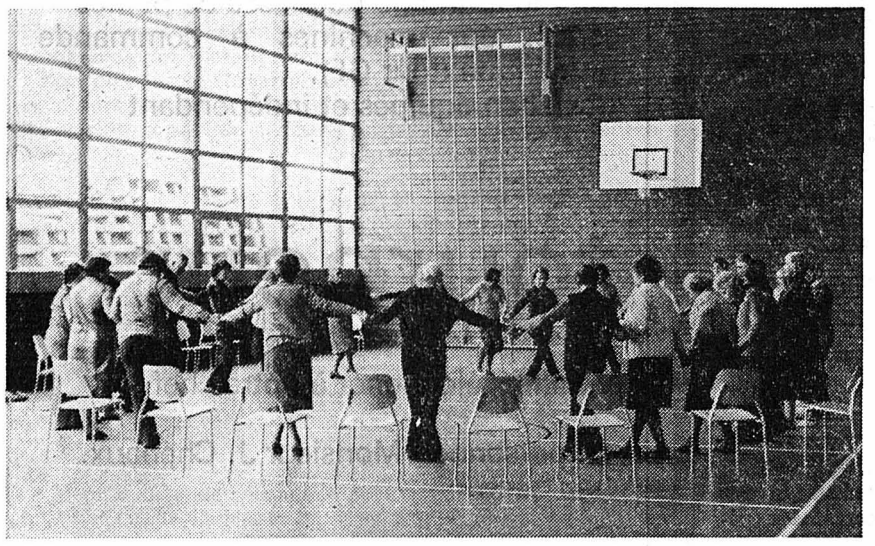

Et la ronde continue...

Près de trente personnes participaient mercredi après-midi à la leçon inaugurale de la Gymnastique du 3e âge de Villeret. Un succès plus que réjouissant pour une société toute nouvelle lancée par Mmes Edmée Jeanne Pauli et Huguette Donzelot.

UNE PARTICIPATION RECORD

C'est une volonté évidente des aînés de se maintenir en forme, et un bel exemple que nous nous plaisons à relever.

A l'occasion de cette première leçon, Mme Krieg, monitrice, de Belprahon, se plût à démontrer les nombreux avantages de la gymnastique du 3e âge et ses conséquences bénéfiques sur l'organisme et la santé.

Mme Guenin, monitrice, de Malleray, pour sa part, joignant le geste, la parole et la musique, conduisit cette première leçon à la satisfaction de toutes et de tous.

LE VŒUX DES AUTORITÉS

Cordialement invité à cette première, le Conseil municipal était représenté par M. Ulrich Scheidegger, maire et Ulrich Kaempf, conseiller municipal. La Commission de construction pour sa part avait délégué M. Claude Chappatte, vice-président. M. Scheidegger se réjouit de constater l'intérêt certain des aînés pour les activités sportives. Il fit sienne une citation faite par Me Bolle à l'occasion de son 90e anniversaire et souhaita à chacun de rester jeune jusqu'à un âge très avancé.

Le maire termina son exposé en souhaitant plein succès à cette nouvelle société et adressa de vifs remerciements à ses initiatrices.

Pour terminer rappelons que la Gym-3e âge de Villeret se réunira tous les mercredi de 14 à 15 heures dans la nouvelle halle de gymnastique, qui, soit dit en passant, a été gracieusement mise à disposition par le Conseil municipal.

Tous les nouveaux adeptes y seront les bienvenus. (mw)

Semaine exceptionnelle sur les pistes

Quelque 150 élèves des Ecoles primaire et secondaire, accomnpagnés de leurs enseignants et de quelques moniteurs «Jeunesse et Sport» ont passé une semaine exceptionnelle sur les pistes, à l'occasion de leur camp de ski. C'est à Morgins que s'est déroulé celui de l'Ecole secondaire, alors que les Ecoles primaires de Courtelary et de Cormoret avaient choisi la sympathique station valaisanne de Haute-Nendaz.

Un temps splendide, des conditions d'enneigement parfaites ont permis la pratique du ski dans des circonstances on ne peut plus favorables et c'est fourbus, mais pleinement satisfaits, le visage bruni, que maîtres et élèves ont regagné le bercail samedi dernier.

Faits à signaler, l'on a déplorer aucun accident, ce qui contribue encore au succès de cette désormais traditionnelle semaine blanche de février. (ot)

Concert du Männerchor de Corgémont
Un succès éclatant

Le concert-soirée théâtrale du Männerchor Eintracht a connu cette année à nouveau un éclatant succès. Salle comble à la halle de gymnastique où se retrouvaient pour quelques heures plusieurs centaines d'auditeurs et spectateurs de la région, amateurs de chants populaires et théâtre folklorique.

Par d'aimables paroles, M. Jean-Pierre Luthy souhaita la bienvenue à l'auditoire.

Les chants étaient exécutés sous la direction très appréciée de Mlle Verena Griesser, qui dirigea également le Chœur des dames. Les deux ensembles remportèrent un vif succès bien mérité. Dans les chansons, mentionnons des solistes, les frères Kocher, ainsi que M. Fritz Kunz.

La partie principale de la soirée était consacrée à une première représentation d'une pièce en quatre actes de M. J. Brun: «S'letschti Teschtamänt». Présent dans la salle, l'auteur a été ovationné.

Les acteurs-amateurs démontrèrent un réel talent artistique et la représentation fut une pleine réussite. Ce succès est dû également, pour une grande part, au metteur en scène, M. Arnold Schmalz, dont le talent s'affirme d'année en année. Les acteurs furent aussi l'objet d'acclamations nourries.

Une chaude ambiance régna durant toute la soirée chez les participants et particulièrement dans la partie récréative animée par le très bon orchestre «Posthorn» de Berne qui conduisait la danse.

A l'intention des personnes qui n'ont pas eu l'occasion d'assister à ce concert, nous rappelons que la représentation sera donnée une seconde fois le samedi 7 mars. C'est l'orchestre «The Hot» de Reconvilier, qui animera la partie récréative. (gl)

mémento

Centre social protestant: service de Consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, tél. (032) 93 32 21.

Pro Senectute Jura-Sud: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez- vous, tél. (032) 91 21 20.

La Main-tendue: No 143.

SAINT-IMIER

Pharmacie de service: samedi 19 h. à 20 h., dimanche, 11-12 h., 19-20 h., Voirol, tél. 41 20 72.

Médecin de service: samedi, dimanche, Dr Moser, tél. 41 26 50.

A.A. Alcool. anonymes: tél. 41 12 18.
Service du feu: tél. 118.
Service technique: tél. 41 43 45, électricité; 41 43 46, eau et gaz.
Police cantonale: tél. 41 25 66.
Police municipale: tél. 41 20 46.
Hôpital et ambulance: tél. 42 11 22.
Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.

COURTELARY

Service du feu: No 118.
Police cantonale: tél. 44 14 27.
Préfecture: tél. 41 11 04.
Sœur visitante: tél. 44 11 68.

Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

TRAMELAN

Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30.
Permanence déneigement: tél. 97 58 96.
Police municipale: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.
Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28.
Pharmacies: H. Schneeberger (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30.
Infirmière visitante: tél. 97 68 78.

CORTÉBERT

Halle de gymnastique, aujourd'hui, 20 h. 15, concert annuel de la Fanfare de Cortébert, direction: N. Buraglio. En 2e partie, Brass Band de Bienne, direction: P. Eicher. Bal conduit par l'orchestre The Wildboars.

RENAN

Halle de gymnastique. Aujourd'hui dès 20 h. 15, concert-théâtre organisé par «Les Femmes Paysannes». Après le concert, soirée familière avec l'orchestre Golden Silents Quartett.

• TRAMELAN • TRAMELAN •

Succès sans précédent au Club des accordéonistes

Samedi et dimanche derniers avait lieu l'examen final pour l'obtention du diplôme de maître accordéoniste organisé par l'Association romande des professeurs d'accordéon, présidée par M. Fritz Tschannen. Christophe Dufaux a obtenu le meilleur résultat des treize candidats qui se présentaient. Il fallait obtenir 250 points sur 300 pour réussir l'examen et Christophe Dufaux, qui était le seul candidat en âge de scolarité, a obtenu l'excellent résultat de 290 points.

A noter que ces treize nouveaux professeurs doivent subir un examen très sérieux d'une durée de 9 heures et demie réparties sur deux jours devant les experts suivants: MM. Tschannen, Bilat, Sabatini et Vogt, président suisse des professeurs d'accordéon, qui relevait le bon niveau des candidats.

Parmi ces derniers, quelques-uns se sont déjà fait un nom dans le monde de l'accordéon puisqu'il y avait le Genevois P. Guillain double vainqueur et détenteur de la Coupe romande, la médaillée de bronze du 7e Grand Prix international de l'accordéon, Mlle Francine Terrin de Payerne ainsi que le très populaire Jacky Thomet de Reconvilier.

Les diplômes seront distribués demain au Locle lors de l'assemblée de l'ARPA à tous ces musiciens méritants, à l'exception de Christophe Dufaux qui, selon une loi fédérale, devra attendre d'avoir atteint l'âge de 18 ans, mais qui pourra tout de même faire profiter tous ceux qui le désirent de son savoir.

Voici les points obtenus par le jeune accordéoniste tramelot qui fait honneur à son club dirigé par Georges Richard et qui a dû se déplacer durant quarante samedis, en plus des examens, jusqu'à Bex: questionnaire 47 points, orchestration 48, gammes 50, pédagogie 50, morceau de choix 50, direction 45. Nous ne pouvons que nous associer à ses camarades de club pour adresser de vives félicitations à ce jeune musicien. (texte et photo vu)

Fête cantonale bernoise des jodleurs 1982
Comité d'organisation constitué

Les 19 et 20 juin 1982 se déroulera à Tramelan la 28e Fête cantonale bernoise des jodleurs. Cette importante manifestation folklorique réclame une organsiation à la mesure de l'événement. Un comité d'organisation s'est constitué récemment et a tenu une assemblée en présence de M. Rudolf Schwab, représentant de l'Association cantonale bernoise des jodleurs. A cette occasion, l'ensemble des cahiers des charges a été examiné par les différents responsables des sous-comités. M. Aurèle Noirjean, député, préside le comité d'organisation et il est assisté dans sa tâche par une vingtaine de responsables.

L'organisation d'une semblable manifestation nécessite une préparation très importante de manière a assurer le succès de cette 28e Fête cantonale des jodleurs, à Tramelan en 1982.

M. Aurèle Noirjean, député qui assumera la tâche de président d'organisation de la 28e Fête cantonale des jodleurs.

Comité d'organisation: président, Aurèle Noirjean, député; 1er vice-président, Roland Choffat; 2e vice-président, Léon Raemy; secrétaire correspondance, Markus Rüfli; secrétaire des verbaux, Danilo Giovannini; caissier général, Paul Döbeli; délégué de la BKJV, Rudolf Schwab; délégué Club Anémone, Mme Lidia Rohrbach; délégué Jodler-Club, René Amstutz. Président des sous-comités d'organisation: finances, Paul Döbeli; concours, Serge Vifian; réception, Roland Choffat; dons, Léon Raemy; cantine, subsistance, Albert Voumard; presse, propagande, Jean-Jacques Schumacher; livret de fête, Gérard Choffat; loterie, André Meyrat; spectacle, musique, André Grüter; logement, Erwin Gosteli; cortège, Samuel Gerber; construction, décors, Francis Roy; police, cpl Edmond Ribeaud; sanitaires, samaritains, Section des samaritains, Tramelan, M. Jean-Paul Mathez.

(Comm. - photo vu)

• MOUTIER • MOUTIER •

Plainte du PSA rejetée par le Conseil exécutif du canton de Berne

Le Conseil exécutif du canton de Berne vient de rejeter une plainte du parti socialiste autonome (psa) déposée contre l'élection, à fin 1979, du second vice-président du Conseil de ville (législatif) de Moutier. Le psa revendiquait ce poste au regard des résultats qu'il avait obtenus lors des dernières élections, se réclamant de la tradition instaurée depuis la création du Conseil de ville en 1971. Le candidat de l'Union démocratique du centre lui avait toutefois été préféré.

Si le gouvernement bernois reconnaît le bien fondé de la requête, il n'admet toutefois pas qu'un droit coutumier puisse s'instaurer au cours d'une période aussi courte. Le parti socialiste autonome a d'ores et déjà porté plainte contre l'élection, dans des conditions similaires, du second vice-président du législatif prévôtois à la fin de l'année dernière et il envisage de porter l'affaire devant le Tribunal fédéral.

(ats)

Rétrospective Theo Kerg

Après avoir présenté deux grandes expositions depuis son installation dans ses nouveaux locaux, l'une consacrée aux lithographies de Bram van Velde, l'autre à l'œuvre gravée de Max Ernst, le Musée jurassien des beaux-arts de Moutier propose dès samedi et jusqu'au 5 avril une rétrospective de l'œuvre de Theo Kerg, couvrant la période 1950 à 1080.

Artiste important, connu pour plusieurs réalisations monumentales en Allemagne, membre du groupe abstraction - création de 1934 à 1936, puis fondateur du «tactilisme», expression située à mi-chemin entre la peinture et la sculpture, Theo Kerg est né au Luxembourg en 1906. Il a étudié les beaux-arts à Paris, puis a été l'élève de Paul Klee à Dusseldorf. De nombreux musées européens conservent ses œuvres.

L'exposition que présente le Musée jurassien groupe 190 études, esquisses, gravures et peintures qui, accrochées chronologiquement, permettent de suivre l'évolution du langage de Theo Kerg, dont les préoccupations touchent essentiellement aux drames qui secouent le monde contemporain: guerres, isolement, incommunicabilité, et toutes les formes de violence. (ats)

Championnat suisse de Power Lifting

Lors de sa dernière assemblée générale, le Club d'haltérophilie a décidé d'organiser les championnats suisses de Power Lifting. Ceux-ci auront lieu le 15 mars prochain à l'école de Chantemerle à Moutier. (kr)

• CANTON DE BERNE •

Population romande du canton de Berne
Plus de 2 millions pour la culture

Dans le cadre de l'encouragement des activités culturelles, le canton de Berne a octroyé en 1980 des subventions d'un montant global de quelque 2.180.000 francs en faveur, d'une part, d'institutions culturelles dont le champ d'activité est situé dans le Jura bernois (sans le Laufonnais), et d'autre part, d'activités ou d'institutions intéressant directement ou indirectement la population romande du canton de Berne. Il s'agit des institutions suivantes:

Musée jurassien des beaux-arts, Moutier 28.000 fr.; Musée de La Neuveville 2000 fr.; Société des amis du théâtre 11.800 fr.; Théâtres amateurs du Jura bernois 4500 fr.; Théâtre populaire romand 50.000 fr.; Ecole de musique, Saint Imier 24.394 fr.; Université populaire jurassienne 142.470 fr.; Association des écrivains neuchâtelois et jurassiens 2000 fr.; Fédération jurassienne de musique 1000 fr.; Centre de culture et de loisirs, Saint-Imier 30.000 fr.; Centre de Sornetan (expositions, musique, stages artistiques) 10.000 fr.; Commission culturelle féminine du Jura bernois 4000 fr.; Quinzaine culturelle de Moutier (garantie de déficit) 32.000 fr.; autres organisations culturelles à buts généraux 86.500 fr.

Pour ce qui est des autres activités, il faut mentionner:

Musées (notamment le Musée Schwab de Bienne) 77.000 fr.; septième Exposition suisse de sculpture, Bienne 120.000 fr.; Activités théâtrales d'expression française, Bienne 44.500 fr.; Orchestres et concerts (dont 366.800 francs pour la Société d'orchestre de Bienne) 377.726 fr.; Conservatoires 462.775 fr.; Bibliothèque municipale de Bienne 199.100 fr.; Littérature de langue française 47.856 fr.; activités culturelles à buts généraux 57.000 fr.; subventions pour le financement d'infrastructure à des fins culturelles (activités d'expression française) 364.500 fr.

Relevons que les bourses de travail à la création ne sont pas comprises dans cette répartition. (oid)

Jura bernois

Bulletin d'enneigement

Les Bugnenets: 100-150 cm., neige fraîche, pistes bonnes, les installations fonctionnent samedi et dimanche.

La Golatte-sur-Montoz: 70-100, printemps, bonnnes, fonctionnent samedi et dimanche.

Grandval: 80-110, poudreuse, bonnes, fonctionnent mercredi, samedi et dimanche.

Mont-Soleil: 120, poudreuse, bonnes, fonctionnent samedi et dimanche.

Nods-Chasseral: 100-150, printemps, bonnes, fonctionnent samedi et dimanche.

Plagne: 50-60, printemps, bonnes, fonctionnent samedi et dimanche.

Prés d'Orvin: 90-150, poudreuse, bonnes, fonctionnent tous les jours.

Romont: 50-60, dure, bonnes, fonctionnent samedi et dimanche.

Les Savagnières: 120-150, fraîche, excellentes, fonctionnent tous les jours.

Sous-le-Mont - Tavannes: ne fonctionnent plus.

Les Orvales - Malleray: ne fonctionnent plus.

Tramelan (Lumini): 70-100, printemps, bonnes, fonctionnent tous les jours, pistes illuminées.

Tramelan: 70-100, printemps, bonnes, fonctionnent tous les jours.

Les pistes de ski de fond de Graitery, des Bises, La Ferrière - Les Reussilles, Mont-Soleil, Mont-Soleil - Mont-Crosin, Les Pontins, Les Prés Vaillons, Le Jorat, Les Prés d'Orvin - Chasseral, Pierre-Pertuis - La Ferrière sont bonnes et ouvertes, avec de 50 à 150 cm. de neige de printemps.

Voir autres informations jurassiennes en page 27

Votre intérêt? Intérimer!
ADIA intérim
Avenue Léopold-Robert 84
2300 La Chaux-de-Fonds
039/22 53 51

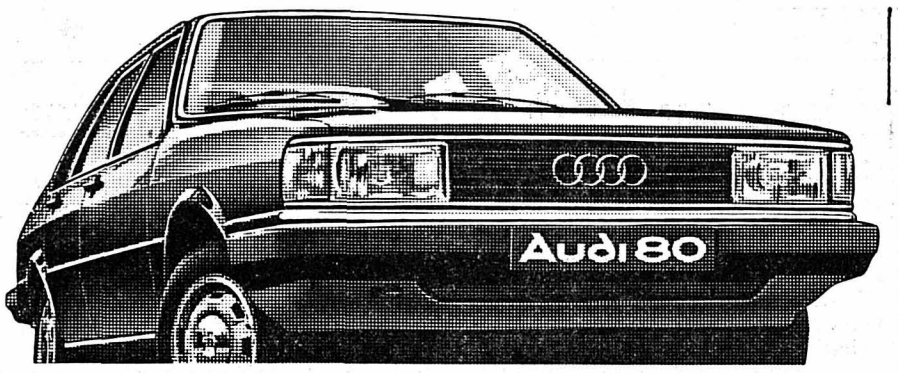

INNOVATIONS SUR L'AUDI 80: ALLUMAGE ÉLECTRONIQUE ET INDICATEUR DE CHANGEMENT DE VITESSES.

L'allumage électronique est à l'abri des pannes et garantit un rendement maximal pour une consommation minimale. L'indicateur de changement de vitesses signale au conducteur quand le moteur tourne au régime le plus favorable.

EN 1981 AUSSI, AUDI RESTE BRANCHÉ SUR LE PROGRÈS.

LA CHAUX-DE-FONDS: Sporting Garage-Carrosserie, J.-F. Stich, Crêtets 90, tél. 039/23 18 23 — **LE LOCLE: Garage Inglin,** succ. A. Pandolfo, tél. 039/31 40 30 — **LES BRENETS: Garage des Brenets,** P. Schick, tél. 039/32 16 16 — **LA FERRIÈRE: Garage du Jura,** W. Geiser, tél. 039/61 12 14 — **LE BÉMONT: Garage du Bémont,** P. Kröll, tél. 039/51 17 15 — **SAINT-IMIER: Garage Touring, Carrosserie,** L. Fiorucci, tél. 039/41 41 71.

Audi

VOUMARD

Nous cherchons pour notre usine de LA CHAUX-DE-FONDS

UN MÉCANICIEN

qualifié pour notre groupe outillage et prototypes.

UN MASTIQUEUR-PONCEUR

spécialisé sur machines ou en carrosserie.

Personne intéressée serait éventuellement formée par nos soins.

UN AIDE-CONCIERGE

personne de toute confiance, consciencieuse, ayant de l'initiative et, si possible, une certaine expérience en matière de nettoyage.

Faire offres ou se présenter le matin à VOUMARD MACHINES CO SA, Jardinière 158, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 21 11 65.

28-12170

MIKRON

cherche
pour le tournage de pièces de petites séries, sur machines à commande numérique (tour GF),
travail en équipes et indépendant

tourneur

Veuillez téléphoner à notre chef du personnel, Monsieur J. Chenaux.

MIKRON HAESLER S.A.
2017 Boudry - Tél. 038/44 21 41

METAUX PRECIEUX SA

Nous cherchons pour notre

BRANCHE ÉLECTRICITÉ

COLLABORATEUR COMMERCIAL

destiné à assurer en priorité des tâches administratives au sein d'une équipe jeune et dynamique.
Nous offrons une activité intéressante et variée ainsi que de réelles possibilités de développement à candidat bénéficiant d'une bonne formation commerciale, ayant l'esprit d'initiative et le sens des responsabilités.

Ce poste demande de bonnes connaissances des langues française, anglaise, et allemande si possible.

Conditions d'engagement et prestations sociales modernes. Horaire mobile.

Prière de faire offres écrites ou de téléphoner à notre service du personnel qui fournira volontiers tous renseignements complémentaires.

MÉTAUX PRÉCIEUX SA MÉTALOR
avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9
Tél. (038) 21 21 51, interne 377 28-174

Partout à ½ prix.

Service de publicité CFF

A

Aadorf
Aarau
Aarberg
Aarburg-Oftringen
Aarwangen
Aathal
Abländschen
Abtwil
Achseten
Ackersand
Acla
Aclens
Acquarossa
Adelboden
Adligenswil
Adliswil
Aedermannsdorf
Aefligen
Aesch
Aeschi bei Spiez
Aeschiried
Aeschlen
Aetigkofen
Aetingen
Aettenschwil
Aeugst a. A.
Aeugsterthal
Affeier
Affeltrangen
Affoltern am Albis
Affoltern-Weier
Agarn
Agarone
Agettes, Les
Agiez
Agno
Agra
Aigle
Airolo
Albenwald
Alberswil
Albeuve
Albinen
Albinenleitern
Albisbrunn
Albligen
Albonago
Alchenstorf
Aldesago
Algetshausen-Henau
Alikon
Allaman
Alle
Allenlüften
Allens
Allenwinden
Allières
Allmendhubel
Allmendingen
Allmendli
Allschwil
Allweg
Almens
Alosen
Alp Grüm
Alp Naraus
Alpenruhe
Alpiglen
Alpnach Dorf
Alpnachstad
Alpthal
Alt St. Johann
Altanca
Altbüron
Altdorf
Altenburg-Rheinau
Altendorf
Alter Zoll
Alterswil (FR)
Alterswilen
Altishofen
Altmarkt
Altmatt
Altnau
Altstätten (SG)
Alvaneu
Alvaschein
Am Bach
Ambri-Piotta
Amden
Amlikon
Ammannsegg
Ammerzwil (BE)
Amriswil
Amsteg-Silenen
Andeer
Andelfingen
Andermatt
Andiast
Andwil (SG)
Angeli Custodi
Anglikon
Anwil
Anzère
Anzonico
Appenzell
Apples
Aproz
Aquila
Aquilesco
Aranno
Araschgerbrücke
Arbaz
Arboldswil
Arbon
Arcegno
Arch
Arconciel
Ardez
Ardon
Arezen
Argnoud
Arisdorf
Aristau
Arnegg
Arnex
Arni
Arnorengo
Arogno
Arolla
Arosa
Arosio
Arth-Goldau
Arveyes
Arvigo
Arvilard
Arzier
Arzo
Ascharina
Asp
Aspi
Asse L,
Assens
Astano
Asuel
Attalens
Attelwil
Attiswil
Atzmännig
Au (SG)
Au (ZH)
Au Moulin
Aubonne
Auboranges
Auenstein
Augio
Augst
Aumont
Auressio
Aurigeno-Moghegno
Ausserberg
Ausserbinn
Ausserferrera
Ausserpraden
Autavaux
Autigny
Auvernier
Auw
Avants, Les
Avegno
Avenches
Aviolats, Les
Avra
Avry-devant-Pont
Avry-sur-Matran
Ayent
Ayer
Azmoos

B

Baar
Bäch
Bachenbülach
Bächli (Hemberg)
Bachmühle
Bachs
Bachtola
Bad Pignia
Bad Ragaz
Baden
Baden Oberstadt
Baggwil
Bains-de-l'Alliaz
Bains-de l'Etivaz
Baldegg
Balen-Gassaura
Balerna
Balgach Rathaus
Ballavaud
Ballens
Ballwil
Balm
bei Günsberg
bei Meiringen
bei Messen
Balsthal
Balterswil
Baltschieder
Banchette
Banco
Bangerten b. Worb
Bannwil
Barbengo
Barboleusaz
Bärenburg
Bäretswil
Bargen
Barico
Bärschwil
Bas-des-Monts, Le
Bas-du-Cerneux
Basadingen
Basel Bad Bf
Basel SBB
Bassecourt
Basse-Nendaz
Bassersdorf
Bassins
Bâtiaz, La
Bätterkinden
Bättwil
Bauen
Baulmes
Bauma
Baume, La
Bavois
Bayards, Les
Bazenheid
Beatenberg
Beatenbucht
Beatushöhlen -Sundlauenen
Beau-Site
Bebikon
Beckenried
Bedano
Bedigliora
Bedretto
Beffeux
Beggingen
Begnins
Bei den Weihern
Beinwil (Freiamt) am See
Bel-Air LEB
Belfaux CFF
Belfaux-Village
Bellach
Bellelay
Bellerive (VD)
Bellevue
Bellikon
Bellinzona
Bellmund
Belmont -sur-Lausanne -sur-Montreux -sur-Yverdon
Belp
Belp Steinbach
Belpberg
Belprahon
Belvedere di Porza
Bémont (NE)
Bémont, Le
Bendlehn
Benken
Benken (BL)
Benken (ZH)
Benkerjoch
Bennwil
Benzenschwil
Bercher
Berg
Berg (FR)
Berg (SG)
Berg (VS)
Berg am Irchel
Bergün/Bravuogn
Beride
Berikon (Post)
Berikon-Widen
Beringen ASS
Beringen Bad Bf
Berisal
Berlincourt
Berlingen
Bern
Bümpliz Nord
Bümpliz Süd
Felsenau
Fischermättell
Stöckacker
Tiefenau
Weissenbühl
Weissenstein
Berneck
Bernhardzell
Bernina
Bibern
Bichelsee
Bidermatten
Bidmi
Bidogno
Biel (BL)
Biel/Bienne
Biel Mett
Biel (Goms)
Biembach i. E.
Bière
Biezwil
Bigenthal
Biglen
Bignasco
Bigogno
Billens
Bilten
Binen
Binn
Binningen
Bioggio
Biogno
Bioley-Magnoux
Bioley-Orjulaz
Birchi
Birchli
Birg
Birgisch
Birmensdorf (ZH)
Birmenstorf (AG)
Bironico
Birr
Birrfeld

Toute la Suisse à ½ prix.
Avec l'abonnement ½-prix ELITE, cela ne vous coûte que 300 francs par an.

Voyagez où vous le désirez: l'abonnement ½-prix ELITE est très vite amorti. Il vous suffit, par exemple, d'effectuer chaque mois un trajet aller et retour Lausanne–Zurich, Genève–Bâle ou Sion–Berne. Ou de dépenser plus de 50 francs par mois pour le train. De plus, vos courses en bateau, en car postal et en chemin de fer de montagne ne vous coûteront, elles aussi, que moitié prix.
Et en achetant des cartes journalières pour les longs trajets, l'abonnement ½-prix devient un véritable abonnement général.
Pour en savoir plus, renvoyez-nous ce coupon.

Abonnement ½-prix	15 jours	1 mois	3 mois	12 mois
JUNIOR (pour les jeunes de 16 à 26 ans)	–	27.–	–	160.–
ELITE	45.–	60.–	120.–	300.–
SENIOR (pour les dames dès 62 ans, pour les messieurs dès 65 ans)	–	–	–	90.–

Veuillez m'envoyer le prospectus «Du coup à ½ prix par le train», et tous les renseignements sur les abonnements ½-prix 37
☐ ELITE ☐ JUNIOR ☐ SENIOR

Nom
Prénom
Rue/No
NPA/Localité

A envoyer au Service de publicité CFF, Mittelstrasse 43, 3030 Berne

L'extraordinaire TV couleur Pal-Secam **GRUNDIG 8245**

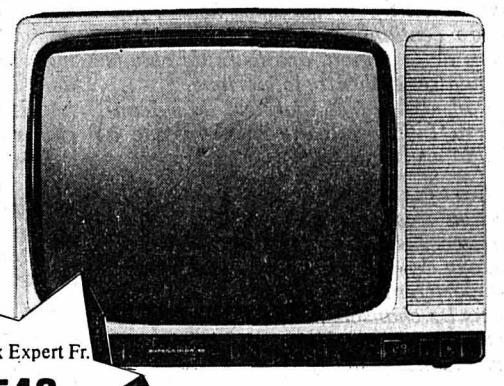

Prix Expert Fr. **2548.–**

GRUNDIG 8245 Pal-Sécam

1. modèle de pointe avec le nouveau châssis SM de sécurité tout-à-fait isolé du réseau
2. nouveau tuner avec canaux «S» (important pour la réception future des programmes des satellites)
3. télécommande pour 16 programmes avec position pour enregistreur vidéo
4. logement pour la télécommande dans le boîtier
5. ampli son de 15 watts et haut-parleur Superphon à large bande
6. prise spéciale pour connexion sur ampli Hi-Fi
7. prise enregistreur vidéo + prise haut-parleur
8. prêt pour le vidéotexte sans modification de châssis
9. boîtier de luxe avec haut-parleur frontal

notre prix **2548.–**

location «sur mesure» dès **87.–** par mois

DEMANDEZ UNE OFFRE D'ÉCHANGE !

Télévision / Disques / Hi-Fi / Photo-cinéma
brugger
La Chaux-de-Fonds L-Robert 23-25 (039) 231212

Membre du plus important groupe européen de spécialistes en Radio, HiFi, TV et Vidéo - plus de 70 magasins indépendants en Suisse.
expert

Valais: la guerre du ski hors pistes

Le ski hors pistes, appelé aussi parfois «ski sauvage» est actuellement au cœur des débats non seulement dans certaines stations du Valais et d'ailleurs, mais également au niveau des Ecoles suisses de ski, des responsables des installations de remontées mécaniques et même au niveau de l'Etat puisque le Département de l'économie publique du canton du Valais vient d'adresser un appel à ce sujet, appel qui a d'ailleurs déclenché de vives réactions de la part de certains professeurs de ski patentés, partisans du ski hors pistes.

Le conflit qui a éclaté à ce sujet a même entraîné la remise en question des priorités accordées à certains professeurs ou moniteurs de ski sur les installations de remontée mécanique. Ce que d'aucuns appellent des «discriminations» en parlant de ces priorités va exiger sous peu l'intervention de l'Office fédérale des transports, à Berne, auquel s'est adressé une étude d'avocats valaisans.

MISE EN GARDE

Le Département de l'économie publique, à Sion, vient d'adresser un appel à tous les directeurs des Ecoles suisses de ski du canton, dont le double a été envoyé à la justice et aux responsables du tourisme et des installations de remontée mécanique. Le département fait état d'une réunion qui a eu lieu récemment entre le comité de l'Association valaisanne des entreprises de remontées mécaniques et la Commission cantonale des professeurs de ski au sujet du ski hors pistes. Le département fait état de l'imprudence de quelques moniteurs et professeurs et attire l'attention de ceux-ci «sur les risques qu'ils peuvent encourir eux-mêmes et faire encourir à leurs clients et à des tiers. Nous leur demandons de faire preuve de prudence en donnant le bon exemple», note le texte officiel.

L'Etat du Valais souhaite que cette question soit examinée par les professeurs de ski du canton «avec le sérieux qu'elle mérite».

VIVE RÉACTION

La circulaire de l'Etat du Valais a aussitôt déclenché une prise de position assez vive de la part de certains professeurs partisans de «l'Ecole du ski fantastique» de Verbier. Cette école reproche à certains directeurs d'installations «d'un certain âge» de ne pas tenir compte de l'évolution rapide du ski, de la popularité aujourd'hui du ski hors pistes, de la difficulté qu'il y a à canaliser les skieurs modernes épris de liberté. Ces professeurs taxent de «prétentieuses et fausses» les mesures d'interdit qu'on veut prendre. Ils estiment (et s'adressent en ce sens à l'Etat) qu'au lieu «de vouloir stopper le mouvement, il faut au contraire mettre à disposition de la clientèle des stations des moniteurs de ski et des guides compétents» capables de prendre en mains les amateurs de plus en plus nombreux du ski hors pistes. Selon ces professeurs et guides «l'avenir du tourisme hivernal est en jeu», car à vouloir trop réglementer, on va créer un malaise, disent-ils, préjudiciable aux stations. (ats)

Zurich: une initiative fiscale aboutit

L'initiative populaire pour une réduction de la pression fiscale lancée il y a moins d'un mois par le Parti radical du canton de Zurich a abouti. Les 100.000 signatures nécessaires ont été réunies, mais afin de donner plus de poids à leur demande, les radicaux ont décidé de continuer leur récolte pendant un mois encore.

L'initiative des radicaux demande en particulier que la loi zurichoise sur les impôts prévoie la correction de la progression à froid et un allègement substantiel de l'impôt sur les revenus moyens. (ats)

A Zurich
Les jeunes s'en prennent aux socialistes

Nouvelle manifestation et nouveaux dégâts à Zurich, jeudi soir, à l'issue d'une assemblée générale du «Mouvement» des jeunes mécontents. En effet, environ 200 jeunes ont décidé alors de se rendre à la Limmathaus où les délégués socialistes de la ville débattaient de la politique à l'égard de la jeunesse. En chemin les manifestants ont brisé des vitres et des vitrines de magasins et répandu des sacs à ordures et des containers sur la chaussée.

Parvenus à la Limmathaus, ils ont perturbé la réunion des socialiste, exigeant des réponses à leurs questions. Parmi les cris les représentants de l'exécutif présents n'ont pas pu se faire entendre et la réunion s'est achevée dans le tumulte. (ats)

Ville de Berne
Finances saines

Le compte d'administration 1980 de la ville de Berne, dont la balance des dépenses et des recettes atteint quelque 540 millions de francs, présente un excédent de recettes de plus d'un million de francs. En 1979, un résultat semblable avait été enregistré.

Depuis 1976, les comptes de la ville de Berne bouclent favorablement. Auprès de l'administration de la ville, on doute cependant qu'il s'agisse d'un développement à long terme. Ces résultats positifs sont dus à la conjoncture économique favorable et au faible taux de renchérissement. Il faut ajouter qu'en 1979 et 1980, les recettes ont diminué de quelque 8 millions de francs en raison de la révision de la loi sur les impôts. (ats)

Ecublens: facteur agressé

Hier vers 8 h. 45, un facteur des mandats postaux en tournée à Ecublens, a été agressé dans un immeuble par deux inconnus, bousculé et frappé, tandis que sa sacoche, contenant environ 20.000 francs, lui était dérobée. Les agresseurs ont pris la fuite.

PRÈS DE GRINDELWALD: UN ENFANT DISPARAÎT

Un adolescent de 15 ans de Karlsruhe (RFA) a disparu depuis mardi dans la région de la «Petite-Scheidegg» au-dessus de Grindelwald (Be). Il semble que le jeune allemand, en vacances dans la région, se soit perdu dans le brouillard. Jusqu'à présent, les recherches menées avec quelque 40 sauveteurs et 10 chiens sont demeurées vaines, et les espoirs de retrouver le jeune disparu diminuent sérieusement.

BERTHOUD: UN DANGEREUX OCTOGÉNAIRE

A Berthoud, où comparait devant la Cour d'assises un Soleurois de 80 ans, accusé d'avoir commis un attentat manqué à l'explosif contre un président de tribunal. Le ministère public a requis hier huit ans de réclusion pour tentative de meurtre. Le jugement sera prononcé lundi.

Le 27 novembre 1979, le président du tribunal et juge d'instruction de Wangen A.A. (Be) Paul Jufer avait découvert en rentrant chez lui un paquet contenant près de 7 kilos d'explosifs, dont le système d'allumage n'avait pas fonctionné. L'octogénaire aurait ainsi voulu se venger de s'être fait retirer sa patente de chasse.

Au cours du procès, le prévenu a rejeté toutes les accusation portées contre lui. La défense a plaidé l'acquittement, pour elle, on ne peut prouver que l'accusé possédait de l'explosif. Cependant, selon une expertise, des marques retrouvées sur une capsule explosive ont été faite par une tenaille appartenant au prévenu. L'issue du procès dépend de cet indice.

ALTSTÄTTEN: IL JOUAIT AVEC UN BRIQUET

Un jeune garçon qui jouait avec un briquet dans une étable vide attenante à une maison a mis le feu à tout l'immeuble, à Altstätten (SG). La plus grande partie de l'étable et le toit de l'immeuble sont détruit. Les pompiers ont pu préserver le reste de l'habitation. Les dégâts sont estimés à 200.000 francs. (ats)

Le chancelier allemand Schmidt s'intéresse à la Commission fédérale pour la jeunesse

Les thèses formulées par la Commission fédérale pour la jeunesse à propos des manifestations de jeunes en 1980 suscitent un grand intérêt en Suisse comme à l'étranger. Le chancelier fédéral allemand Helmut Schmidt a reçu cette semaine un groupe d'experts dont faisait partie un membre de la Commission suisse. La brochure réalisée par cette dernière a déjà été imprimée à raison de 28.000 exemplaires. En outre, la Commission s'efforce actuellement de formuler des propositions plus précises. Un deuxième volume de thèses paraîtra cet automne.

Le 30 janvier, lors du débat du Parlement allemand sur le budget, le chancelier Helmut Schmidt avait fait l'éloge des thèses élaborées par la Commission fédérale pour la jeunesse. Il s'est notamment déclaré très impressionné par l'analyse des causes qui conduisent les jeunes gens à manifester. Mercredi dernier, il a reçu durant quatre heures un groupe d'experts – dont un Suisse – pour discuter des conclusions que politiciens, parents et autres responsables peuvent tirer des problèmes qui touchent actuellement la jeunesse. La commission présidée par le Genevois Guy-Olivier Segond a en outre été invitée par le législatif de la ville de Berlin pour un échange d'opinions, a-t-on pu lire dans les journaux allemands.

LARGE SUCCÈS

La Commission pour la jeunesse a presque été prise de court par le succès qu'ont rencontré ses thèses dans le public, apprend-on à l'Office fédéral des Affaires culturelles. Les éditions allemandes ont dû être portées de 1000 initialement à 5000, puis à 7000 et enfin à 11.000 exemplaires. A cela s'ajoutent deux éditions françaises de 2000 exemplaires chacune. Le rapport de la commission a ainsi été tiré à 28.000 exemplaires au total. Les Zurichois – ville particulièrement touchée par les manifestations de jeunes – ont été les premiers à manifester un vif intérêt pour ce rapport. Les écoles, assistants sociaux, organisations de jeunesse, communes et autres ont pris la relève. A la suite des déclarations du chancelier Schmidt, l'Office des Affaires culturelles a déjà enregistré une vingtaine de commandes de RFA.

VERS DES RECOMMANDATIONS CONCRÈTES

On a d'autre part appris à l'Office des Affaires culturelles que la Commission pour la jeunesse tente d'approfondir et de préciser ses conclusions. Elle publiera les résultats de ces travaux en septembre 1981. (ats)

N 2: usure anormale au Tessin

Moins d'un an après son ouverture, l'autoroute N 2 montre des signes d'usure anormale sur le tronçon situé entre Airolo et Varenzo. Dès que les causes des déformations seront connues et si les conditions atmosphériques le permettent, les réparations seront entreprises. Répondant à une interpellation d'un député au Grand Conseil, le gouvernement tessinois a confirmé les faits. Les déformations constatées ne sont pas normales et on n'en a jamais vues de telles sur d'autres autoroutes.

Normalement, le revêtement définitif d'une autoroute n'est posé que deux ans après son ouverture à la circulation, lorsque le terrain s'est stabilisé. Selon les résultats de l'enquête menée actuellement au Tessin, la pose de ce revêtement définitif pourrait être différée. (ats)

Renforcement du contrôle des viandes

Le contrôle des viandes et préparations de viande va être poussé plus loin encore en Suisse. Des examens relatifs aux métaux lourds (plomb, cadmium, mercure), aux tranquilisants et aux hormones synthétiques, notamment, font désormais l'objet de directives de travail. L'Office vétérinaire fédéral, dans une communication aux autorités cantonales chargées du contrôle des viandes, donne un certain nombre de prescriptions d'examen qui complètent les dispositions déjà en vigueur. La viande et les préparations sont concernées, de même que (exceptionnellement) des excréments d'animaux et des fourrages.

Outre les métaux lourds, les tranquilisants et les hormones synthétiques, l'examen histologique de la glande thyroïde et l'identification de protéines musculaires pour déterminer l'espèce animale figurent au nombre des nouvelles directives.

A l'Union suisse des paysans, on fait remarquer que l'agriculture a tout intérêt à ce que les autorités disposent des moyens nécessaires au contrôle des productions alimentaires, notamment sur le chemin allant du paysan à l'abattoir, voie pas forcément directe puisque des porcs, par exemple, sont pris en charge par des marchands ou des organismes de mise en valeur. Le contrôle est une chose positive, ajoute-t-on à Brougg. Il serait cependant souhaitable qu'il s'exerce aussi sur la marchandise importée. (ats)

Zurich: Petra Krause n'assistera pas à son procès

Petra Krause n'apparaîtra pas, lundi, devant le Tribunal de Zurich, la prévenue est retenue en Italie par son état de santé. On lui reproche des attentats à l'explosifs, des vols et du trafic d'explosifs et d'armes, à destination de l'Italie et de la République fédérale d'Allemagne. Petra Krause, qui a aujourd'hui 42 ans, a reconnu les faits qui lui sont reprochés.

Petra Piccolo-Krause, car elle s'est mariée en 1977, à Naples, doit répondre de participation à deux attentats à l'explosif, l'un contre l'ambassade d'Espagne, à Berne, l'autre, contre la «Manufacturer Hanover Trust Company», à Zurich, les 2 et 18 juin 1974. De plus, la justice l'accuse d'avoir participé à deux cambriolages à Horgen et Buelach et de s'être livrée au trafic d'armes. Les faits se sont déroulés entre 1973 et 1975, date de son arrestation.

GROS DÉGÂTS

Tant à Berne qu'à Zurich, où les plastiqueurs voulaient protester contre la détention de Puig Antich, qui devait être exécuté, et l'emprisonnement des membres de la bande à Baader-Meinhof, la vie d'autrui a été mise en danger même si des précautions ont été prises pour prévenir d'éventuels passants. Personne n'a cependant été touché, mais les dégâts commis s'élevèrent à 63.000 francs pour l'ambassade d'Espagne et 134.000 francs pour l'entreprise allemande.

DÉJÀ CONDAMNÉE

En août 1975, Petra Krause a comparu devant la justice italienne pour répondre d'un incendie, accusation dont elle a été lavée en 1978, en appel. Plus tard, en 1979, elle écopait à Varèse d'une peine de sept ans et demi de réclusion pour trafic d'explosifs. Ses complices zurichois, jugés en septembre 1977, à Zurich, ont écopé de peines de six ans et demi, cinq et quatre ans de réclusion. (ats)

Firmes pharmaceutiques critiquées

Le gouvernement fédéral allemand a annoncé hier qu'il allait examiner les critiques formulées contres des firmes pharmaceutiques – suisses entre autres – par un ouvrage publié récemment en Allemagne et co-signé par quatre Autrichiens. Les auteurs, qui ont tous travaillé dans des groupes pharmaceutiques, reprochent aux firmes Bayer, Sandoz, Ciba-Geigy et Schering Corporation (USA) de tenir secrets les effets secondaires de certains médicaments, de manipuler les résultats de leurs recherches et de corrompre des médecins en leur faisant des cadeaux.

Interrogé par l'ATS, un porte-parole Ciba-Geigy a déclaré que sa firme n'était pas actuellement à même de prendre position sur cette affaire en raison d'un manque d'informations. Il a indiqué que les accusations concernant le silence qui entourerait les effets secondaires des médicaments n'étaient pas fondées. Toutes les informations récoltées dans ce domaine sont stockées dans une banque de données qui est aussi accessible aux médecins allemands. (ats)

L'IMPARTIAL
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES
Directeur général: *Roger Vuilleumier*
Redacteur en chef responsable: *Gil Baillod*
Rédaction - Administr.: La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14 • Tél 039/21 11 35 • Télex 952114
Le Locle • Pont 8 • Tél 039/31 14 44

BUCHS. – Un nouveau poste sanitaire de frontière a été inauguré ces derniers jours à Buchs (SG) pour faire face à la forte augmentation du nombre de saisonniers yougoslaves entrant en Suisse par ce passage.

GENÈVE. – «Si tu veux la paix»: tel est le thème proposé cette année par l'action de carême des catholiques suisses et l'organisme protestant «Pain pour le prochain». Ces deux mouvements ont vu le jour il y a vingt ans, et l'étroite collaboration qu'ils ont développée depuis 1968 leur a permis de témoigner d'un esprit œcuménique concret à l'étranger également.

BERNE. – Comment éliminer les déchets – qu'ils soient inoffensifs ou dangereux – que produisent les industries et qu'elles ne peuvent traiter elles-mêmes ? L'Office fédéral de la protection de l'environnement (OFPE) vient de publier un manuel qui répond à cette question. Il offre une vue d'ensemble de toutes les installations et services qui existent en Suisse dans ce domaine.

Nouvelles affiches suisses en 1980

Cette année, les affiches examinées par le jury du concours des affiches suisses de l'année sont, pour la grande majorité, de qualité moyenne et il y a peu de réalisations remarquables. Quelques-unes sont cependant de bonne facture. Le jury, qui en a examiné 1064 – chiffre record – en a proposé 24 pour un diplôme d'honneur. Elles seront exposées dans 45 villes suisses environ.

La qualité est demeurée bien en-deçà de la quantité, estime encore le jury dans un communiqué publié hier. Elle ne correspond plus à ce qui faisait, il y a quelques années encore, le renom international de l'affiche suisse – soit la limitation du message au strict nécessaire, la conclusion du texte, la créativité et l'emploi de nouvelles techniques.

Le jury, constitué par le Département fédéral de l'Intérieur et que préside M. Claude Lœwer, président de la Commission fédérale des beaux-arts, comprend neuf membres représentant le monde de la publicité, toutes les professions concernées (photographie, arts graphiques et plastiques, étude du marché, publicité) et les diverses régions du pays.

Le jury a enfin constaté que les affiches annonçant des manifestations locales sont de nouveau plus nombreuses, preuve que la «Galerie de la Rue» se prête particulièrement bien pour annoncer des événements de brève durée. Les afiches publicitaires proprement dites reflètent l'opposition croissante entre la volonté créatrice et les impératifs commerciaux et sont de ce fait souvent le résultat d'un compromis. (ats)

Lac de Constance
Mouettes malades

L'Institut de microbiologie de Saint-Gall a constaté que le sept pour cent de la colonie de mouettes du lac de Constance est atteint de salmonellose. Le pourcentage des pigeons atteints de cette maladie est sensiblement le même. A Bregenz, en Autriche, un appel à la population a été lancé, de ne plus nourrir ces oiseaux aux alentours des habitations. La maladie peut être transmise à l'homme par l'intermédiaire des fientes des oiseaux. Les parents doivent y faire attention lorsqu'ils se promènent sur les bords du lac avec des enfants. (ats)

France: Longo Maï gagne un procès

La coopérative Longo Maï a gagné, devant le Tribunal correctionnel de Montpellier (France), un procès en diffamation contre le quotidien français «Sud». Selon les indications fournies par le tribunal, le directeur de la publication et l'auteur de l'article incriminé ont été condamnés à payer 2000 francs français à chacune des deux parties plaignantes ainsi qu'à des amendes de 2000 francs français.

Ce jugement positif est le deuxième d'une série de procès en diffamation intentés par la coopérative européenne Longo Maï. Il y a peu de temps, un journal occitan, «La Bugada», avait également été condamné.

Je suis peu gourmande. 5,8 l à 90 km/h, 7,5 l à 120 km/h, 8,5 l en ville.

Mais fringante. Moteur 903cm3, 45 ch DIN. Vitesse de pointe 140 km/h.

Et joliment marrante:

B,S,S,M.

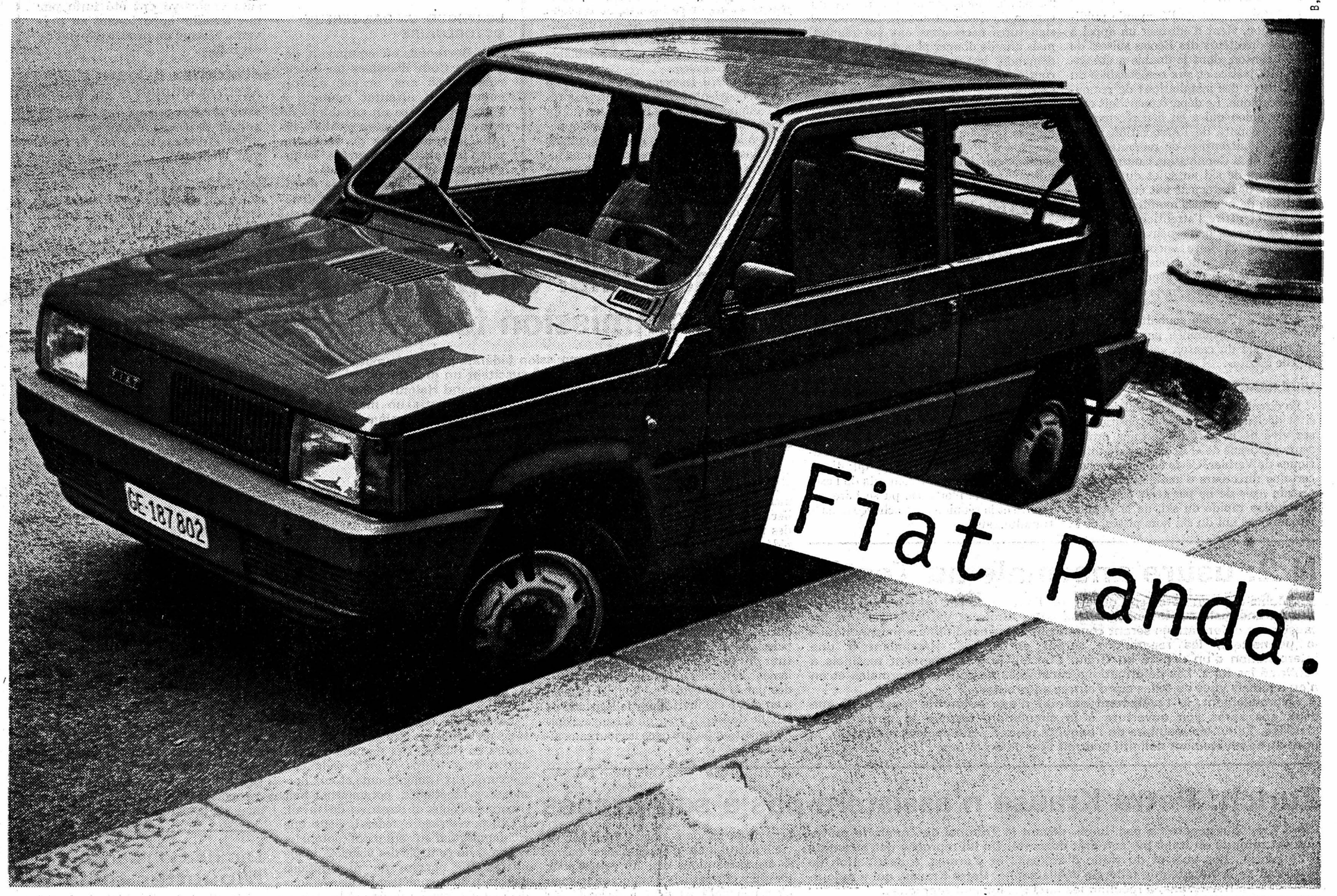

Banquette arrière à sept positions. De la cinq places à la voiture d'enfant. Rembourrages de sièges amovibles. Grand hayon arrière. Capacité de chargement: 1m3. Essuie-glace arrière. Fr.8'490.-. (Et le brio en plus). Essayer la Fiat Panda - un flirt qui pourrait tourner au mariage.

AVANTI FIAT!

FIAT

LA CHAUX-DE-FONDS
GARAGE DE LA RONDE (039) 23 54 04

LE LOCLE
GARAGE ET CARROSSERIE DE LA JALUSE (039) 31 10 50

La Chaux-de-Fonds : Garage du Versoix, 039 22 69 88 ; Garage Sporoto, 039 26 08 08 ; Auto Enzo, 039 22 69 22.
Les Breuleux : Garage du Collège, 039 54 11 64.

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 81

UTTA DANELLA

SOUS LA VOÛTE ÉTOILÉE

Roman

Droits résevés Presses de la Cité, Paris & Cosmopress, Genève

– C'est son premier engagement.

– Hm, laisse-la un peu se tremper dans le bain. Elle a ce qu'il faut pour arriver. Je viendrai la revoir d'ici quatre ou cinq ans.

– Mais si je pars, il faut que je la laisse ici ?

– Oui, elle est bien entourée.

– On voit qu'il y a longtemps que vous n'êtes pas tombé amoureux, fis-je en riant un peu.

– Ecoute, mon garçon, si elle n'était pas comédienne, je te dirais épouse-la, prends-la avec toi. Mais elle est douée, ce serait dommage pour elle. Non, il faut que vous vous sépariez et le plus tôt sera le mieux.

– Pourtant vous me parliez tout à l'heure de Weickert et de son amour avec tant de conviction, dis-je.

– Ça n'a rien à voir. C'était plus que de l'amour, c'était le destin. Tu l'aimes donc tant que cela ? Depuis quand vous connaissez-vous ?

– Depuis qu'elle est ici, quatre mois tout juste, et je l'aime depuis trois semaines.

– Au moins tu es honnête, fit-il en riant. Attends donc encore trois semaines, on en reparlera ! Et maintenant il faut que tu te sauves, je crois.

– Oui.

– Alors bonne chance mais n'oublie pas. Il ne faut pas que ça te monte à la tête, tu as encore beaucoup à apprendre.

Il me congédia après une brève poignée de main et un dernier regard.

Passant sans m'arrêter devant l'ascenseur, je dévalai les escaliers et courus jusqu'au théâtre. Ma tête bouillonnait. Rien de concret n'avait été dit mais un jour... il allait bien finir par se passer quelque chose.

NOËL

Weickert revint quelques jours plus tard et je saisis la première occasion qui se présentait pour le remercier de son intervention, mais il coupa net à mes remerciements. Il ne voulait rien entendre.

Il devait justement nous donner une preuve supplémentaire de son extraordinaire talent. Munter, qui était prévu pour le rôle de Lord Caversham dans «Le Mari idéal», tomba malade trois jours avant la première. Une grippe carabinée avec forte fièvre. Weickert reprit le rôle au pied levé, pratiquement sans répéter. Il nous regarda jouer une fois, puis monta sur scène son livret à la main; il l'avait à peine lu mais déjà il avait saisi le personnage; souverain, intérieur, parfaitement maîtrisé. Le jour de la première, il ne savait pas encore bien son texte et dut rester les oreilles collées au trou de la souffleuse, mais personne ne le remarqua.

Les 24 et 25 décembre furent des jours particulièrement chargés pour nous; deux représentations en matinée et en soirée, le théâtre ne faisant relâche qu'au soir du 24; l'après-midi encore Hilke avait joué le conte de Noël. Je passai la prendre dans sa loge, vers cinq heures. Les magasins étaient fermés, la ville semblait endormie sous la neige qui recouvrait les toits.

Nous passâmes tout d'abord chez elle pour qu'elle puisse se changer et prendre le chien. Elle se chargea des quelques paquets qu'elle avait préparés et nous nous rendîmes chez moi. Je la sentais un peu triste.

– C'est la première fois que nous ne passons pas Noël à la maison, n'est-ce pas, Wilke ? Ce ne sera pas un Noël très gai pour mes parents.

– Nous allons leur téléphoner, lui dis-je en guise de consolation.

Moi, en revanche, je n'étais pas le moins du monde triste. Depuis cinq ans que j'étais là c'était la première fois que je le passais en compagnie de quelqu'un que j'aimais.

Ilsebill m'avait toujours invité à partager son repas, excellent, mais je n'échappais pas à une certaine mélancolie. Une fois aussi j'avais été chez Almut: au milieu de l'allégresse générale je m'étais senti un étranger.

Nous n'avions pas eu le temps de faire de projets pour cette veillée de Noël, mais, deux jours plus tôt, Ilsebill avait tâté le terrain, avec beaucoup de délicatesse du reste.

– Vous partirez ou vous mangerez avec moi, monsieur Bentworth ? Bien entendu Mlle Boysen est cordialement invitée si ça lui fait plaisir.

Je transmis à Hilke – qu'entre-temps je lui avais présentée – cette invitation qu'elle accepta de grand cœur.

– J'aime bien ton Ilsebill. Ce ne serait pas gentil de la laisser seule un soir pareil. Dans ce cas, je n'aurai pas besoin de me mettre à mes fourneaux après la représentation.

Touché je lui demandai:

– Parce que tu voulais... ?

– Naturellement, je t'aurais préparé quelque chose de bon. Il est normal qu'en un tel jour une femme cuisine pour son homme.

Décidément elle m'étonnerait toujours !

A peine fûmes-nous arrivés qu'Ilsebill nous accueillit avec une tasse de café et un bon cognac.

– Pour nous réchauffer, dit-elle.

Jusqu'à présent, elle ne s'était jamais souciée de mes amies, mais cette fois-ci c'était différent et visiblement elle le sentait. (à suivre)

CHERCHEZ ET...

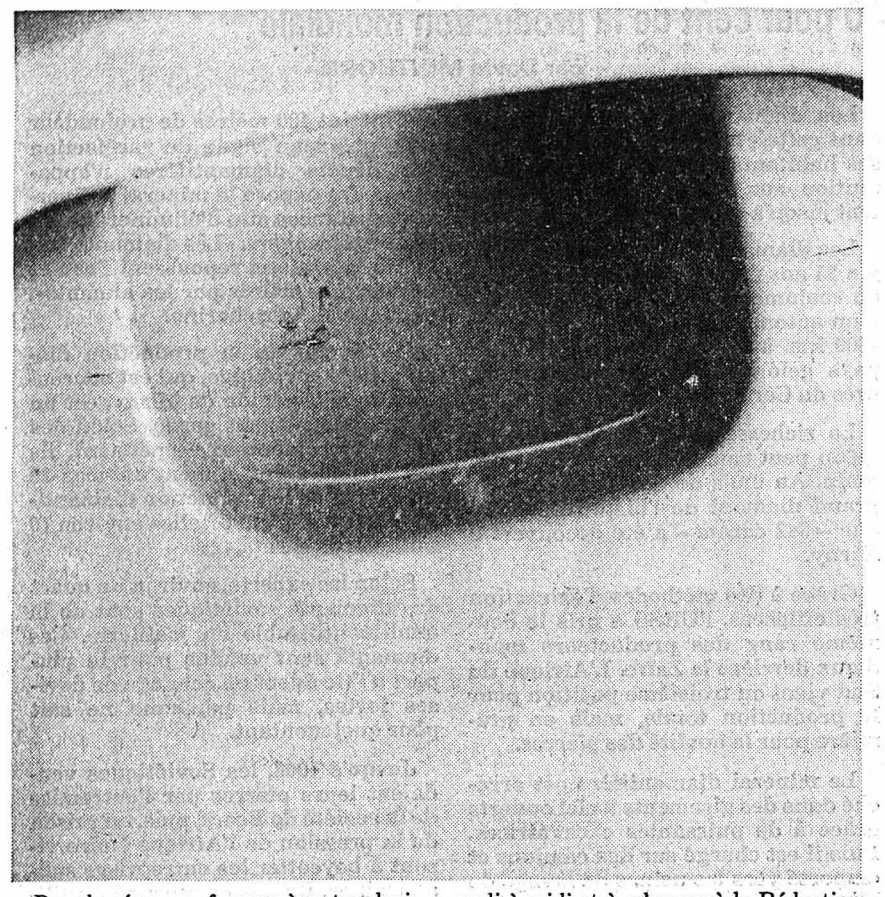

Peu de réponses fausses à notre devinette d'il y a quinze jours: pas de vis d'une ampoule électrique, pile de chapeaux, pile de plateaux.

Il s'agissait bien (voir petite photo) d'une pile, mais d'assiettes, et vous êtes nombreux à l'avoir trouvé, amis lecteurs. Le tirage au sort a désigné comme gagnante de cette semaine Mme Yvonne Chollet, rue des Fleurs 26, à La Chaux-de-Fonds, qui recevra sous peu son prix.

Et voici une nouvelle énigme. Lorsque vous aurez découvert ce que représente la grande photo ci-dessus, écrivez-le nous sur carte postale, à envoyer avant mercredi à midi et à adresser à la Rédaction de L'Impartial, case postale, 2300 La Chaux-de-Fonds. Ecrivez votre nom très clairement, ainsi que votre adresse. Les enfants sont priés d'indiquer leur âge. Bon amusement à tous!

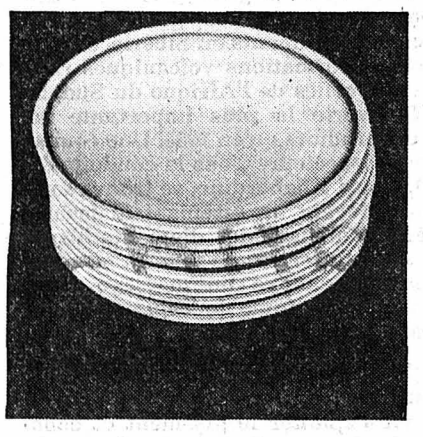

– Joyeux retour de vacances, mademoiselle ! Vous êtes bien reposée ?

Jazz

La légende de La Nouvelle-Orléans

Sous le titre New-Orléans = Sa légende vivante, Riverside a effectué en 1961 une large série d'enregistrements consacrés à de «légendaires» musiciens. Importée du Japon, cette prestigieuse collection est obtenable en Suisse et nous en parlerons intégralement.

George Lewis, clarinette, et son orchestre en 1954: Purnell, Pavageau, Marrero, Robinson, Watkie, Howard

LE CLARINETTISTE GEORGE LEWIS

Lewis, né à La Nouvelle-Orléans le 13 juillet 1900, décédé le 31 décembre 1968, est resté pour beaucoup, le représentant idéal de la pure tradition.

En 1917 il apparaît sur la scène du jazz à Mondeville avec le Black Eagle Band. Puis ce sera l'Eureka brass band, Beddy Petit, Kid Rena, Bunk Johnson, pour abréger une longue et intéressante biographie. A l'époque du Revival des années quarante, il grave des 78 tours par centaines. Si l'on précise que ses disques connus voici une dizaine d'années dépassent 600 thèmes, il faut certainement doubler ce chiffre en 1981.

A part Louis Armstrong, c'est le musicien qui fut le plus photographié, le plus copié et sur qui l'encre coula à flots! Il a souvent été critiqué musicalement; – citons Panassié: «Il n'a pas la valeur que lui prêtent de naïfs admirateurs» – par des gens qui oublient peut-être ce qu'est la sincérité. Autodidacte, il n'a jamais appris à lire la musique, possède un feeling inhabituel dans les blues, dû peut-être à ses débuts à la clarinette qui remontent à 1910 déjà, quatre ans avant qu'il ne joue en public. A l'extérieur de sa ville natale il était totalement inconnu jusqu'au jour de 1942 où Bunk Johnson l'invite pour enregistrer... (Riverside VIJ 6345) distribution Bellaphon. Ce LP est un document 1946 de l'Original zenith brass band, avec *Fidgety feet, Shake it and break it, Buggle boy.* Peter Bocage, Jim Robinson, Isidore Barbarin, Baby Dodds, sont tous d'honorables «vieillards» à cette époque et justifient les remarques signées Panassié, car c'est un esprit qu'ils recréent.

L'Eclipse alley five les réunit aussi, février 1946, accompagnant la chanteuse Sister Berenice Philips. C'est là une étape, à mi-chemin de la Tradition religieuse et du jazz traditionnel primaire.

Riverside VIJ 6344 (toujours chez Bellaphon) fait découvrir Lewis dans «sa» Nouvelle-Orléans, avec son 4tet: Alton Purnell piano, Lawrence Marero banjo et Alcide Pavageau basse le 25.9.53, dans: St Philipp breakdown, Salty dog, Lou-easy-i-a-na, sont toutes de «gentilles» mélodies chantantes pour ce clarinettiste attachant. Riverside VIJ 6343 est un document rare. Il remonte au dimanche 21.2.1954, a été effectué à Oxford dans l'Ohio durant un service religieux (vêpres) en l'église Holy Trinity Episcopal Church. L'orchestre de Lewis, avec trombone et trompette interprète des Spirituals, alors que le Reverend Kershaw les présente dans: *Just a closer, Down by the riverside, Precious lord,* tous au répertoire.

EARL HINES AND HIS BAND

Totalement différente est la musique du maître du clavier qu'est Earl Father Hines en ce mois de septembre 1961. Tout l'art de ce pianiste déborde dès *Monday date* – indicatif de tous ses concerts – dans des gravures immortalisées au Birdhouse de Chicago avec son orchestre: Ed. Smith trompette, James Archey trombone, Darnell Haward clarinette, Pops Foster basse. Riverside VIJ 6351 (distrib. Bellaphon) est un régal stéréo avec: *Westend blues* – excellente introduction du trompettiste Smith – *Squeeze me, Caution blues, Mandy Limehouse blues,* etc.

LOUIS COTTRELL TRIO

Ce merveilleux virtuose de la clarinette est considéré par les musiciens suisses se rendant régulièrement en Louisiane comme «l'âme» de cette musique et du Heritage Hall de la Nouvelle-Orléans. Né en 1911, décédé en 1980, il a été l'élève de Lorenzo Tio et de Barney Bigard, dont il a hérité la brillante et belle technique. Riverside VIJ 6350 nous procure des souvenirs de janvier 1961 avec Syles guitare et Breaux ou Pavageau basse. On entend dans ce très bon disque: *Bourbon street parade, Yellow dog blues, Blues for dixie,* qui démontrent ses talents où il excelle en tonalité «chalumeau». Les onze mélodies sont de valeur égale, et nous reviendrons à cet artiste.

SWEET EMMA BARRET AND HER DIEXIELAND BAND

Il est curieux de constater ici l'acception donnée en Amérique au terme Dixieland. Déjà en 1917, l'Original Dixieland Jass Band exécutait une musique bien étudiée et largement écrite. Actuellement, il en est de même sur notre continent. Le Jazz Dixieland doit être bien harmonisé et arrangé. Le terme américain par contre désigne lui plutôt un genre principalement improvisé et s'inspirant du répertoire «standard».

Riverside VIJ 6349 reflète une musique de qualité, grâce à la présence du trompettiste Percy Humphrey et de son frère Willie à la clarinette, ainsi que du drummer Frasier. Citons *Down in honky tonk town, I aint gonna give nobody none of this jelly-roll, Just à little while.*

Roger QUENET

same di maga zine

HUIT ERREURS

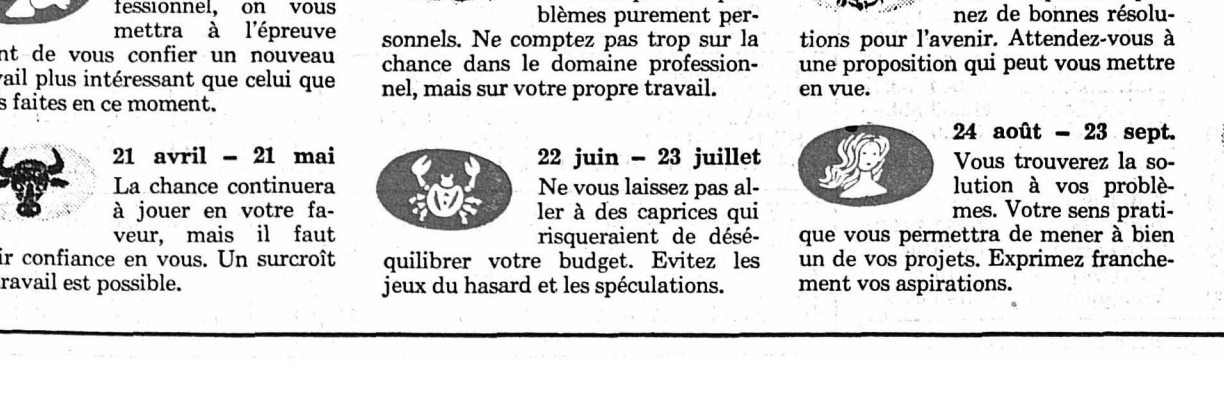

Les deux dessins de Laplace sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences. Pouvez-vous les découvrir ?

– Je t'avais bien dit qu'un jour tu ferais un malheur avec ta sacrée fronde !

MOTS CROISÉS

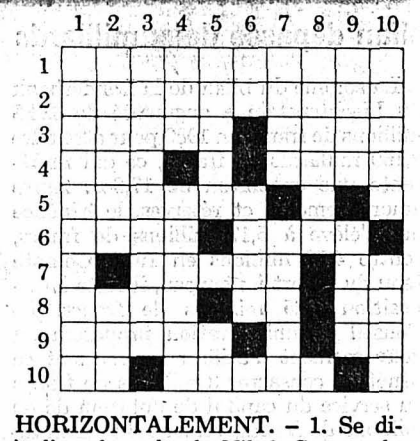

HORIZONTALEMENT. – 1. Se disait d'une branche du Nil. 2. Comme du sable fin. 3. Porter au septième ciel; Fut le premier à contourner l'Afrique. 4. Importuna beaucoup; Ordonnance royale. 5. Conventionnel girondin. 6. Peuvent être croisés; Parmi. 7. Evénement final; Crack. 8. Quatrième partie du jour; Coule au Brésil. 9. Coule en Angleterre. Richesse. 10. Bon pour le chien; Ile grecque.

VERTICALEMENT. – 1. Exercice d'harmonie. 2. La nonne lieutenant; Jaunes. 3. Native d'Orient. 4. Sans ornement; Porté avec violence. 5. Devenir aigre; Caché. 6. Pronom personnel; Chiffre. 7. Composait et chantait; Montagne des Alpes françaises. 8. Une personne quelconque. 9. Affaiblis; Personnage de Shakespeare. 10. Etat en Europe; Grossit la Moselle.

(Copyright by Cosmopress 2195)

Solution du problème paru mercredi 4 mars

HORIZONTALEMENT. – 1. Phlégethon. 2. Iouler; Ise. 3. Tubulure. 4. Haie; Co; Gé. 5. Ire; Etuvée. 6. Visitation; 7. Lotiers. 8. Eglefin. 9. Rai; Foënes. 10. Sis; En; Asa.

VERTICALEMENT. – 1. Pithiviers. 2. Houari; Gai. 3. Lubies; Lis. 4. Elue; Ile. 5. Gel; Etoffe. 6. Eructation. 7. Routine. 8. Hie; Vie; Na. 9. Os; Georges. 10. Néméens; Sa.

Solution des huit erreurs

1. Bras droit du kangourou.
2. Extrémité de sa queue.
3. Son pied gauche complété.
4. Haut du piquet de coin de gauche.
5. Un piquet déplacé derrière le kangourou.
6. Un rocher plus long, sous la barrière.
7. Un rocher en plus en haut.
8. Ecorce de l'arbre.

HOROSCOPE-IMPAR du 6 au 12 mars

Si vous êtes né le

6. Vos diverses activités seront favorisées, notamment en ce qui touche à vos affaires professionnelles.
7. Vous devriez modifier vos projets et réviser votre position. Comptez sur vous-même.
8. Profitez des occasions qui se présenteront pour améliorer votre situation matérielle.
9. Sur le plan professionnel vous réaliserez la plupart de vos projets.
10. Vous serez bien inspiré dans la plupart de vos activités et vous consoliderez votre situation matérielle.
11. Une évolution rapide se manifestera dans vos affaires. Faites preuve d'une attention soutenue.
12. Vous profiterez d'une circonstance avantageuse dans le domaine financier.

21 janv. – 19 février
Veillez à ne pas commettre de maladresse. Ecoutez les conseils que vous recevrez. Vous aurez probablement la possibilité de vous assurer un avantage professionnel.

20 février – 20 mars
Dans votre travail, vous recevrez la récompense de vos efforts passés. Ce succès stimulera votre énergie. Vous allez sortir de la réserve et exposer vos initiatives.

21 mars – 20 avril
Dans le domaine professionnel, on vous mettra à l'épreuve avant de vous confier un nouveau travail plus intéressant que celui que vous faites en ce moment.

21 avril – 21 mai
La chance continuera à jouer en votre faveur, mais il faut avoir confiance en vous. Un surcroît de travail est possible.

22 mai – 21 juin
Ne vous laissez pas absorber par des problèmes purement personnels. Ne comptez pas trop sur la chance dans le domaine professionnel, mais sur votre propre travail.

22 juin – 23 juillet
Ne vous laissez pas aller à des caprices qui risqueraient de déséquilibrer votre budget. Evitez les jeux du hasard et les spéculations.

24 juillet – 23 août
Faites le point dans vos entreprises et prenez de bonnes résolutions pour l'avenir. Attendez-vous à une proposition qui peut vous mettre en vue.

24 août – 23 sept.
Vous trouverez la solution à vos problèmes. Votre sens pratique vous permettra de mener à bien un de vos projets. Exprimez franchement vos aspirations.

24 sept. – 23 oct.
Poursuivez votre activité avec la plus grande attention. On peut vous faire une proposition qui sera fructueuse par la suite, mais qui exige de grandes qualités professionnelles.

24 oct. – 22 nov.
Les circonstances seront telles qu'elles vous permettront d'apprécier l'exacte valeur des sentiments que l'on vous témoigne.

23 nov. – 22 déc.
Suivez votre inspiration et entreprenez vos travaux avec ardeur. Le résultat sera satisfaisant.

23 déc. – 20 janvier
Vos activités professionnelles auront de bons résultats. Ne vous laissez pas entraîner à des tentations qui risqueraient de compliquer votre situation financière.

Copyright by Cosmopress

La bourse cette semaine

SUISSE: A la fin de la semaine dernière les excellents résultats annuels et les augmentations de capital annoncés par l'UBS et le Crédit Suisse avaient un impact positif sur l'ensemble du marché.

Lundi, les investisseurs se dirigeaient sur le marché monétaire où les taux de l'euro-franc atteignaient des niveaux records variant aux alentours de 9¼ % pour les échéances de 1 à 6 mois. Sur le marché intérieur, les grandes banques décidaient de relever de 1% à 7½ % les taux sur les dépôts à terme fixe d'une durée de 3 à 12 mois pour les montants de 250.000 francs et plus (6¾ de 100.000.– à 250.000.–).

La bourse ne pouvait que réagir négativement face à cette brusque montée des taux d'intérêt. L'affaiblissement des cours était général. Aux banques, les reculs affectaient avant tout Crédit Suisse −40 et Banque Leu −75. Aux financières, notons les replis de Buehrle −25, Mooevenpick −25, Interfood, dont c'était le premier jour de la négociation des droits pour la souscription de bons de participation cotait 5425 francs −775. Le droit se traitait à 700 et le nouveau bon de participation s'échangeait pour 480 francs. Dans le compartiment des industrielles, les replis étaient nombreux, parmi les titres les plus déprimés, citons BBC A −40, Ciba-Geigy, Sandoz et Nestlé porteur −25 chacune. En revanche, Alusuisse porteur et nominative (+50 et 31) honoraient positivement l'augmentation de capital et du dividende proposées à l'assemblée générale. Le bénéfice du groupe a passé de 112,6 à 135,2 millions alors que le chiffre d'affaires augmentait de 19,4%. Parmi les étrangères, on remarquait la cotation de Royal Dutch à 86½ contre 173 après son split.

Mardi, la fermeté du dollar freinait la demande pour les actions suisses et pesait sur le marché obligataire, dans un climat de hausses incessantes des taux d'intérêt, alors que l'indice zurichois des prix (+1,1% en février) venait justifier la crainte d'une vigoureuse montée de l'inflation. En conséquence, la cote continuait de s'effriter, toutefois les déchets étaient inférieurs à ceux de la veille et certaines industrielles de premier plan affichaient même quelques gains appréciables.

Effritement des bancaires sous la conduite d'UBS −40, et des financières avec Buehrle nominative −18 à 552, Electrowatt −35 et Interfood −50. Aux industrielles, Alusuisse porteur cédait 30 francs et Saurer 10, parmi les valeurs qui évoluaient à contre-courant, on trouvait Ciba-Geigy +60 à 1085 et Fischer +10.

Mercredi, les craintes d'une baisse prononcée des cours en réaction à l'annonce du relèvement des taux d'intérêt sur les obligations de caisse, dès lundi prochain à 5½, 5¾ et 6% pour ¾, ⅝, et ⅞ ans, exprimées par la plupart des spécialistes ne se concrétisaient pas. Le marché se montrait nettement moins hésitant que ces derniers jours et dans l'ensemble mieux disposé. Le recul du dollar faisait contrepoids à la hausse des taux d'intérêt.

Les valeurs chimiques se distinguaient particulièrement. Avant-bourse baby Roche se mettait en évidence par une nouvelle avance de 50 francs à 8025. Sur le marché officiel, les autres chimiques étaient aussi bien disposées avec Ciba-Geigy porteur +35, bon +15, et Sandoz bon +7 à 482. Parmi les autres valeurs industrielles qui se distinguaient, citons le bon Sulzer +15 à 390 et BBC +20 à 1370. On remarquait par ailleurs la bonne tenue des compagnies d'assurances.

Jeudi, si l'annonce de la hausse des taux pratiqués sur les bons de caisse affectait quelque peu le marché des obligations suisses, la cote des actions n'enregistrait aucune réaction défavorable. Les cours évoluaient ce jour irrégulièrement sur leur niveau de la veille. En clôture l'indice SBS demeurait inchangé.

Les bancaires se montraient aujourd'hui mieux disposées: UBS nom. s'adjugeait 11 francs à 626, bonne tenue également de SBS port. +5 à 373, après la publication des résultats de la SBS on peut affirmer que les trois banques suisses ont réalisé de bonnes affaires en 1980, leurs résultats sont qualifiés de réjouissants ou de très réjouissants. En considérant les résultats on remarque que toutes les trois ont augmenté leur bénéfice net de plus de 10% (+13,8% à 281 millions pour le Crédit Suisse, +11,1% à 286 millions pour la SBS et +15,1% à 334 millions pour l'UBS). En ce qui concerne la somme du bilan, l'UBS et le Crédit Suisse l'ont augmentée chacun de 15% respectivement à 77,5 et 63,5 milliards de francs, alors que pour la SBS l'augmentation était de 7,1% à 74,1 milliards de francs.

Pour revenir à la séance du jour on constatait l'irrégularité des assurances et l'hésitation des valeurs chimiques et industrielles. Avant-bourse, le baby Roche subissait quelques prises de bénéfices pour s'inscrire à 7950 en baisse de 100 francs.

NEW-YORK: Les dégagements bénéficiaires n'ont cessé de faire pression sur les cours, lundi, mais le marché se montrait résistant suite à une bonne demande et finalement le Dow Jones gagnait 3,41 points en clôture à 977,99. Deux thèses s'affrontent quant aux taux d'intérêt, les uns pensent qu'ils sont appelés à stagner et les autres envisagent un recul.

Quant à l'économie des Etats-Unis, elle se trouve en position très aléatoire selon M. Stockman, directeur du budget, qui attribue cette situation aux différents chocs endurés durant les derniers mois de 1980. Il prévoit une évolution plutôt difficile au cours des prochains mois.

Les difficultés d'un certain nombre d'institutions de grande envergure inquiètent aussi certaines personnalités officielles qui voient un danger grave menacer les associations d'épargne et de prêt et les compagnies d'assurances vies. Devant la crise qui menace le pays M. Reagan a rappelé qu'il s'agissait de rétablir l'expansion économique et non de gonfler les projets de dépenses du gouvernement.

Après sept séances consécutives de hausse, Wall Street réagissait négativement mardi et le Dow Jones abandonnait 13,97 points à 966,02 suite à des dégagements bénéficiaires. Les analystes les plus optimistes estimaient que le marché consolidait actuellement sa base en vue d'un nouvel essor. D'après eux, le Dow Jones qui a quitté la zone de 920/960 tente de se maintenir et de se préparer pour de nouveaux gains. Certains obstacles se dressent, par exemple: on ignore en quel état le Congrès rendra le programme économique du président Reagan, bien qu'une certaine confiance semble se faire jour sur le marché.

Mercredi, la cote s'inscrivait en hausse au cours d'une séance heurtée. Sous l'impulsion des valeurs sidérurgiques le Dow Jones gagnait 5,42 points à 971,44. Le directeur de la recherche chez un «broker» déclarait qu'à son avis l'économie était susceptible d'enregistrer de nouveaux accès de faiblesse qui pourraient durer plus longtemps que prévu. Mais à long terme il se montrait tout à fait optimiste car les actions du gouvernement sont sur la bonne voie et devraient aboutir à la création d'un climat positif. Un collègue d'une autre firme pensait que le marché se trouvait sur une base solide grâce aux institutions qui consentaient à nouveau à s'engager: elles prennent au sérieux le programme de M. Reagan et la ténacité avec laquelle il est défendu.

Jeudi, après une séance hésitante la cote s'effritait légèrement, en clôture 718 valeurs s'inscrivaient en hausse contre 768 en baisse. L'intérêt pour le «blue chips» se clamait quelque peu et les opérateurs se concentraient sur les situations spéciales. Le Dow Jones perdait 6,82 points en clôture à 964,62.

G. JEANBOURQUIN

La «Landesbank» du Liechtenstein: le total du bilan dépasse deux milliards

La somme du bilan de la Landesbank du Liechtenstein a augmenté de 324,5 millions de francs en 1980 pour atteindre 2,169 milliards de francs, ce qui représente une expansion de 17,6 %. Après amortissements et réserves, le bénéfice net s'élève à 5,17 millions de francs, contre 4,73 millions en 1979. Compte tenu du report à nouveau, il reste à disposition 5,25 millions de francs. Le Conseil d'administration proposera au gouvernement d'utiliser comme suit ce bénéfice: consacrer 3 millions de francs au service du capital de dotation de 80 millions de francs, verser 1,3 million au fonds de réserve, payer 0,85 million à l'Etat du Liechtenstein et reporter à compte nouveau 0,1 million de francs. (ats)

Chiffre record des exportations de bois résineux en grume en 1980

Durant l'année 1980, les exportations suisses de bois résineux en grume ont atteint le chiffre record de 324.615 tonnes, soit une augmentation de 20,2 % par rapport à 1979 et de 5,3 % par rapport à 1977, ancienne année record en la matière. De leur côté, les importations se sont élevées à 52.209 tonnes, soit 21,4 % de plus qu'en 1979, indique la «Schweizer Holz-Boerse».

La part la plus importante des exportations de résineux en grume revient à l'épicéa et au sapin avec 302.000 tonnes (+ 20 %). En valeur ceci représente 71,4 millions de francs (50,9 millions en 1979).

Les exportations d'autres résineux en grume ont augmenté de 23,9 % à 22.593 tonnes. L'accroissement en valeur a été de 36,6 % à 4,45 millions de francs. (ats)

Les gisements diamantifères soviétiques fournissent 20 pour cent de la production mondiale

— par David MINTHORN—

Les diamants sont si abondants dans cette ville isolée de Sibérie que ses habitants ne font même plus attention aux camions qui transportent jusqu'à 40 tonnes de minerai.

Les diamants ont été découverts il y a 25 ans dans le fabuleux gisement du «calumet de la paix», dans la région autonome du Yakutia, à plus de 4800 km. à l'est de Moscou, dans un pays gelé presque en permanence, près du Cercle arctique.

La richesse de ce trésor est telle qu'on peut ramasser les pierres à la main. Au mois de décembre, le plus grand diamant de l'histoire soviétique – 342 carats – a été découvert à Mirny.

Grâce à des méthodes d'extraction très efficaces, l'URSS a pris le deuxième rang des producteurs mondiaux derrière le Zaïre. L'Afrique du Sud vient en troisième position pour la production totale, mais en première pour la qualité des pierres.

Le minerai diamantifère est arraché dans des gisements à ciel ouverts grâce à de puissantes excavatrices. Puis il est chargé sur des camions et emporté vers les usines de lavage de Mirny, où les diamants sont dégagés.

Les camions gris-vert roulent en convoi, sans escorte, entre les gisements, à l'est de la ville, jusqu'aux raffineries, à la périphérie ouest. «Nos mineurs sont bien payés et ils ont tout ce qui leur faut, alors ils n'ont aucune raison de voler», affirme le maire, M. Nikolai Davydov.

«Nous prenons quelques mesures de sécurité dans les entreprises de transformation du minerai, mais rien n'est comparable à celles qui sont en vigueur dans les mines africaines. De toute façon, il est pratiquement impossible de distinguer un diamant brut des autres minéraux qui se trouvent dans le minerai», a-t-il déclaré.

Les ouvriers de Mirny gagnent une moyenne de 446 roubles (environ 1250 fr. s.) par mois, soit presque le triple du salaire de l'ouvrier soviétique.

Un grand nombre d'entre eux signent des contrats de plusieurs années, pour de hauts salaires, mais ils ne s'établissent pas à Mirny de façon définitive, en raison du climat rude et très froid qui règne pendant neuf mois de l'année. L'âge moyen des habitants de Mirny est de 27 ans.

Les Occidentaux doivent être munis d'autorisations spéciales pour visiter cette nouvelle ville active de 30.000 habitants, mais peu de visiteurs ont eu un aperçu des gisements de diamants, hormis les amas de pierrailles qui en ont été extraits.

Les usines de lavage qu'on aperçoit sur ces plateaux gelés sont également interdites aux visiteurs sans autorisation préalable de Moscou. M. Pavel Vertcherine, directeur du journal de Mirny, a déclaré que les mines ont atteint 400 mètres de profondeur sans qu'aucun signe de raréfaction des dépôts diamantifères n'apparaisse. On expose le minerai à diverses substances afin d'éliminer les minéraux étrangers. «Les diamants collent à la graisse, repoussent l'eau et ne sont pas attirés par les aimants», explique M. Vertcherine.

Le niveau de la production diamantifère soviétique, qui est concentrée dans la région de Mirny, est un secret jalousement gardé. Selon des experts occidentaux, cependant, ils produisent annuellement environ 20 pour cent de la production diamantifère mondiale, qui totalise environ 10 millions de carats.

Selon les experts, environ un quart des diamants soviétiques sont de la qualité utilisable en joaillerie. Ces diamants sont vendus pour la plupart à l'Occident en échange de devises fortes, mais personne ne sait pour quel montant.

Jusqu'à 1963, les Soviétiques vendaient leurs pierres par l'entremise de la société de Beers, puis, en raison de la pression de l'Afrique Noire visant à boycotter les entreprises sud-africaines, ils ont commencé à utiliser des intermédiaires. Selon un rapport occidental, les Soviétiques ont vendu en 1977 pour près de un milliard de fr. s. de diamants par l'entremise d'une société dont le siège est à Londres, et qui travaille avec de Beers.

Les trois quarts de la production diamantifère soviétique sont des pierres de qualité industrielle, servant à la fabrication d'abrasifs, de lames, de conducteurs et d'autres produits de haute technologie.

Bien que les géologues aient depuis longtemps soupçonné la présence de diamants en Sibérie, en raison de formations volcaniques rappelant celles de l'Afrique du Sud, la découverte la plus importante ne s'est produite qu'en 1955. Une équipe de prospecteurs, sous la conduite de M. Youri Khabardine, se trouva soudain devant un gisement diamantifère, contenant des diamants bleus, près d'un terrier de renard. M. Khabardine envoya un message ainsi conçu: «Je fume le calumet de la paix. Le tabac est excellent».

Des équipes de mineurs arrivèrent sur les lieux, sous contrôle de l'Etat, pour exploiter le gisement et construire la nouvelle ville de Mirny sous un climat qui est parmi les plus durs de la terre. L'agglomération de huttes de bois est devenue une ville prospère avec des immeubles de huit étages et de larges avenues construites sur un sol gelé en permanence.

L'hiver dure de huit à neuf mois et les températures descendent souvent jusqu'à 50 degrés sous zéro pendant des semaines d'affilée. Pendant le court été, la température grimpe jusqu'à 40 degrés et le soleil permet aux citadins de faire pousser des légumes et des fruits.

BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par: **SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE**

A = Cours du 5 mars — *B = Cours du 6 mars*

NEUCHÂTEL	A	B
Cr. Fonc. Neu.	730d	730d
La Neuchâtel.	700d	700d
Cortaillod	1550d	1560d
Dubied	270d	270d
LAUSANNE		
Bque Cant. Vd.	1370	1320ex
Cdit Fonc. Vd.	1088	1075
Cossonay	1450	1450
Chaux & Cim.	670d	670
Innovation	395	393
La Suisse	4650	4650
GENÈVE		
Grand Passage	395d	395d
Financ. Presse	240d	240d
Physique port.	235d	235d
Fin. Parisbas	89.—d	89.—d
Montedison	–.44	–.46
Olivetti priv.	7.20d	7.20
Zyma	1020d	1040
ZURICH		
(Actions suisses)		
Swissair port.	673	670
Swissair nom.	633	633
U.B.S. port.	3345	3330
U.B.S. nom.	626	628
Crédit S. port.	2550	2530
Crédit S. nom.	446	446

ZURICH	A	B
B.P.S.	1725	1725
Landis B	1550	1550
Electrowatt	2430	2430
Holderbk port.	567	570
Holdberk nom.	535d	535
Interfood «A»	1280of	1250
Interfood «B»	5450	5450
Pirelli	245	242
Motor Colomb.	670	665
Oerlikon-Bühr.	2375	2385
Oerlik.-B. nom.	555	550
Réassurances nom.	3160	3180
Winterth. port.	2800	2810
Winterth. om.	1680	1690
Zurich accid. nom.	9200	9150
Aar et Tessin	1470	1470d
Brown Bov. «A»	1380	1390
Saurer	620	620
Fischer port.	725	715
Fischer nom.	132	131d
Jelmoli	1330	1320
Hero	3100	3100
Landis & Gyr	154	153.50
Globus port.	2000d	2000d
Nestlé port.	3055	3055
Nestlé nom.	2015	2015
Alusuisse port.	1105	1100
Alusuisse nom.	440	438
Sulzer nom.	2700	2670
Sulzer b. part.	399	395
Schindler port.	1520	1520d
Schindler nom.	255d	255d

ZURICH	A	B
(Actions étrangères)		
Akzo	14.75	14.75
Ang.-Am. S.-Af.	24.75	25.25
Amgold I	160.50	164.50
Machine Bull	21.75	22.—
Cia Argent. El. Mant.	6.50d	6.50d
De Beers	16.—	16.—
Imp. Chemical	11.—d	11.25
Pechiney	36.50	36.50d
Philips	14.75	14.50
Royal Dutch	85.—	83.25
Unilever	110.—	109.50
A.E.G.	56.—	55.50
Bad. Anilin	112.—	111.50
Farb. Bayer	99.50	100.—
Farb. Hoechst	104.—	104.50
Mannesmann	115.—	114.—
Siemens	224.50	225.—
Thyssen-Hütte	67.25	66.50
V.W.	135.50	135.—
BÂLE		
(Actions suisses)		
Roche jce	79500	80000
Roche 1/10	7950	7950
S.B.S. port.	373	371
S.B.S. nom.	263	264
S.B.S. b. p.	286	287
Ciba-Geigy p.	1100	1090
Ciba-Geigy n.	559	557
Ciba-Geigy b. p.	810d	790

BÂLE	A	B
Girard-Perreg.	250d	250d
Portland	3100	3100
Sandoz port.	3940	4000
Sandoz nom.	1700	1715
Sandoz b. p.	478	491.20
Bque C. Coop.	880	890
ZURICH		
(Actions étrangères)		
Alcan	66.25	67.75
AT.T.	98.50	99.50
Burroughs	99.—	100.—
Canad. Pac.	68.75	68.50
Chrysler	10.50	10.75
Colgate Palm.	30.75	32.25
Contr. Data	127.—	125.50
Dow Chemical	70.75	71.—
Du Pont	95.—	94.50
Eastman Kodak	151.—	152.50
Exon	137.50	136.50
Ford	39.50	39.25
? Gen. Electric	127.—	127.—
Gen. Motors	96.—	98.—
Goodyear	36.—	36.50
I.B.M.	121.—	121.50
Inco B	38.25	38.25
Intern. Paper	89.—	90.50
Int. Tel. & Tel.	56.50	56.—
Kennecott	47.50	49.50
Litton	135.—	136.—
Halliburton	149.—	146.—
Mobil Corp.	130.—	128.50
Nat. Cash Reg.	121.50	124.50
Nat. Distillers	52.50	53.25
Union Carbide	113.50	114.—
U.S. Steel	60.50	60.50
NEW YORK		
Ind. Dw Jones		
Industries	964,62	964,62
Transports	404,40	403,73
Services public	108,15	108,11
Vol. (milliers)	45.740	44.080

Cours indicatifs

Billets de banque étrangers

Dollars USA	1.88	2.—
Livres sterling	4.15	4.50
Marks allem.	89.50	92.50
Francs français	37.50	40.—
Francs belges	5.25	5.65
Lires italiennes	–.17¼	–.19¾
Florins holland.	81.—	84.—
Schilling autr.	12.70	13.10
Pesetas	2.05	2.35

Ces cours s'entendent pour de petits montants fixés par la convention locale.

Prix de l'or

Lingot (kg. fin)	29150.-	29500.-
Vreneli	196.—	210.—
Napoléon	276.—	291.—
Souverain	266.—	282.—
Double Eagle	1120.—	1240.—

Communiqués par la BCN

	Dem.	Offre
VALCA	67.50	68.50
IFCA	1450.—	1480.—
IFCA 73	83.—	86.—

FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES

Fonds cotés en bourse	Prix payé A	B
AMCA	29.25	29.25r
BOND-INVEST	53.75	54.—
CONVERT-INVEST	72.50r	73.—r
EURIT	132.50r	133.—r
FONSA	97.—	97.—
GLOBINVEST	61.25	61.25
HELVETINVEST	95.10r	94.80r
PACIFIC-INVEST	121.—	120.50r
SAFIT	388.—t	398.—
SIMA	175.—	191.—

Fonds cotés hors-bourse	Dem.	Offre
CANAC	97.—	98.—
ESPAC	76.—	78.—
FRANCIT	90.25	91.25
GERMAC	79.—	80.25
ITAC	174.—	176.—
ROMETAC	463.50	470.50
YEN-INVEST	667.—	677.—

Crédit Suisse

	Dem.	Offre
CS FDS BONDS	55,75	56,75
CS FDS INT.	70,25	71,25
ACT. SUISSES	288,0	290,0
CANASEC	625,0	635,0
USSEC	606,0	616,0
ENERGIE-VALOR	136,0	138,0

FONDS SBS	Dem.	Offre
UNIV. BOND SEL	64.25	61.50
UNIV. FUND	85.62	82.50
SWISSVALOR	277.50	217.50
JAPAN PORTOFOLIO	521.—	501.25

	Dem.	Offre
SWISSIM 1961	1155.—	1170.—
FONCIPARS I	2520.—	2540.—
FONCIPARS II	1300.—	1315.—
ANFOS II	108.50	109.50

Fonds de la Banque Populaire Suisse

	Dem.	Offre		Dem.	Offre
Automation	74,5	75,0	Pharma	150,0	151,0
Eurac	281,5	283,0	Siat	1535,0	—
Intermobil	77,5	78,5	Siat 63	1130,0	1140,0
			Poly-Bond	62,8	63,3

INDICE BOURSIER SBS

	5 mars	6 mars
Industrie	294,6	294,6
Finance et ass.	386,7	385,6
Indice général	330,6	330,1

Convention or: 9.3.81. Plage: 29500 Achat: 29140 Base argent: 770. – **Invest Diamant:** mars 81: 610 et 670.

FINALE COUPE DES JEUNES

La Vue-des-Alpes cet après-midi dès 13 h. 30. Entrée libre

perrier

Programme de la finale

Stade de slalom de La Vue-des-Alpes

13 h. 30 1er départ de la 7e manche avec 120 concurrents

16 h. Verre de l'amitié offert à tous les jeunes ayant participé à la Coupe Perrier durant ces 10 ans d'existence

17 h. 30 Parade des champions

slalom parallèle
avec les 4 premiers de chacune des 6 catégories

19 h. Proclamation des résultats et distribution des prix, près de l'Ecole de ski

perrier

"Le Champagne des Eaux de Table"

Eau minérale gazeuse, naturelle

Souhaitez-vous renoncer à toute paperasserie inutile pour obtenir votre **prêt personnel?**

Bienvenue
banque aufina
Institut affilié à l'Union de Banques Suisses
2001 Neuchâtel, 9, place Pury, tél. 038 24 61 41

NIGHT CLUB La Chaux-de-Fonds cherche pour tout de suite
BARMAID
Ambiance agréable.
Ecrire sous chiffre SD 5505 au bureau de L'Impartial. 5505

Occasion à saisir
congélateur bahut
d'exposition
très gros rabais
Nusslé SA.
La Chaux-de-Fonds
tél. (039) 22 45 31
4327

Publicité intensive - Publicité par annonces

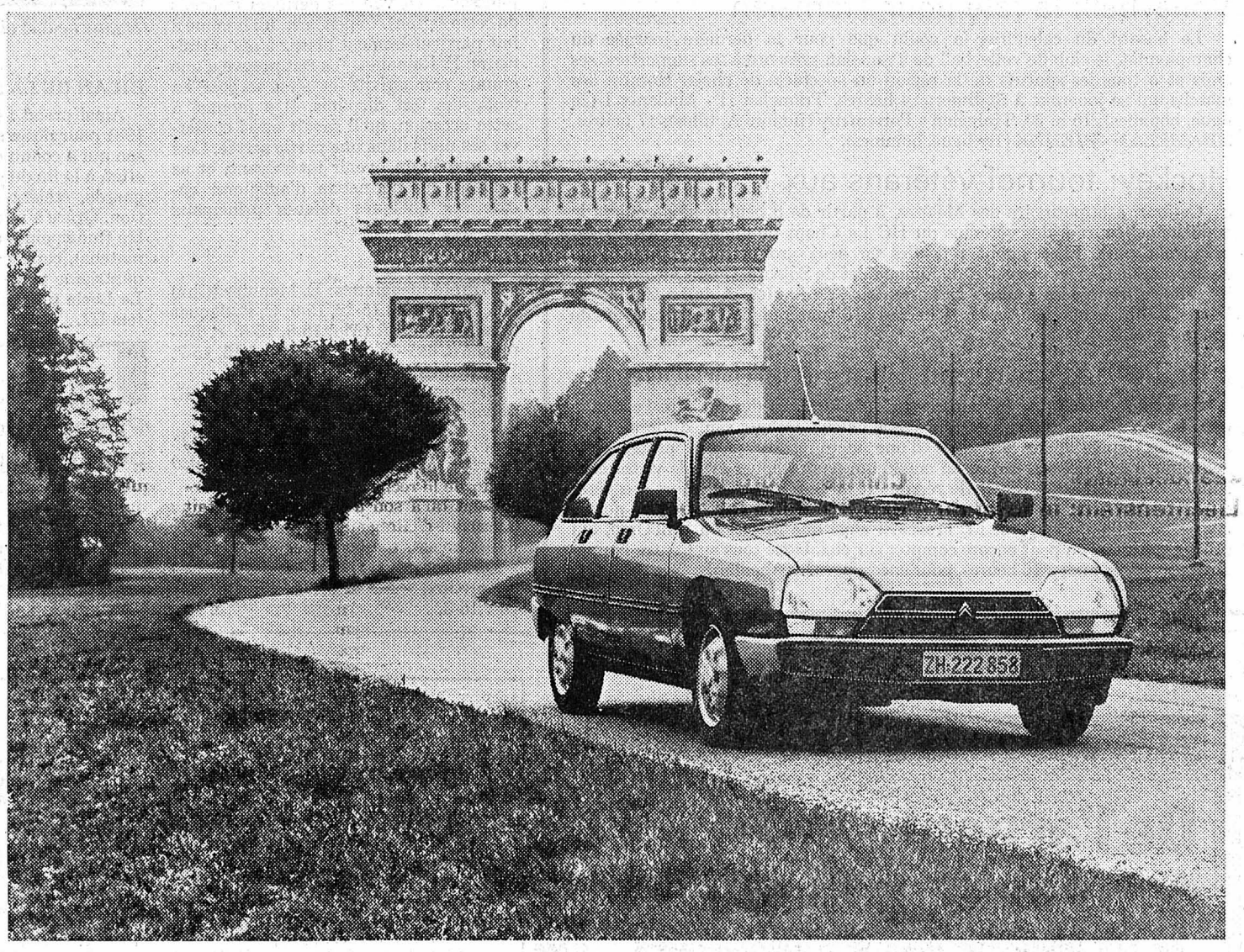

Davantage d'intérêts

sur les obligations de caisse UBS

dès lundi 9 mars 1981:

6% pour une durée de 7 à 8 ans

5 3/4 % pour une durée de 5 à 6 ans

5 1/2 % pour une durée de 3 à 4 ans

Les obligations de caisse UBS:
un placement sûr et intéressant.
Renseignez-vous à nos guichets.

Votre caissier
SUBSG
Union de Banques Suisses

La Chaux-de-Fonds
Le Locle
Les Ponts-de-Martel

Quand la Citroën GSA prend la route, elle en fait une avenue.

ADVICO

La Citroën GSA a une tenue de route impeccable – implacable pour les mauvais chemins. 4 freins assistés à haute pression ajoutent à sa sécurité. De sa classe, c'est la seule à avoir une suspension hydropneumatique qui permet de régler la garde au sol et de la maintenir à hauteur constante à vide comme à pleine charge. Mauvaises routes, connais pas. Bosses, cassis, ornières, nids-de-poule: infailliblement absorbés. La route devient une avenue.

Vous roulez confortable aussi. Des sièges moelleux et fermes juste ce qu'il faut. Beaucoup de place pour les jambes à l'arrière comme à l'avant. Et puis c'est haut de plafond la GSA: presque un mètre de garde au toit avant. C'est pratique: avec la 5e porte ça fait 766 litres de coffre, sièges rabattus.

La GSA aime faire étalage de son confort: accoudoirs, dossiers inclinables, pré-équipement radio (antenne et 2 haut-parleurs de série), rétroviseurs extérieurs réglables de l'intérieur (sauf GSA Club). Tous ces extra sont compris dans le prix.

Modeste, la Citroën GSA ne l'est que par sa consommation pas par ses performances. 6,5 l à 90 km/h, 8,2 l à 120 km/h, 9,8 l en parcours urbain.

Non, vraiment les mots ne suffisent pas. Il faut la vivre pour s'en convaincre. Un essai vous enthousiasmera. Venez. Les GSA Club, GSA Pallas, GSA X3 et GSA Break vous attendent chez les agents Citroën.

CITROËN GSA

GSA Club, GSA Pallas, GSA Club Break: 5 vitesses ou C-matic. GSA X3: 5 vitesses.

CITROËN préfère TOTAL

Championnat suisse de badminton de deuxième ligue

La Chaux-de-Fonds II termine en beauté

Ce week-end, l'équipe II de La Chaux-de-Fonds terminait son championnat suisse de 2e ligue en jouant ses deux derniers matchs. L'un à Neuchâtel contre Telebam, et le second, à domicile, contre Mossedorf II. Notons d'emblée que les Montagnards ont accompli une fin de championnat digne d'éloges.

LA CHAUX-DE-FONDS II - TELEBAM I, 2-5

Vendredi soir, opposés au deuxième du classement, les joueurs du Haut ont dû s'incliner non sans avoir opposé à leurs adversaires une vive résistance. En effet, en simple Messieurs, E. Monnier, grippé, ne s'est avoué battu que d'un petit point au troisième set face à R. Kapp. C. E. Jaquet a, quant à lui, remporté une victoire méritoire en trois sets également, où son meilleur physique a prévalu à la tecnique de Springer. Enfin P. Romanet s'est incliné logiquement contre un adversaire plus expérimenté.

En simple Dames, Nicole Jaquet à perdu, livrant un match acharné, où elle a pu constater que la puissance était d'une très grande importance dans cette compétition. Dans les différents doubles, on n'a pu enregistrer qu'une seule victoire chez les Chaux-de-Fonniers. C'est Monnier et Jaquet qui ont conquis ce point, s'imposant très nettement dans le double Messieurs. Malheureusement, tant le double Dames que le mixte n'ont pu faire valoir leurs bonnes dispositions, dans une salle mal éclairée et praticulièrement mauvaise pour la pratique du badminton. Il est à signaler, que Florence Roost, pour ses débuts en championnat suisse, a fait preuve de qualités certaines qui devraient l'encourager pour son avenir sportif.

RÉSULTATS

Simple Messieurs: E. Monnier (Chx) - R. Kapp (Te) 15-6, 11-15, 17-18; C. E. Jaquet (Chx) - P.-Y. Sprunger (Te) 15-6, 13-15, 15-11; P. Romanet (Chx) - P. Paratte (Te) 9-15, 6-15.

Simple Dames: N. Jaquet (Chx) - M. Jeanneret (Te) 5-11, 4-11.

Double Messieurs: E. Monnier, C.-E. Jaquet (Chx) - R. Rapp, P.-A. Sprunger (Te) 15-2, 15-2.

Double Dames: N. Jaquet, F. Roost (Chx) - M. Jeanneret, S. Rothenbuhler (Te) 15,5, 15-9.

Double mixte: P. Romanet, F. Roost (Chx) - P. Paratte, N. Degoumois (Te) 0-15, 9-15.

LA CHAUX-DE-FONDS II - MOOSEDORF II, 7-0

Samedi, pour son dernier match, La Chaux-de-Fonds II a comblé ses supporters en s'imposant de façon très nette et attendue. Face à la lanterne rouge, les Neuchâtelois ont fait cavalier seul et ont ainsi terminé le championnat par un «blanchissage».

Fait réjouissant, chez les dames, emmenées par Nicole Jaquet et avec le retour de Marceline Calame, aucun set n'a été concédé. Ceci prouve que le travail en profondeur fait à l'entraînement, porte ses fruits et que Madeleine Kränzlin ne sera bientôt plus esseulée à la pointe du badminton féminin chaux-de-fonnier. Dans cette victoire, il serait injuste de ne pas associer toute l'équipe dans des mêmes félicitations. (E. Monnier et C.-E. Jaquet n'ont connu aucun problème et ont démontré que leur forme était réjouissante en vue des derniers tournois de cette saison). Cependant, un homme a fait particulièrement plaisir à ses entraîneurs: P. Romanet. Il a fait preuve d'une grande combativité et s'est imposé en trois sets fort disputés. Il a montré à cette occasion, qu'il savait aussi conserver ses nerfs dans une partie serrée. Ceci lui promet un avenir intéressant, et sa jeunesse lui permettra d'améliorer encore ses quelques défauts principaux (smaschs trop faibles).

RÉSULTATS

Simple messieurs: E. Monnier (Chx) - G. Gidoi (Mo) 15-12, 15-9; C.-E. Jaquet (Chx) - G. Streit (Mo) 15-8, 15-6; P. Romanet (Chx) - E. Hirsig (Mo) 6-15, 15-7, 18-16.

Simple dames: N. Jaquet (Chx) - K. Gidoi (Mo) 11-7, 11-4.

Double messieurs: C.-E. Jaquet-P. Romanet (Chx) - G. Gidoi-G. Streit (Mo) 15-3, 15-6.

Double dames: N. Jaquet-M. Calame (Chx) - M. Räber-K. Gidoi (Mo) 15-5, 15-10.

Double mixte: F. Monnier-M. Calame (Chx) - M. Räber-E. Hirsig (Mo) 15-8,15-3.

De gauche à droite en haut et en bas: Claude-Eric Jaquet, Eric Monnier, Marceline Calame, Nicole Jaquet, Philippe Romanet

BILAN DE LA SAISON

Ainsi prend fin le championnat 1980-1981 pour notre seconde équipe. Une saison qui a connu des hauts et des bas. En effet, à la fin du premier tour, les Montagnards, étaient menacés par la relégation. Grâce à une seconde ronde admirable (huit points dans les quatre derniers matchs), cette équipe est remontée à la quatrième place du classement, derrière Le Locle (intouchable), Telebam et Tafers III.

Il est à observer que ce quatrième rang final aurait pu être amélioré sans la blessure de N. Jaquet, éloignée des courts pendant quatre mois.

Soulignons encore que, pour sa seconde saison de badminton, Claude-Eric Jaquet a quasiment réalisé un sans faute (neuf victoires sur dix simples) et qu'il s'est montré un digne second du «routinier» Eric Monnier, toujours aussi admirable de volonté et de dynamisme.

ET L'AVENIR

Les dirigeants chaux-de-fonniers, dans le but de créer éventuellement une troisième équipe, attendent de nouveaux membres et, notamment, des juniors. Ceux-ci pourront être formés grâce aux nouveaux entraîneurs J + S du club: A. sen Gupta et J. Tripet qui sortent d'un camp d'une semaine à Macolin.

Jité

Au programme ce week-end

Handball: La Chaux-de-Fonds reçoit Soleure

Cette rencontre de championnat se déroulera cet après-midi, au Pavillon des Sports de La Chaux-de-Fonds. A cette occasion, les joueurs des Montagnes neuchâteloises entendent confirmer une saison des plus satisfaisantes. En match d'ouverture, les équipes juniors seront aux prises, dès 16 heures, match principal à 17 heures.

Volleyball: la fête pour Tramelan

Le hasard du calendrier a voulu que pour la dernière journée du championnat, le club de volleyball de Tramelan présente à ses supporters, ses amis et à tous les sportifs de la région un spectacle de choix. Horaire des matchs qui se joueront à St-Imier: 14 heures, Tramelan II - Malleray I (2e ligue, hommes); 15 h. 30, Tramelan - Porrentruy (juniors A, filles); 17 heures, TRAMELAN - BIENNE (1re ligue, hommes).

Hockey: tournoi vétérans aux Mélèzes

Ce jour, à la patinoire des Mélèzes, à partir de 8 heures, se déroulera le traditionnel tournoi des vétérans du HC La Chaux-de-Fonds. Six équipes y prendront part. Elles seront réparties en deux groupes. Le groupe A se composera de Genève-Servette, de Langnau et de Soleure. Quant au groupe B, il verra s'affronter les équipes de Porrentruy, de Laufon et de La Chaux-de-Fonds. La finale qui débutera à 17 heures se disputera entre les vainqueurs de chaque groupe.

Abeille-Basket reçoit Beauregard Fribourg

La venue de l'équipe fribourgeoise de Beauregard devrait être l'occasion pour les Abeillards de montrer leur réelle valeur. Défaits samedi dernier par Auvernier, après avoir été près d'une victoire, les jeunes protégés de l'entraîneur L. Frascotti feront un maximum pour renouer avec la victoire. Si Müller, actuellement à l'école de recrue est de la partie, il y a fort à espérer qu'il «tirera» tous ses camarades qui ont nom Sifringer, Duella et autres Blaser ou Willen, Castro et M. Frascotti ainsi que Morici ou Dall'Omo, qui prouveront que l'on peut encore compter sur eux. Donc tous au Centre Numa-Droz, cet après-midi à 16 heures, pour encourager les Abeillards.

Football

Prolongations de contrats pour des Lucernois

Le FC Lucerne a prolongé les contrats qui le lient au libero Bruno Rahmen (32 ans) et à l'avant-centre Peter Risi (30 ans), meilleur marqueur du championnat. La prolongation est d'une année (30 juin 1982) pour le premier et de deux ans pour le second (30 juin 1983).

Voir autres informations sportives en page 21

De l'argent comptant immédiat

sur demande avec des mensualités spécialement réduites!

Chez nous vous pouvez étaler votre remboursement même sur 48 mois. La mensualité s'en trouvera réduite d'autant! **p. ex. Fr. 3'000.–,** remboursables en 48 mensualités de Fr. 80.95. Sur demande, mensualités plus grandes pour un remboursement plus rapide.

Assurance pour solde de dette avec triple protection contre les risques comprise: libération du paiement des mensualités. **1.** en cas de *maladie/accident*, **2.** *en cas* d'invalidité, **3.** paiement du solde de la dette en cas de décès.

Paiement intégral du montant de crédit désiré garanti sans aucune déduction, sans frais supplémentaires!

Bien entendu discrétion absolue! Nous garantissons: attitude compréhensive en cas de situation difficile involontaire.

Herzog BSR 88-128

Remplir, détacher, expédier à l'adresse ci-dessous!

OUI, je désire un crédit de **Fr.** N 383 **Mensualité désirée env. Fr.**

Nom

Prénom

Rue/no

N.P./lieu

Né(e) le État civil

Profession

Employeur

Salaire mensuel Fr. Revenu de l'épouse Fr.

Date

Signature

Banque Rohner

1211 Genève 1, Rue du Rhône 68, Tél. 022/28 07 55

SI VOUS ÊTES

employé de commerce

— de langue maternelle française — ou maîtrisant bien cette langue
— au bénéfice de quelques années de pratique
— intéressé par les **formalités d'exportation et d'importation,** telles que déclarations, relations avec les autorités douanières

vous trouverez dans notre entreprise, qui traite des produits de marque, une activité variée et indépendante au sein d'une petite équipe jeune et dynamique.

Nous nous réjouissons de recevoir prochainement vos offres de services que nous traiterons avec discrétion, par l'intermédiaire de PUBLICITAS, sous chiffres B 920 094, rue Neuve 48, 2501 Bienne

Notre domaine est la fabrication de caractères, d'outillages de précision, d'étampes industrielles, de moules, l'injection de pièces techniques en plastique, les traitements de surface, les traitements thermiques et l'usinage chimique.

Nous cherchons des

mécaniciens

mécaniciens régleurs

Faire offres ou se présenter, de préférence sur rendez-vous, à **CARACTÈRES SA,** rue du Parc 7, 2400 Le Locle, tél. 039/31 50 31

Nous cherchons pour entrée au 1er avril ou date à convenir

employée de fabrication

connaissant bien le produit horloger.

Horaire réduit possible.

Faire offre ou se présenter à Louis Erard & fils SA, 161, rue du Doubs, 2301 La Chaux-de-Fonds. 5722

L'école cantonale d'agriculture de Cernier

cherche une

gouvernante aide-cuisinière

Activité:
participation à l'élaboration des repas, responsabilité de 3 à 4 jeunes filles aides de ménage.

Formation désirée:
professionnelle ou expérience en cuisine.

Langue maternelle:
indifférente, mais bonnes connaissances du français exigée.

Traitement: légal.

Horaire: légal.

Entrée en fonction:
1er juin 1981 ou date à convenir.

Pour tous renseignements:
école cantonale d'agriculture.
2053 Cernier, tél. (038) 53 21 12. 5731

Fiat baisse ses prix!

Une baisse de prix sensationnelle sur des modèles Fiat déjà fort appréciés les rend encore plus avantageux:

	ancien prix	nouveau prix	réduction
Ritmo 60 L 3 portes	10'690.-	10'490.-	- 200.-
Ritmo 65 CL 5 portes	12'240.-	11'840.-	- 400.-
Ritmo 75 CL 5 portes	12'840.-	12'440.-	- 400.-
Ritmo Targa Oro 65 CL 5 portes	13'420.-	13'020.-	- 400.-
Ritmo Targa Oro 75 CL 5 portes	13'970.-	13'570.-	- 400.-

(La baisse de prix s'applique aussi à toutes les autres versions Ritmo.)

131 Racing Walter Röhrl	16'250.-	14'950.-	- 1'300.-
X 1/9 5 Speed	17'150.-	15'950.-	- 1'200.-

Fiat lance des nouveautés!

Un atout Fiat: les prix de lancement avantageux de ses nouveaux modèles:

Panda 45		8'490.-	131 CL	1400cm3 4 portes	12'900.-
127 Special	903cm3 3 portes	8'490.-	131 Supermirafiori	1400cm3 4 portes	14'450.-
127 Special	1050cm3 3 portes	8'890.-	131 Supermirafiori	1600cm3 4 portes	14'950.-
127 Super	1050cm3 3 portes	9'790.-	131 Supermirafiori	2000cm3 4 portes	15'950.-
127 Sport	1050cm3 3 portes	10'990.-	131 Super Panorama	2000cm3 5 portes	16'950.-
Ritmo Super 85		13'990.-			

Fiat fait des offres!

Fiat plus avantageux que jamais grâce à des offres spéciales pour:
la gamme actuelle 127 la gamme 132
la gamme actuelle 131
Rendez visite à votre concessionnaire Fiat. Vous ne le regretterez en aucun cas!

B,S,S,M.

AVANTI FIAT!

FIAT

LA CHAUX-DE-FONDS
GARAGE DE LA RONDE (039) 23 54 04

LE LOCLE
GARAGE ET CARROSSERIE DE LA JALUSE (039) 31 10 50

La Chaux-de-Fonds: Garage du Versoix, 039 22 69 88; Garage Sporoto, 039 26 08 08; Auto Enzo, 039 22 69 22.
Les Breuleux: Garage du Collège, 039 54 11 64.

OFFRES D'EMPLOIS

Dans le cadre de l'expansion de l'Ecole-Club Migros de La Chaux-de-Fonds
nous cherchons, pour compléter l'effectif de notre corps enseignant, des

PROFESSEURS-ANIMATEURS

de

danse de jazz et gymnastique
bougies
batik
cuisine élémentaire
cuisine (spécialités culinaires)
comptabilité
cannage de chaises
piano jazz

Envoyez offres écrites et documents usuels au département culturel Migros, Administration 21, case postale 550, 2000 Neuchâtel

école-club migros

28-92

Chopard
GENÈVE

Fabrique d'horlogerie soignée cherche pour date à convenir

tourneur sur boîtes or
Gudel

Travail soigné en atelier, dans une équipe sympathique.
Bon salaire si capable. Suisse ou permis valable.
Tél. (022) 82 17 17. 18-5244

LAMEX SA, Manufacture de boîtes et de plaqué or galvanique, Alexis-Marie-Piaget 26

engage

LAPIDEURS
MEULEURS
POLISSEURS
AVIVEURS

sur plaqué or.

Les candidats expérimentés sont priés de téléphoner entre 8 h. et 10 h. au (039) 23 13 21. 5345

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS
SERVICES INDUSTRIELS

RAPPEL

Le recensement des appareils à gaz du réseau de La Chaux-de-Fonds arrive à son terme.

A cet effet, nous rappelons aux usagers qu'ils ont la possibilité de remplacer les cuisinières, les chauffe-eau et les chauffe-bains non convertibles au nouveau gaz par des appareils adaptés à ce gaz.

à des conditions spéciales jusqu'au 31 mars 1981.

Bientôt dans les Montagnes neuchâteloises

GAZ**NATUREL**
Energie propre. Approvisionnement sûr.

SERVICE DU GAZ
1084

Alfetta 2.0: 5 vitesses, 130 chevaux, plus de 185 km/h, Fr. 19'960.-. Autres modèles Alfetta dès Fr. 17'600.-.
6,9 l à 90 km/h; 9,6 l à 120 km/h; 13,4 l en ville.

Alfa Romeo
Depuis toujours, une technologie qui gagne.

La Chaux-de-Fonds: Garage Métropole SA, Rue du Locle 64, tél. (039) 26 95 95

CAFÉ DU GAZ
ce soir
DANSE
avec Jean-François Betrix et Golo (musette) 5772

CAFÉ DU GLOBE
Ce soir
jambon chaud
Röstis - Salade à volonté - Fr. 9,50 5625

J'achète
outils d'horlogerie et anciennes montres
tél. (01) 984 27 97 5218

I-47033 CATTOLICA (Adriatique) HÔTEL ESPERIA - Moderne, tout confort. Près mer. Situation tranquille. Cuisine soignée. Pens. complète: 25.5-30.6 et sept. 13.500 L. (chambres/ douche/ WC.: 14 000 L.); juillet et du 21 au 31.8, 17 000 L. (17 600); 1-20.8, 18 700 L. (19 000). Parking. On parle français. Prospectus et réservations. Tél. (0039541) 96 19 98; dès le 22.5, tél. 96 13 99. 85-50815

CONFÉRENCE PUBLIQUE
Mardi 10 mars 1981 à 20 h. 15,
à L'Aula de l'école professionnelle commerciale (SSEC), Serre 62
Analyse comparée du comportement de deux entreprises horlogères, durant la crise des années 20
par M. François JEQUIER
Organisation : Commission scolaire et C.E.O.

Restaurant du Musée
Daniel-JeanRichard 7
Tél. (039) 22 27 19

Menu de dimanche
LANGUE DE BŒUF
sauce madère
Purée de pommes de terre - Salade
Fr. 11,50 par personne 5457

CINÉMAS

CORSO Tél. 22 25 50
Kirk Douglas - Martin Sheen
NIMITZ RETOUR VERS L'ENFER
Un film fantastique et intelligent.
Soirées à 20 h. 30
Matinées: sam. dim. à 15 h. - 16 ans 5450

CORSO Tél. 22 25 50
1976... Cria Cuervos - 1977... Elisa vida mia 1978... se nommait
LES YEUX BANDÉS
Un film de Carlos Saura
GUILDE DU FILM
Samedi et dimanche à 17 h. 30 5450

EDEN Tél. 22 18 53
2e SEMAINE - Un succès mérité
C. Deneuve, G. Depardieu, J.-L. Trintignant S. Gainsbourg, A. Souchon dans
JE VOUS AIME
L'un des meilleurs films de Claude Berri
Soirées à 20 h. 30
Samedi, dimmanche à 15 h. - 16 ans 5508

EDEN Tél. 22 18 53
En réédition, le chef-d'œuvre immortel de Federico Fellini
FELLINI ROMA
Parlé français. Un des plus beaux films de cette décade
Samedi, dimanche à 17 h. 30 - 16 ans 5508

EDEN Tél. 22 18 53
Strictement pour public averti un nouveau film de catégorie X... Pas pour tous les yeux !
CHAUDES FRIANDISES
(Hot Cookies) 1re vision.
Samedi à 23 h. 15
Lundi, mardi, mercredi à 18 h. 30 - 20 ans 5508

PLAZA Tél. 22 21 23
Rude, rageur, viril
Indochine juillet 1954
CHARLIE BRAVO
Un film dur et musclé
Soirées à 20 h. 30
Matinées à 17 h.: sam., dim. - 18 ans 5449

PLAZA Tél. 22 21 23
600 km. pour un chat et deux chiens pour retrouver leur maîtres
L'INCROYABLE RANDONNÉE
Un merveilleux spectacle pour les enfants
Samedi, dimanche
Matinées à 15 h. 5449

SCALA Tél. 22 22 01
Walt Disney présente
LA COCCINELLE À MEXICO
Un nouveau film !
De nouveaux exploits !
Samedi, dimanche
15 h. - Dès 7 ans - Prolongation 5497

SCALA Tél. 22 22 01
Jean-Paul Belmondo dans un film d'action et de suspense de Henri Verneuil
LE CHEF DU CLUB NUMBER 1
avec Bernard Blier et Marie-France Pisier
Soirées à 20 h. 45
Matinées; sam. dim. à 17 h. 30 - 16 ans 5498

ABC Tél. 23 72 22
DER FANGSCHUSS
Le coup de Grâce
d'après le roman de Marguerite Yourcenar. de Volker Schlondorff
20 h. 30 - 16 ans 5349

il n'y a pas de mauvaise place pour une publicité bien faite !

Salsomaggiore Terme
vacances santé
Station thermale près de Parme renommée pour ses eaux très riches en iode. Excellents résultats dans le traitement de rhumatisme, arthrose, affections du nez, de la gorge et des bronches, affections gynécologiques, surdité rhinogène.
170 très bons hôtels et pensions, les plus modernes installations de cure, vastes parcs, sports, manifestations culturelles, divertissements, excursions.
Pour tout renseignement et documentation: Terme S.p.A. - I-43039 Salsomaggiore - Tel. 0524/78201 - Telex 530639

Pâques 81
KUONI
NOS VOYAGES SPÉCIAUX Vols au départ de Genève

AMSTERDAM par avion, 4 jours Fr. 830.–	LONDRES par avion, 4 jours Fr. 730.–	TUNIS par avion, 5 jours Fr. 865.–	PARIS transport seulement dès Fr. 95.–
ATHÈNES par avion, 5 jours Fr. 895.–	PÉRIGORD par train, 5 jours Fr. 750.–	VIENNE par avion, 4 jours Fr. 780.–	Tour standard dès Fr. 570.–
FLORENCE par train, 5 jours Fr. 395.–	ROME par avion, 4 jours Fr. 785.–	SUD DE LA FRANCE par train et car, 5 jours Fr. 590.–	Tour de luxe dès Fr. 1095.–
ISTANBUL par avion, 5 jours Fr. 1225.–	RHODES par avion, 8 jours Fr. 1060.–	TERRE SAINTE par avion, 2 semaines Fr. 2430.–	Transport et logement dès Fr. 443.–

Voyages Kuoni - à votre agence de voyages et dans 50 succursales Kuoni.
Succursales Kuoni dans votre région : **La Chaux-de-Fonds :** 76, av. Léopold-Robert 039 23 58 28. **Neuchâtel :** 8, rue de l'Hôpital 038 24 45 00.
1789 KUONI **Les vacances - c'est Kuoni**
Demandez notre prospectus « Pâques - Ascension Pentecôte »

Le Coin

Extrait du bulletin hebdomadaire des places vacantes de la Confédération. Dans la mesure où les conditions sont remplies, tous les emplois sont ouverts, par principe, aux deux sexes.

Professions administratives

Chef de section

Comme chef de la section des réserves obligatoires, vous êtes responsable de la conclusion et de la surveillance des contrats de stockage ainsi que des conventions de financement. Vous représentez le Délégué auprès des organisations de détenteurs de réserves obligatoires. Pour cette tâche intéressante, nous cherchons une personnalité dynamique, ayant de l'entregent. La préférence sera donnée à une personne disposant d'une formation commerciale supérieure ou d'une expérience professionnelle de plusieurs années à un poste de dirigeant, ayant de surcroît, le sens de la collaboration avec l'économie privée. Langues: l'allemand ou le français, bonnes connaissances de l'autre langue.

Office fédéral de la défense économique, 3003 Berne, tél. 61 21 62

Chef de bureau

Chef du service administratif de l'arsenal fédéral d'Aigle et de la Place de tir du Petit Hongrin. Etablir tous les actes concernant le personnel et les apprentis. Responsable du service de caisse et comptabilité. Collaborer avec le chef d'exploitation pour les questions d'engagement, de classement, de promotion et de nomination. Renseigner les agents sur toutes les questions de rétribution, indemnités diverses et les affaires les concernant. Chef de l'équipement personnel (responsable des ventes et des inventaires). Rédiger toute la correspondance du ressort du service. Certificat de fin d'apprentissage d'employé d'administration, de commerce ou formation équivalente. Expérience professionnelle souhaitée. Langues: le français, bonnes connaissances de l'allemand.

Arsenal fédéral d'Aigle, 1860 Aigle, tél. 025/26 25 31

Fonctionnaire d'administration

Collaborer au secrétariat de la commission du service sanitaire de l'Etat-major de la défense. Dactylographier de la correspondance d'une section en langues allemande et française. Habileté à s'exprimer oralement et par écrit, sens de la collaboration. Dactylographier des documents servant de base de travail et de discussions. Elaborer et établir des projets, des listes et des tableaux pour le service sanitaire coordonné. Travaux de traduction d'allemand en français. Certificat de fin d'apprentissage d'employée de commerce ou d'administration ou formation équivalente, év. diplôme d'une école de commerce. Expérience professionnelle et plusieurs années de pratique dans l'administration. Langues: l'allemand et le français, parlés et écrits.

Office fédéral des affaires sanitaires de l'armée, 3000 Berne 22, tél. 67 28 14

Fonctionnaire d'administration

Collaborateur ou collaboratrice pour l'administration de l'entrepôt d'alcool de Romanshorn. Collaborer à la tenue de la comptabilité des stocks. Etablir les documents d'expédition. Surveiller l'ensemble du matériel roulant. S'occuper de travaux généraux de secrétariat et assurer le service du téléphone et du télex. Apprentissage de commerce, école de commerce ou formation équivalente. Langues: l'allemand, bonnes connaissances du français.

Régie fédérale des alcools, 3000 Berne 9, tél. 23 12 33

Employée d'administration

Desservir les machines à écrire modernes IBM ainsi que les machines automatiques. Les candidates reçoivent une formation minutieuse. Diplôme d'une école de commerce. Habile dactylographe. Etre capable de fournir un travail propre et exact au sein d'une petite équipe. Langues: l'allemand ou le français, très bonnes notions de l'autre langue indispensables.

Office fédéral de la statistique, 3003 Berne, tél. 61 87 65

Employée d'administration

Collaboratrice pour des travaux courants de bureau. Bonne et rapide dactylographie de correspondance selon modèles, de formules, de rapports et de tableaux. Langue: le français, connaissances d'une deuxième langue officielle.

Administration fédérale des contributions, 3003 Berne, tél. 61 71 22

Professions diverses

Employé de magasin

Collaborateur dans l'équipe «matériel de corps et d'instruction». Travaux de manutention, de contrôle et d'entretien du matériel. Aptitude à travailler de façon précise et consciencieuse. Certificat de fin d'apprentissage pas indispensable.

Arsenal fédéral, 1530 Payerne, tél. 037/61 10 91

Fonctionnaire d'administration, év. secrétaire

Collaborateur pour le contrôle de la comptabilité des débiteurs tenue par ordinateur et des travaux d'encaissement. Certificat de fin d'apprentissage d'employé de commerce ou d'administration ou formation équivalente. Expérience professionnelle. Langue: le *français; connaissance* d'une deuxième langue officielle souhaitée.

Administration fédérale des contributions, 3003 Berne, tél. 61 75 06

Adresser les offres manuscrites directement aux services intéressés qui fourniront tout renseignement complémentaire utile.

Office fédéral du personnel 3003 Berne

Titre mondial de patinage artistique à l'Américain Hamilton

Denise Biellmann: l'or est à sa portée...

Trois ans après Charles Tickner, les Etats-Unis ont obtenu un nouveau titre mondial, avec la victoire de Scott Hamilton, qui s'est imposé à Hartford, à l'issue du programme libre. En présence de 14.667 spectateurs, le petit champion de l'Ohio a remporté le sévère duel qu'il livrait à son compatriote David Santee, qui a dû se contenter de la médaille d'argent. Battue par l'Allemande de l'Est Katarina Witt dans le programme court, la Suissesse Denise Biellmann est en bonne posture pour remporter le titre mondial. En effet, la championne helvétique occupe la deuxième place derrière l'Autrichienne Claudia Kristofics-Binder avant l'ultime programme des exercices libres.

UN PETIT CHAMPION !

De taille relativement petite (1 m. 60), cinquième des Jeux olympiques et mondiaux de l'année dernière, Hamilton a présenté un programme libre haut en couleurs. Il a exécuté cinq triples sauts et obtenu des notes jusqu'à 5,9 et ce en dépit d'une chute survenue dans une succession de pas croisés. Son rival n'arrivait pas à surclasser cette éblouissante démonstration et devait se contenter d'un accessit.

Le niveau de cette compétition était particulièrement élevé, et l'issue incertaine jusqu'au bout. Des Européens, seul le Soviétique Igor Bobrin, médaille de bronze, a réussi dans une certaine mesure à battre en brèche l'hégémonie américaine. Le Français Jean-Christophe Simond, encore troisième avant l'ultime épreuve, a reculé à la cinquième place, en dépit d'une exhibition sans faute, mais techniquement loin de celles de ses adversaires directs.

LA SUISSESSE A SA CHANCE

Chez les dames, Denise Biellmann a indéniablement profité de la faiblesse de la concurrence. Elle est revenue – comme nous l'avons annoncé hier en dernière minute – à la deuxième place du classement, avant la dernière phase du concours, en terminant deuxième du programme court, derrière l'Allemande de l'Est Katarina Witt. Elle n'a exécuté qu'une simple combinaison double toelopp - double Rittberger. Ses principales rivales ont toutes commis des fautes, ou même comme Karin Riediger, Tracey Wainman, Elaine Zayak et Sanda Dubravcic, sont tombées. La championne d'Europe se reprenait bien après une petite faute intervenue dès son entrée sur la glace, ce qui n'influença que la note technique de son programme, alors que ses adversaires enregistraient de sérieuses déductions de notes.

Rendue nerveuse par le retard provoqué par les soins que nécessitait son pied blessé, Corinne Wyrsch est restée nettement en-deçà de sa valeur réelle en prenant la 21e place.

Résultats

MESSIEURS, CLASSEMENT FINAL: 1. Scott Hamilton (EU) 3,8; 2. David Santee (EU) 5,4; 3. Igor Bobrin (URSS) 6,6; 4. Fumio Igarashi (Jap) 8,4; 5. Jean-Christophe Simond (Fra) 8,6; 6. Brian Orser (Can) 12,8.

DAMES, programme court: 1. Katarina Witt (RDA) 12 places et 0,4 point; **2. Denise Biellmann (Suisse) 19 et 0,8;** 3. Elaine Zayak (EU) 27 et 1,2; 4. Kira Ivanova (URSS) 45 et 1,6; 5. Kristina Wegelius (Fin) 48 et 2,0; 6. Claudia Kristofics-Binder (Aut) 67 et 2,4.

Classement avant le programme libre: 1. Claudia Kristofics-Binder (Aut) 3,0; **2. Denise Biellmann (Suisse) 3,2;** 3. Kristina Wegelius (Fin) 3,8; 4. Deborah Cottrill (GB) 4,4; 5. Elaine Zayak (EU) 5,4; 6. Priscilla Hill (EU) 7,0 et Katarina Witt (RRDA) 7,0.

Cyclisme

Tour de Corse

Bernard Hinault a été le grand animateur de la première demi-étape du Tour de Corse, qui s'est disputée entre Ajaccio et Ajaccio, sur 69 kilomètres, tandis que l'Irlandais Roche a remporté la seconde, Ajaccio - Porto Vecchio (145 km.). Classement général:

1. Jacques Bossis (Fr) 5 h. 24'05"; 2. Stephen Roche (Irl) même temps; 3. Philip Anderson (Aus) à 48"; 4. Christian Jourdan (Fr) à 1'12"; 5. Gilbert Duclos Lassalle (Fr) à 1'15".

Les débuts de la Coupe Davis de tennis

Suisse - Tchécoslovaquie,

Dans une enceinte archicomble, à la Saalsporthalle de Zurich, Ivan Lendl a battu de nette façon, 6-3, 7-5, 6-0, Heinz Guthardt dans le premier simple du match de Coupe Davis, Suisse - Tchécoslovaquie. Entre les numéros 1 des deux nations, la partie n'était pas égale. Le Zurichois abordait cette partie avec un double handicap: il n'était pas pleinement remis d'une mauvaise grippe et d'autre part, sa préparation avait été perturbée par une période militaire de trois semaines.

LENDL TROP FORT

Devant un Lendl, bien décidé à venger ses échecs précédents face au Suisse, il n'y avait pas grand chose à faire. Les 3500 spectateurs se persuadaient rapidement que le classement actuel du Tchécoslovaque dans la hiérarchie mondiale (sixième rang) n'était pas usurpé.

Par intermittence, Heinz Gunthardt, au cours des deux premiers sets, démontrait que ses possibilités profondes étaient proches de son rival, son cadet d'un an. Lendl fête ses 21 ans ce samedi. Il a la satisfaction d'avoir ainsi effacé un échec subi l'an dernier en demi-finale du tournoi de Rotterdam. En Hollande, le service de Gunthardt avait mieux passé. Le Suisse cette fois n'a remporté que six fois son engagement.

STADLER SUCCOMBE AUSSI

A l'instar de son chef de file Heinz Gunthardt, Roland Stadler a été battu en trois sets, 6-2, 6-1, 6-3, au cours du deuxième simple de la première journée de Suisse - Tchécoslovaquie.

Ce résultat était prévisible: entre un joueur qui affronte semaine après semaine les meilleurs de l'élite mondiale, et un autre qui se confine dans son pays pour glâner des succès faciles, il n'y avait pas de commune mesure. Très rapidement, le robuste Thomas Smid a débordé l'Helvète. Il aurait fallu un Stadler dans sa forme optimale de l'automne dernier pour accrocher Smid.

Autres résultats

- A Lyon, France - Australie 1-1 après la première journée.
- A Timisoara, Roumanie - Brésil 1-1.
- A Yokohama, Japon - Suède 0-2.
- A Séoul, Corée du Sud - Nouvelle Zélande 0-2.
- A Djakarta, Indonésie - Inde 1-1.
- A Munich, RFA - Argentine 1-1.

Hockey: bilan en troisième ligue Neuchâtel-Jura

GROUPE 9A
CLASSEMENT FINAL

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Reuchenette	14	13	0	1	174- 30	26
2. Laufon	14	9	2	3	124- 62	20
3. Courrendlin	14	9	1	4	124- 55	19
4. Crémines	14	9	1	4	106- 54	19
5. Courtételle	14	8	0	6	111- 80	16
6. Saicourt	14	4	0	10	69-141	8
7. Rosières	14	1	1	12	62-211	3
8. Glovelier-B.	14	0	1	13	49-186	1

Champion de groupe et finaliste: Reuchenette.

GROUPE 9B
CLASSEMENT FINAL

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Delémont II	14	13	0	1	105- 36	26
2. Tavannes II	14	11	0	3	98- 43	22
3. Court II	14	7	1	6	89- 62	15
4. Sonceboz II	14	6	1	7	59- 60	13
5. Reuchenette II	14	5	1	8	44- 86	11
6. Franches-M. II	14	5	0	9	58- 69	10
7. Courrendlin II	14	5	0	9	62- 80	10
8. Corgémont II	14	2	1	11	47-126	5

Champion de groupe et finaliste: Delémont II.

TOUR FINAL

Delémont II - Reuchenette 3-12; Reuchenette - Delémont II 13-0. – Classement:

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Reuchenette	2	2	0	0	25 - 3	4
2. Delémont II	2	0	0	2	3 - 25	0

Promu en deuxième ligue: Reuchenette.

GROUPE 10A
CLASSEMENT FINAL

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Les Brenets	14	12	0	2	113- 23	24
2. Couvet	14	11	1	2	108- 33	23
3. Le Locle II	14	11	0	3	103- 47	22
4. La Brévine	14	9	1	4	75- 40	19
5. Serrières II	14	4	1	9	44- 92	9
6. Ponts-Mart. II	14	4	0	10	49- 88	8
7. Joux-Derrière	14	3	1	10	66-117	7
8. Savagnier II	14	0	0	14	19-137	0

Champion de groupe et finaliste: Les Brenets

GROUPE 10B
CLASSEMENT FINAL

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Savagnier	14	11	1	2	124- 34	23
2. Sonceboz	14	10	1	3	77- 44	21
3. Reconvilier	14	9	0	5	74- 81	18
4. Tramelan II	14	7	1	6	59- 51	15
5. Saint-Imier II	14	7	0	7	60- 57	14
6. Cortébert	14	5	0	9	72- 96	10
7. Dombresson	14	4	0	10	38- 90	8
8. Sonvilier	14	1	1	12	42- 93	3

Champion de groupe et finaliste: Savagnier.

TOUR FINAL

Savagnier - Les Brenets 2-5; Les Brenets - Savagnier 7-2. – Classement:

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Les Brenets	2	2	0	0	12 - 4	4
2. Savagnier	2	0	0	2	4 - 12	0

Promu en deuxième ligue: Les Brenets.

Les descendeurs autrichiens dominent aux Etats-unis

Elisabeth Kirchler et Weirather vainqueurs

L'Autrichienne Elisabeth Kirchler a causé la surprise à Aspen, en remportant la dernière descente féminine de la saison comptant pour la Coupe du monde.

Sur une piste assez dure, très bosselée, et alors que la neige recommençait de tomber, la jeune Autrichienne, partie avec le dossard No 11, fut la première à bouleverser la hiérarchie, avant que l'Allemande de l'Ouest Régine Moesenlechner (dossard 18) ne prenne la deuxième place.

Quant à la troisième marche sur le podium, elle est revenue à Cindy Nelson, «l'ancienne» de l'équipe des Etats-Unis, qui termine plus brillamment sa saison qu'elle ne l'avait commencée.

Les deux Suissesses Doris de Agostini et Marie-Thérèse Nadig, qui dominent la spécialité, n'ont pas forcé leur talent. L'état précaire de la piste les incita à beaucoup de prudence. Résultats:

1. Elisabeth Kirchler (Aut) 1'25"07; 2. Régine Moesenlechner (RFA) à 0"05; 3. Cindy Nelson (EU) à 0"09; 4. Holly Flanders (EU) à 0"31; 5. Silvia Eder (Aut) à 0"58; **6. Doris de Agostini (S) à 0"65; 7. Marie-Thérèse Nadig (S) à 0"70;** 8. Hanni Wenzel (Lie) à 0"81; **9. Zoé Haas (S) à 0"98;** 10. Elisabeth Chaud (Fr) à 1"09.

Les Suisses groupés mais battus à Aspen

1. Harti Weirather (Aut) 1'52"21; 2. Steve Podborski (Can) à 0"28; **3. Franz Heinzer (S) à 0"38; 4. Toni Burgler (S) à 0"63; 5. Peter Muller (S) à 0"84;** 6. Gerhard Pfaffenbichler (Aut) à 0"99; 7. Erwin Resch (Aut) à 1"29; 8. Werner Grissmann (Aut) à 1"41; 9. Doug Powell (EU) à 1"61; 10. Leonhard Stock (Aut) à 1"64. Puis: 15. Conradin Cathomen (S) à 2"27; 17. Erwin Josi (S) à 2"62; 22. Urs Raeber (S) à 3"06; 24. Walter Vesti (S) à 3"09; 27. Pirmin Zurbriggen (S) à 3"30.

COUPE DU MONDE

Classement final de la descente: 1. Harti Weirather (Aut) 115 points; 2. Steve Podborski (Can) 110; **3. Peter Muller (S) 95;** 4. Peter Winsberger (Aut) 73; 5. Uli Spiess (Aut), **Toni Burgler (S)** et Valeri Tsyganov (URSS) 55.

Classement général: 1. Ingemar Stenmark (Su) 260 points; 2. Phil Mare (Eu) 219; **3. Peter Muller (S) 140;** 4. Alexander Jirov (URSS) 117; 5. Harti Weirather (Aut) 115.

Classement intermédiaire féminin: 1. Marie-Thérèse Nadig (S) 273; 2. Erika Hess (S) 201; 3. Hanni Wenzel (Lie) 192; 4. Perinne Pelen (Fr) 167; 5. Christa Kinshofer (RFA) 165. – **Classement final de la descente: 1. Marie-Thérèse Nadig (S) 120; 2. Doris de Agostini (S) 110;** 3. Cornelia Proell (Aut) 78; 4. Irène Epple (RFA) 71; 5. Torill Fjeldstad (Nor) 62. – **Par équipes: 1. Suisse, 1377;** 2. Autriche, 1167; 3. Etats-Unis, 1015.

Dimanche sur le tremplin de Pouillerel

Championnats jurassiens et concours annuel

Dimanche après-midi, dès 13 h. 30, le Ski-Club La Chaux-de-Fonds organise son traditionnel concours annuel de saut sur le tremplin de Pouillerel. Les conditions d'enneigement sont actuellement parfaites et ce concours va au devant d'un grand succès. En effet, il tient lieu de championnat jurassien et bien sûr tous les meilleurs sauteurs de la région seront présents. D'autre part, de nombreuses inscriptions sont parvenues des associations de la Suisse centrale, bernoise et ainsi que de Gstaad, qui fut et est toujours un fief d'excellents sauteurs alors que l'association romande sera également présente avec une belle cohorte de jeunes sauteurs.

En bref, plus de soixante concurrents seront à Pouillerel dimanche. Ce tremplin, construit en 1905, amélioré et adapté aux exigences techniques actuelles lors des Championnats suisses OJ de 1979, est connu depuis très longtemps comme étant certainement un des meilleurs tremplins de saut à ski pour les distances moyennes.

Dimanche il y aura donc une grande animation autour du tremplin de Pouillerel qui permet tout de même des bonds de près de 50 mètres. Souhaitons qu'un nombreux public prenne le chemin de La Grébille, il y aura du beau sport en perspective.

JEUX DE SALPAUSSELKAE

Lustenberger se distingue

Le Lucernois Karl Lustenberger a pris une sérieuse option sur la victoire finale du combiné des Jeux de Salpausselkae, à Lathi, en prenant la troisième place du concours de saut. Il a été battu par l'Allemand de l'Ouest Hubert Schwarz et le Norvégien Bjoern Bruvoll. Schwarz, ex-champion du monde juniors, n'est pas particulièrement à l'aise dans la course de fond, comptera 1'22" d'avance sur le Norvégien et 2'20" sur Lustenberger.

Basketball: deux défaites pour Abeille

Les championnats se poursuivent et malheureusement se ressemblent pour les équipes permières du club local. En ligue nationale B, les dames ont perdu, il est vrai de peu, à Renens et les messieurs n'ont pas connu meilleure fortune contre Auvernier en première ligue nationale.

RENENS BAT
ABEILLE FÉMININ, 67-58

Abeille Féminin: Mlles Strambo (6 points), Roussey, Devaux (8), Sandoz (9), Asticher (14), Frascotti (5), Meyrat (7), Vaucher (9), Cattin. Coach: H. Kurth.

Les premières minutes de cette rencontre passaient fort bien pour les Chaux-de-Fonnières qui prenaient le pas sur les Vaudoises avec une certaine facilité. A la 13e minute, il y avait un écart de 6 points en faveur des jeunes protégées de H. Kurth (20-26) mais subitement plus rien ne va. Durant six minutes aucun point de marqué ce qui n'est pas normal à ce stade de la compétition et tout l'effort du début fond comme neige au soleil. En effet Renens peut atteindre le mi-temps après avoir refait le terrain perdu et mène d'un petit point, soit 31-30. Après le changement de camp on sent Abeille peu motivé, sans grand influx et à la 5e minute, puis à la 7e minute, Abeille doit se passer de Strambo et Frascotti, toutes deux ayant commis cinq fautes personnelles. F. Meyrat fait sa rentrée mais l'équipe est maladroite à mi-distance et elle ne trouve pas le rythme. A la 10e minute le score est de 48-39 et cet écart de 9 points sera le même au coup de sifflet final, signifiant une nouvelle défaite pour Abeille Féminin. L'équipe n'a plus rien à gagner ni à perdre dans ce championnat et l'entraîneur fait évoluer celles qui suivent régulièrement les entraînements et il laisse la possibilité aux jeunes et moins expérimentées d'acquérir la maturité indispensable, ce qui explique peut-être, partiellement, les résultats décevants actuels.

AUVERNIER
BAT ABEILLE, 91-80

Abeille: Dall'Omo (3 points), Morici, Müller (19), Castro (17), Frascotti M. (8), Duella (4), Willen (8), Blaser (6), Sifringer (15). Coach: L. Frascotti.

Le déplacement à Auvernier n'est jamais facile et lorsque l'on sait que Abeille ne semble pas très à l'aise actuellement, cette défaite n'est pas une surprise. Le score évolue avec lenteur, à la 6e minute il est de 10 à 6 pour les locaux, mais à la 15e minute, les «Perchettes» semblent avoir pris la mesure des Abeillards et le tableau indique 30-19. Les Chaux-de-Fonniers font un réel effort et reviennent à trois points mais la mi-temps survient alors que l'on constate que Abeille ne se trouve pas ou difficilement et que la défense est par trop inconstante pour faire face aux assauts des locaux. Il y a 34-31 au tableau au changement de camp et les chances de succès pour les protégés de L. Frascotti sont pourtant encore réelles.

Après 6 minutes de jeu il n'y a plus qu'un petit point de retard, soir 44-43 mais le déclic final ne vient pas. Il y a une série de mauvaises passes dans la relance et les locaux placent des contre-attaques percutantes qui font basculer la rencontre. A 5 minutes de la fin Auvernier mène confortablement 78-66 et à la 18e minute le score est de 84-75, mais il est trop tard.

Ce tour de championnat semble inintéressant. Il ne semble pas intéresser la plupart des joueurs qui manquent de motivation. D'autre part plusieurs d'entre-eux, suite au match contre Yverdon, étaient blessés et manquaient d'entraînement. Le fait d'avoir manqué le tour de promotion a sappé le moral des troupes de L. Frascotti, qui depuis la ligne de touche, cherche en vain, une solution pour remettre l'équipe sur les rails.

Efbas

Coupe des champions

Le Maccabi Tel Aviv, après sa victoire sur Bosna Sarajevo et Sinudyne Bologne à la suite de son succès sur Madrid, se sont d'ores et déjà qualifiés pour la finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, qui aura lieu le 26 mars à Strasbourg. Résultats:

Poule finale (4e tour retour): Den Bosch - TSKA Moscou 89-76; Maccabi Tel Aviv - Bosna Sarajevo 107-100; Sinudyne Bologne - Real Madrid 88-83. – Classement: 1. Bologne 9-16; 2. Tel Aviv 10-16; 3. Moscou 10-14; 4. Madrid 9-13; 5. Den Bosch 9-13; 6. Sarajevo 9-12.

Championnats suisses alpins des juniors

Le premier titre à Nicolas Bochatay

Très belle course de descente que celle que nous avons vécue à Zinal et qui voit la confirmation du jeune Valaisan Bochatay qui a littéralement plané au-dessus de ses concurrents. En effet le deuxième se trouve déjà à 2'43". Quant au seul représentant jurassien Renaud Moeschler (Nods-Chasseral), il a fait une très bonne course pour son nivau de compétiteur dans une discipline qui ne lui est pas très familière et termine au 58e rang en 1'54"06. Bon classement donc sur 103 concurrents. Aujourd'hui, se dispute le slalom géant et 123 juniors seront au départ. Les Jurassiens porteront les dossards 79 pour Renaud Moeschler (Nods-Chasseral), 90 pour Guido Glanzmann (Bienne) qui semble rétabli de sa terrible chute de Wangz Pizol alors que le Fleurisan Enzo Di Meo aura le dossard 97 tandis que le Chaux-de-Fonnier Eric Mounnier partira avec le dossard 116.

Nicolas Bochatay, âgé de 16 ans et demi, un cousin de la médaillée de bronze des Jeux olympiques de Grenoble de 1968, Fernande Bochatay, a battu le champion d'Europe et grand favori Bernhard Fahner de 2"43. Résultats

1. Nicolas Bochatay (Les Marécottes) 1'43"01; 2. Bernhard Fahner (Hasliberg) à 2"43; 3. Pierre-Yves Jorand (Collonges) à 3"03; 4. Bernhard Kleger (Saint-Moritz) à 3"40; 5. Luc Genolet (Hérémence) à 3"74. (Fartachod)

Championnat suisse de cross à Bulle

Dimanche, Bulle accueillera les participants au championnat suisse de cross-country. L'organisateur, le Sporting Athlétisme Bulle (SAB) est à pied d'œuvre depuis belle lurette.

Le délai d'inscription est échu depuis peu. Mille trente athlètes ont fait parvenir leur bulletin de participation.Parmi eux, toute l'élite suisse, à l'exception de Markus Ryffel et d'Albrecht Moser.

Chez les dames aussi, la course sera ouverte. Cornelia Bürki, Vreni Forster et Elise Wattendorf devraient se partager les places d'honneur.

Les courses débuteront à 9 h. 30 et s'échelonneront jusque vers 15 h. 45, avec le départ de la catégorie élite, qui regroupera plus de 130 concurrents.

Football

Coupe de France

Seizièmes de finale (matchs aller): Tour - Lens 1-2; Angers - Bordeaux 1.4.

ORDRE NEUCHÂTELOIS DES EXPERTS-COMPTABLES

Section de l'Association suisse des experts-comptables

Membres de la Chambre suisse des sociétés fiduciaires et des experts-comptables

Les experts-comptables ci-après sont à votre entière disposition pour résoudre vos problèmes comptables, économiques et fiscaux

DESAULES Denis	Fiduciaire D. Desaules Rue du Bois-Noir 18 038/53 14 54 **2053 Cernier**
GENILLOUD Louis	*Fiduciaire L. Genilloud* Jaquet-Droz 58 039/23 24 67 **2300 La Chaux-de-Fonds**
HORISBERGER Claude	Fiduciaire de Gestion et d'Informatique SA Av. L.-Robert 67 039/23 63 68 **2300 La Chaux-de-Fonds** Rue du Bassin 14 038/24 51 53 **2000 Neuchâtel**
HUGUENIN Rémy-G.	Fiduciaire R.-G. Huguenin Grenier 22 039/23 16 41 **2300 La Chaux-de-Fonds**
LEITENBERG Lucien	Fiduciaire L. Leitenberg Av. L.-Robert 79 039/23 82 88 **2300 La Chaux-de-Fonds**
LEISTER Michel	Fiduciaire M. Leister Av. L.-Robert 117 039/23 11 08 **2300 La Chaux-de-Fonds**
PAULI Pierre	Fiduciaire P. Pauli Av. L.-Robert 49 039/23 74 22 **2300 La Chaux-de-Fonds**
FIVAZ Gérard	Société Fiduciaire Vigilis SA Av. L.-Robert 46 039/23 43 57 **2300 La Chaux-de-Fonds**
GREMAUD Daniel	Fiduciaire D. Gremaud Ville 40 038/51 39 89 **Le Landeron**
JACOT Claude	Fiduciaire C. Jacot Envers 47 039/31 23 53 **2400 Le Locle**
ERARD Jean-Pierre	Fiduciaire J.-P. Erard Rue du Trésor 2 038/24 37 91 **2000 Neuchâtel**
FAESSLI Claude **FAESSLI Georges** **SCHOLLER Jacques**	Fiduciaire Faessli SA Rue du Trésor 9 038/24 32 24 **2000 Neuchâtel**
KAHR Blaise	Fiduciaire générale SA Rue du Trésor 14 038/24 51 51 **2000 Neuchâtel**
LEUBA Georges **SCHWARZ Jean-Pierre**	Fiduciaire Leuba & Schwarz SA Fg de l'Hôpital 13 038/25 76 71 **2000 Neuchâtel**
MÜLLER Bruno **CHRISTE Jacques**	Fiduciaire B. Müller Temple-Neuf 4 038/25 83 83 **2000 Neuchâtel**
VON NIEDERHÄUSERN André	Fiduciaire A. Von Niederhäusern *Rue du Concert 6* 038/24 10 33 **2000 Neuchâtel**
HERSCHDORFER Eugène	Fiduciaire d'Organisation et de Gestion d'Entreprises Fg de l'Hôpital 25 038/25 32 27 **2000 Neuchâtel**
SOGUEL André	Fiduciaire A. Soguel Avenue Rousseau 5 038/24 12 61 **2000 Neuchâtel**
L'EPLATTENIER Pierre **ZAUGG Jean-Pierre** **LIECHTI André**	Société Fiduciaire Suisse Grand-Rue 1a 038/25 52 22 **2000 Neuchâtel**
SCHENKER André **MANRAU Pierre** **BRUNNER Pierre-François**	Fiduciaire Schenker Manrau SA Avenue Fornachon 29 038/31 31 55 **2034 Peseux**
STOCKER René **GEISSBUHLER Frédéric**	Société Suisse de Révision Uttins 8 038/31 74 55 **2034 Peseux**
ANKER Francis	Fiduciaire F. Anker Rue du Senet 5 038/55 16 49 **2024 Saint-Aubin**
DUBOIS Louis-A.	**Les Verrières** 038/66 12 70
STUCKER Georges	Fiduciaire Générale SA Schauplatzgasse 21 031/22 03 82 **3000 Berne**
CHRISTEN Jean-Daniel	Fiduconsult SA Bd Pérolles 55 037/22 88 04 **1700 Fribourg**

AVIS GAZ

Dernier délai pour le changement de votre appareil à gaz

31 mars 1981

Pour profiter de l'action adressez-vous

Veuillez passer pour un devis sans engagement

Nom: Prénom:

Rue: No:

Ville:

MOSER sanitaire ferblanterie Corthesy & Girard

Tél. 039/22 11 95

A louer

locaux commerciaux

rue du Commerce 79, rez-de-chaussée avec vitrines, surface utile, 80 m², libre dès août 1981

appartement

rue du Locle 22, 3½ pièces, salle de bain, chauffage central, loyer Fr. 290.- + charges, libre dès avril 1981

appartement

rue du Commmerce 81, 2½ pièces, sans bain, chauffage central, loyer Fr. 178.- + charges, libre tout de suite.

S'adresser à Coop La Chaux-de-Fonds, gérance d'immeubles, tél. (039) 21 11 51. 5098

Votre journal: L'IMPARTIAL

Fini le tartre et la rouille

CONDITIONNEUR D'EAU LLOYD & LIMARO

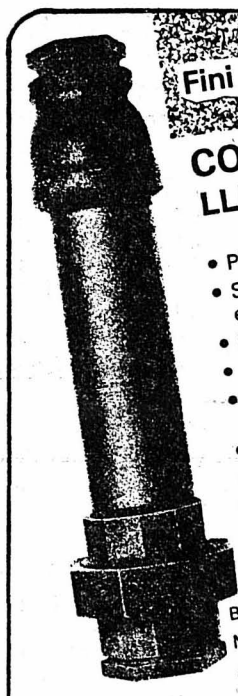

- Plus de calcaire dans les conduites
- Suppression des dépôts de calcaire existants
- Prévention de la corrosion
- Importantes économies d'énergie
- L'eau conserve toutes ses propriétés naturelles
- Plus de sel, plus de manutention
- Fonctionnement autonome
- 10 ANS DE GARANTIE

Bon pour documentation

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Localité .....

Tél. No .....

AQUATEC 2740 MOUTIER ✆ 032/93 46 46 LA CHAUX-DE-FONDS ✆ 039/22 13 54

YAMAHA

YAMAHA RD 125

Conduisez la reine de la catégorie 125 cc

YAMAHA RD 125

Une moto puissante dotée de la technique et de la sécurité d'une classe supérieure:

Bicylindre, 2 temps, 16 CV DIN (11,5 kw), vitesse max. 125 km/h, 5 vitesses, frein à disque à l'avant, roues en alliage léger. Le système autolube breveté par YAMAHA: supprime la nécessité de mélanger l'essence et l'huile dans le réservoir. Le tout en bénéficiant du tarif impôt/assurance avantageux de la catégorie 125. Chez votre agent YAMAHA pour Fr. 3040.–. Autres 125 YAMAHA dès Fr. 1990.–.

préconisation **elf**

Renseignements, Vente, Service:

Garage Ch.-A. PERRET

Cycles et motos

Chapelle 19 - La Chaux-de-Fonds

CABLES CORTAILLOD

Câbles Cortaillod SA désirent engager pour leur service informatique

analyste-programmeur

ayant quelques années d'expérience en programmation COBOL.

Connaissance du téléprocessing souhaitée pour de nouveaux développements.

Possibilité de s'orienter vers la programmation-système (2 Mbytes, téléprocessing, disques et bandes).

Des cours complémentaires pourront être suivis chez le constucteur d'ordinateur.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Les personnes intéressées voudront bien faire leurs offres à Câbles Cortaillod SA, 2016 Cortaillod, tél. (038) 44.11.22. 28-221

CABLES CORTAILLOD

Ronde VEND: EXPERTISE GARANTIE

Ronde VEND: EXPERTISE GARANTIE

CITROEN GS

GS 1220	Club	1974	Fr. 4 300.-
GS 1220	Club	1976	Fr. 4 900.-
GS 1220	Club	1977	Fr. 4 500.-
GS 1220	Break	1975	Fr. 5 900.-
GS 1220	Break	1976	Fr. 6 100.-
GS 1220	Break	1978	Fr. 7 500.-
GS 1220	Break	1979	Fr. 8 500.-
GS 1220	Break	1979	Fr. 8 600.-
GS 1220	Break	1980	Fr. 8 600.-
GS Break	48 000 km		Fr. 4 900.-
GS Break	64 000 km		Fr. 5 500.-
GS Break	55 000 km		Fr. 5 700.-
GS Break	34 000 km		Fr. 6 900.-
GS Break	40 000 km		Fr. 6 900.-
GS Pallas	29 000 km.		Fr. 7 800.-
GS Pallas		1978	Fr. 6 900.-
GS X 3	25 500 km.		Fr. 8 300.-

Nous vous offrons 6 mois de garantie pièces et main-d'œuvre. 4936

2300 La Chx-de-Fds 039 - 23 54 04 Fritz-Courvoisier 55

2300 La Chx-de-Fds 039 - 23 54 04 Fritz-Courvoisier 55

Samedi

• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •

Tranches horaires	tv romande	tf1	A2
12-14 h	**12.00 Patinage artistique** Championnats du monde. Libre dames **13.35 Téléjournal** *TV romande à 20 h. 25: Papa Poule*	**11.55 La traque aux gaspis** 3. Choix des travaux de financement **12.10 Télévision régionale** **12.30 Cuisine légère** Crêpes fourrées aux aumonières **12.45 Avenir** Des métiers de l'électronique **13.00 Actualités** **13.30 Le monde de l'accordéon** **13.48 Au plaisir du samedi** **13.50 Mon Fils, feuilleton**	**12.00 La vérité est au fond de la marmite** Le riz du Pays d'Oc. **12.30 Prochainement sur l'A2** **12.45 Journal** **13.35 Des animaux et des hommes** Comment vivent les phoques et pourquoi il y en a de moins en moins
14-16 h	**14.00 Follow me: Cours d'anglais** Sur la Chaîne suisse alémanique: 14.00-17.00 env. Tennis Coupe Davis. Commentaire français. **14.15 Il faut savoir: La solidarité** **14.20 Vision 2: Reprises** **Tell Quel: Automobiles: La guerre des gaz** **14.50 Abba in concert** **15.35 Temps présent: «Sois belle et achète !»**	**14.45 Plateau** **14.55 Rugby** Tournoi des Cinq Nations: France-Galles, au Parc des Princes	**14.25 Les jeux du stade** Gymnastique: Grand Prix de Paris **14.50 Rugby: Tournoi des Cinq Nations: France-Galles. Tennis: Coupe Davis: France-Australie**
16-19 h	**16.45 Les petits plats dans l'écran** Estouffade de bœuf **17.05 3, 2, 1... Contact** Montagnes russes et vols à voile **17.30 Téléjournal** **17.35 A... comme animation** La Rue de Jérusalem **17.50 La Course autour du monde** **18.50 La vie qui va...** Le tai chi chuan, ou l'harmonie du corps et de l'esprit	**16.35 Au plaisir du samedi (suite)** **Le magazine de l'aventure** **17.05 Maya l'Abeille** **17.30 L'Incroyable Hulk, série** **18.15 Trente millions d'amis** Dossier: Les tueurs du dimanche **18.45 Jeu: Avis de recherche**	**18.50 Jeu: Des chiffres et des lettres**
19-24 h	**19.30 Téléjournal** **19.45 Loterie suisse à numéros** **19.55 ...et vous rire de plaisir** **20.30 Série: Papa Poule** **21.25 Chansons à la carte** Rendez-vous des artistes de variétés réunis à la demande des téléspectateurs: Michel Sardou - Umberto Tozzi - Le Trio Bisquit - Karen Cheryl - Ottawan - Citizen's Band - La Bande à Basile **22.35 Téléjournal** **22.45 Sport**	**19.10 Six minutes pour vous défendre** **19.20 Actualités régionales** **19.45 Jeu: Les paris de TF1** **20.00 Actualités** **20.30 Escale à Perpignan** Emission de variétés proposées par Evelyne Pagès. Avec: Charles Trenet - Yves Duteil **21.30 Série: Dallas** **22.30 Télé-foot 1** **23.30 Actualités**	**19.10 D'accord, pas d'accord** **19.20 Actualités régionales** **19.45 Top club: Variétés** **20.00 Journal** **20.35 Molière ou la vie d'un Honnête Homme (2)** Un film d'Ariane Mnouchkine **21.35 Interneige (4)** **22.30 Patinage artistique** Championnat du monde, à Hartford (Etats-Unis) **23.30 Téléjournal**

FR3
18.30 FR3 Jeunesse L'Agence Labricole: 9. Le Vol du Bijou - Les ateliers du poète: Norge, poète de notre temps
19.20 Soir 3: Informations **19.20 Actualités régionales** **19.40 Télévision régionale** **19.55 Le Trésor de Rackham Le Rouge** **20.00 Jeux de 20 heures** **20.30 Histoires extraordinaires: Ligeia** d'après Edgar A. Poe **21.25 Ribennes** **22.10 Soir 3: Informations** **22.40 Hollywood - USA**

TV romande à 18 h. 50

Le Tai Chi Chuan

Le Tai Chi Chuan, c'est de la gymnastique chinoise encore que le mot gymnastique soit impropre. C'est de la vie en mouvement, de la vie tout court, en fait dont traiter le Tai Chi.

Cette émission va faire découvrir cette discipline chinoise, si éloignée de notre rythme, et de notre mode de vie. Le Tai Chi ne vous laissera certainement pas indifférent. Forces négatives et positives de la vie, qu'il s'agisse de philosophie ou de gymnastique chinoise, elles s'expriment non par la victoire de l'une ou de l'autre, mais par le mouvement et le jeu équilibrant de l'une ou de l'autre.

Quels bienfaits peut-on retirer, nous Occidentaux, de ce Tai Chi, enseigné aujourd'hui dans notre pays ? Ceux qui en font en parlent...

• IMPAR-TV •

SUISSE ALÉMANIQUE

11.00 Cours de formation
12.00 Patinage artistique
14.00 Tennis
16.45 Pour les enfants
17.15 Magazine des sourds
17.35 Gschichte-Chischte
17.45 Telesguard
17.55 Téléjournal
18.00 Pour les jeunes
18.45 Sports en bref
18.50 Tirage de la Loterie suisse à numéros
19.00 Samschtig-Jass
19.30 Téléjournal
19.50 Méditation dominicale
20.00 Samschtig am Achti
21.35 Téléjournal
21.45 Panorama sportif
22.45 Mike Andros, Reporter der Grossstadt

SUISSE ITALIENNE

10.00 Les rendez-vous du samedi
11.00 Agenda 80-81
11.25 Tous comptes faits
14.20 Pour les jeunes
15.00 Cortège du Rabadan
16.25 Basketball
18.10 Video libero
18.40 Téléjournal
18.50 Tirage de la Loterie suisse à numéros
18.55 L'Evangile de demain
19.10 Dessins animés
19.50 Magazine régional
20.15 Téléjournal
20.40 Films suisses du passé: Bänz il Tassita
22.10 Téléjournal
22.20 Samedi-sports

ALLEMAGNE 1

13.40 Les programmes
14.10 Téléjournal
14.15 Le conseiller économique de l'ARD
15.30 Torfrock
16.00 Nouveautés vestimentaires
17.00 Magazine religieux
18.00 Téléjournal
18.05 Sports
19.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Der Mann, der sich nicht traut
22.30 Tirage de la Loterie suisse à numéros - Téléjournal - Méditation dominicale
22.50 Molly und der Gesetzlose
0.25 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

12.00 Les programmes
12.30 Apo tin Ellada
13.15 Aquì España
14.00 Jugoslavijo, dobar dan
14.45 Téléjournal
14.47 1, 2 ou 3
15.30 The Muppet Show
16.00 Patinage artistique
16.55 Téléjournal
17.00 Miroir du pays
17.50 Ein Mann will nach oben
19.00 Téléjournal
19.30 Testament einer Jugend
20.15 Musik ist Trumpf
21.55 Téléjournal
22.00 Sports
23.15 Thriller
0.15 Téléjournal

TV romande à 21 h. 20: Karen Cheryl

IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

12.30 Le journal du week-end. 12.45 L'actualité insolite. 13.00 Drôle de vie. 14.00 La courte échelle. 15.00 Super-parade. 17.00 Propos de table. 18.00 Journal du week-end. 18.15 Sports. 18.30 Panorama 7. 18.45 Le bol d'air. 19.00 La grande affiche. 21.00 Sam'disco. 23.00 Loterie romande 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

12.30 Les archives sonores de la RSR. 12.55 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.20 Ils ont fait l'Histoire. 14.00 Comparaison n'est pas raison. 16.00 Carrefour francophone. 17.00 Folk-Club RSR. 18.00 Swing-sérénade. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Correo español. 20.00 Informations. 20.05 Soleil. 21.20 Les parapluies de Cherbourg. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

FRANCE MUSIQUE

12.35 Jazz. 13.45 Débat. 14.30 Acoustique musicale. 16.30 Festival de Lille 1980. 18.00 Comment l'entendez-vous? 20.05 Orchestre symphonique de Chicago. 23.00 Ouvert la nuit.

FRANCE CULTURE

12.05 Le pont des arts. 14.00 Sons. 14.05 Les samedis de France-Culture. 16.20 Livre d'or. 17.30 Pour mémoire. 18.30 Entretiens de Carême. 19.25 Jazz. 19.30 CRPLF. 20.00 Le pédagogue. 21.55 Ad lib. 22.05 La fugue du samedi ou mi- fugue, mi- raisin.

POINT DE VUE

Zone bleue: L'empire des sons

Catherine Charbon s'est interrogée, avec Christian Mottier et Etienne Mirless, sur la radio, son nouvel empire des sons, qui pénètre partout, dans n'importe quelle chambre, une voiture, ou dans l'oreille par le casque du promeneur. La radio se crée un nouveau public. Ses animateurs tiennent compte de la solitude de l'auditeur en adoptant souvent un ton intimiste, comme un murmure, ou un rire, avec un brin de complicité. Un danger, peut-être, avec cette nouvelle radio: accentuer la solitude des individus, seuls avec leur «transistor», par rapport aux autres sinon avec eux-mêmes.

Trois exemples ont été présentés. «New York - Radio-City» diffuse à longueur de journée de la musique disco, entrecoupée par des informations sur la circulation en ville et la météo. Ses animateurs sont brillants, efficaces, maîtres de leur technique. Ce sujet dû à Etienne Mirless était brillant, par son montage sec, quelques incursions à la Radio suivies d'une fuite presque échevelée sur la ville envahie par le son. On n'apprend peut-être pas grand chose ainsi, mais on partage un regard sur une ville fascinante et effrayante.

Deuxième exemple: «Allô-Colette», l'émission du dimanche de Colette Jan qui succéda un peu par hasard au «Disque préféré de l'auditeur», mais garde le même principe: offrir de faire entendre un disque à qui le demande pour d'autres. Le ton, lui, a changé, complètement. C'est devenu celui de la confidence personnelle, le murmure dans l'oreille d'un inconnu tiré de sa solitude. «Allô Colette», comme hier le «Disque préféré de l'auditeur» connaît un immense succès. Son animatrice ne se sent pas une vocation culturelle si elle souhaite pouvoir petit à petit élever le niveau musical de son émission, mais sans prendre le risque de faire baisser son audience.

Le montage parallèle – Colette Jan au travail / Colette Jan dans sa vie privée – était un peu lassant, comme il l'était pour le troisième et dernier sujet, consacré à «RTL», et à son directeur Jacques Rigaud, qui répond longuement à des questions d'une part, alors que l'on suit l'activité quotidienne du RTL de l'autre.

M. Rigaud sut être un remarquable défenseur de sa «marchandise«. En tout cas, il est ambitieux, car il veut diriger RTL en créant un climat qui permette à ses collaborateurs de proposer de la détente, de donner de bonnes et rapides informations et des commentaires sérieux, de s'avancer vers l'enrichissement culturel des auditeurs sans confondre culture et érudition pour y voir plutôt une qualité de regard, un plaisir de vivre, une conquête qui demande activité, curiosité et non plus passivité.

Un bon numéro de «Zone bleue» à la fois culturel, informatif et assez plaisant spectacle.

Freddy LANDRY

NUDING

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION S. A.

Met à pa disposition

des hommes de métier de la branche «construction»

architectes, ingénieurs, génie civil, maçons, entrepreneurs, gypseurs, peintres, carreleurs, menuisiers, charpentiers, couvreurs, étancheurs, électriciens, serruriers, vitriers, installateurs en sanitaires, installateurs en chauffage, tapissiers... et même pour les bricoleurs

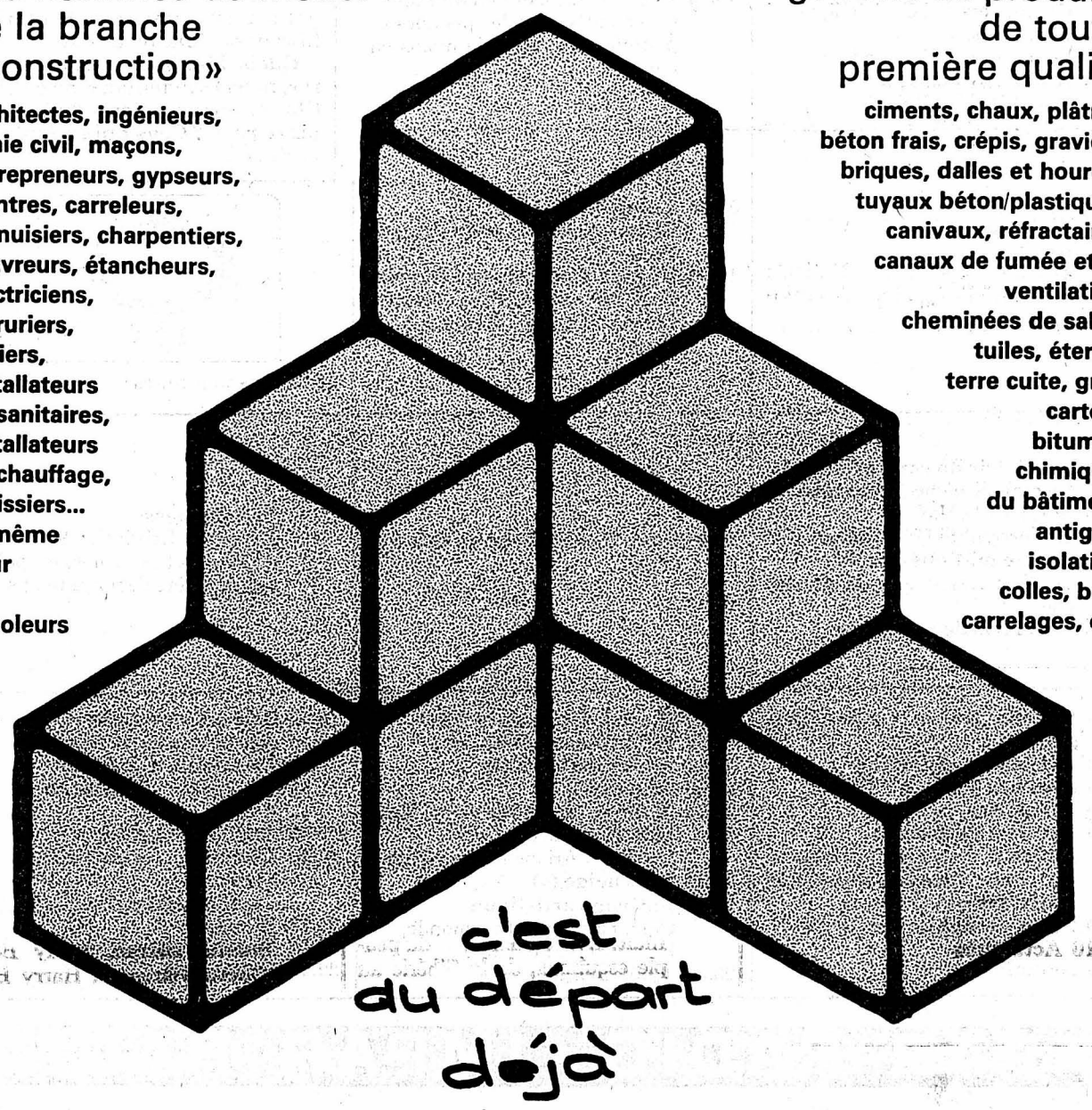

une gamme de produits de toute première qualité

ciments, chaux, plâtres, béton frais, crépis, graviers, briques, dalles et hourdis, tuyaux béton/plastiques, canivaux, réfractaires, canaux de fumée et de ventilation, cheminées de salon, tuiles, éternit, terre cuite, grès, cartons bitumés, chimiques du bâtiment, antigels, isolation, colles, bois, carrelages, etc.

que Nuding offre une garantie supplémentaire à tous ceux – et ils sont nombreux – qui doivent assumer des responsabilités et prendre des décisions. En plus, Nuding vous fait encore bénéficier de son savoir-faire et de son expérience.

Boulevard des Eplatures
2300 La Chaux-de-Fonds

Place de la Gare
2035 Corcelles

NUDING

CONCORD

Fabrique d'horlogerie de luxe, cherche pour l'administration de son service après vente, un

collaborateur commercial

ce poste requiert
- la connaissance écrite et parlée du français et de l'anglais
- du dynamisme et de l'entregent
- le sens des responsabilités
- une expérience de l'industrie horlogère indispensable dans un poste similaire.

Après un certain temps de formation, ce collaborateur aura la possibilité de devenir chef du service.

Nous vous invitons à nous adresser votre curriculum vitae, Rue Centrale 63. 80-378

Concord Watch Company S.A. 2502 Bienne

CABLES CORTAILLOD

désirent engager

ouvriers et employés d'atelier

pour leurs différents départements de production conduite et surveillance des machines. Formation au sein de l'entreprise

mécanicien autos
laveur-graisseur
chauffeurs de minibus
dessinateur en électricité
monteurs électriciens
mécaniciens de précision

Possibilité d'avoir recours au service de transport de l'entreprise.

Les personnes intéressées pourront obtenir toutes informations complémentaires en s'adressant à Câbles Cortaillod SA, 2016 Cortaillod, tél. 038/44 11 22 interne 218 28-221

CABLES CORTAILLOD

CORDONNERIE DANIEL

Rue Numa-Droz 160 — La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 24 17

UNE BONNE ADRESSE

Pour une réparation soignée de toutes vos chaussures, adressez-vous toujours au cordonnier qualifié !

Allonger, élargir, réhausser toutes chaussures.
Talon express, antidérapants et métal.
Fermeture-éclair et doublure intérieure.

Tout réhaussement médical.

Aiguisage patins Fr. 5.–
Fers à poney Fr. 6.50 posés.

Ressemelage Vibram (Suisse) sur toutes chaussures de marche et de montagne.
Vulcanisé à chaud (exclusivité).

Travail professionnel (garanti).

Vente de chaussures avec support
Trotteurs - MOCASSINS - Pumch etc...
(Qualité et prix)
BOTTES WESTERN SANCHO ! et RANGER

Ouvert du lundi au vendredi de 6 h. 45 à 19 h.
Samedi fermé toute la journée.

4858

OFFRES D'EMPLOIS

M

NEUCHATEL

cherche

pour sa succursale de SAINT-IMIER

VENDEUR (SE)

au rayon charcuterie

Formation assurée par nos soins.

Nous offrons :
- place stable
- semaine de 42 heures
- 4 semaines de vacances au minimum
- nombreux avantages sociaux. 28-92

M-PARTICIPATION

Remise d'un titre de Fr. 2500.— qui donne droit à une prime annuelle, basée sur le chiffre d'affaires

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHATEL
service du personnel, tél. 038 35 11 11, int. 241,
case postale 228, 2002 NEUCHATEL.

Seul le

prêt Procrédit

est un

Procrédit

Toutes les 2 minutes

quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi

vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veuillez me verser Fr. .....
Je rembourserai par mois Fr. .....

Nom .....
Prénom .....
Rue ..... No. .....
NP/localité .....

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

Dimanche

• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •

Tranches horaires	tv romande	tf1	
10-12 h	10.15 Svizra romontscha 11.00 Courrier romand: Spécial Jura bernois 11.25 Téléjournal 11.30 Table ouverte: La culture en discount?	10.00 Présence protestante 10.30 Le jour du Seigneur 11.00 Messe du 1er dimanche de Carême	10.55 English spoken: Cours d'anglais 11.15 Dimanche Jacques Martin 11.20 Entrez les artistes Concert - Théâtre - Music-hall - Cinéma
12-14 h	12.30 Tiercé Mélodies 12.40 Patinage artistique Championnats du monde. Libre danse 13.40 Tiercé Mélodies 13.45 Escapades de Pierre Lang	12.00 TF1-TF1: Coulisses 12.30 Concours Eurovision de la chanson Finale française 13.00 Actualités 13.20 C'est pas sérieux	12.45 Journal 13.20 Incroyable mais vrai
14-16 h	14.30 Tiercé Mélodies 14.45 Feuilleton: Jean-Christophe 15.40 Tiercé Mélodies 15.50 Musique-Musiques Le Trio Brahms interprète le Trio avec piano en sol mineur, op. 15 de B. Smetana	14.15 Les nouveaux rendez-vous Variétés: Spécial Dalida 15.30 Tiercé à Auteuil 15.35 Concours Eurovision de la chanson Résultat de la finale française 15.40 Sloane: Agent 1. La Potion magique	14.25 Drôles de dames 15.15 Ecole des fans 15.55 Les voyageurs de l'histoire
16-19 h	16.20 Tiercé Mélodies 16.25 Les Méos **Sur la Chaîne suisse alémanique: 17.00-17.50 Sport. Avec commentaire français** 17.15 Tiercé Mélodies 17.30 Téléjournal 17.35 Boccace et Cie (8) Ve journée - IIIe nouvelle 18.25 Les trois sots à la chasse: Dessin animé 18.30 Les actualités sportives	16.40 Sports première Patinage: Championnat du monde aux Etats-Unis. – Gymnastique: Grand prix de Paris. – Tennis: Coupe Davis à Lyon: France-Australie 18.20 Série: La conquête de l'Ouest	16.25 Thé dansant 16.55 Au revoir Jacques Martin 17.05 Série: Une fille seule (6 et fin) 18.00 La course autour du monde (fin) 18.55 Stade 2 Sports
19-24 h	19.10 Sous la loupe Ski alpin -OJ: Les champions de demain 19.30 Téléjournal 19.45 Les votations valaisannes 19.50 Willie Boy Un film d'Abraham Polonsky. Avec Robert Redford - Katharina Ross - Robert Blake 21.25 Hollywood 12. Le scandale 22.15 Téléjournal 22.25 Vespérales à Corsier (GE) Rencontre avec Marc Henard, artiste, chargé de la restauration de l'église 22.35 Table ouverte (2e diffusion)	19.25 Les animaux du monde Mon ami le rouge-gorge 20.00 Actualités 20.30 Le gendarme en balade Un film de Jean Girault (1970). Avec Louis de Funès - Michel Galabru - Jean Lefebvre - Christian Marin 22.10 Chorégraphie: Serge Garant 23.10 Actualités	20.00 Journal 20.35 C'est du spectacle Proposé par Thierry Le Luron. Avec Charles Aznavour - Nicole Croisille - Fabienne Thibeault - Romain Didier - Le groupe Street Boys - Linda de Suza - Robert Charlebois - François-Joël Thiollier - Le Lugo Taps Cie, etc. 22.10 Les esquimaux Inuit: 1. Le cri universel du peuple esquimau, de la Sibérie au Groenland 23.45 Journal

TF1 à 19 h. 25

Le rouge-gorge

En Grande-Bretagne, l'oiseau national est le rouge-gorge. Lorsqu'on le protège et qu'on le nourrit, ce sympathique petit passereau devient rapidement familier, au point de venir manger dans la main sans pour autant modifier son mode de vie normal.

C'est dans un jardin de banlieue anglaise que les cinéaste de la «Royal Society for the protection of birds» ont pu filmer la vie du rouge-gorge dans ses moindres détails et en très gros plan.

C'est ainsi que l'on verra le petit oiseau au plastron rouge défendre son territoire, attirer une belle, élever sa couvée ou simplement invectiver le chat du voisin lorsque celui-ci s'approche de trop près de son nid.

FR3

14.50 Romance
15.05 Le pays d'où je viens
16.00 Ecouter le pays chanter
La Bourgogne imaginaire de Jean-Robert Caussimon. Avec Rufus - Colline - Senia
17.00 Prélude à l'après-midi
Le sourire de l'autre, action lyrique de Tolya Nikiprowetzki
18.35 Le plaisir de rompre
De Jules Renard. Avec Micheline Boudet et André Dussolier
Le pain de ménage
De Jules Renard. avec Annie Girardot et Jean Rochefort
19.40 Spécial Dom-Tom
20.00 Benny Hill
20.30 Une histoire de la médecine
6. La médecine, conquérante ou conquise?
21.25 Soir 3: Informations
21.40 L'invité de FR3
Raymond Devos
22.35 *Les cinq gentlemen maudits*
Un film de Julien Duvivier, avec Rosine Derean, Mady Berry, Odette Barencey, Harry Baur, René Lefebvre

• IMPAR-TV •

SUISSE ALÉMANIQUE

11.00 Unter uns gesagt – extra
13.00 Cours de formation
13.45 Telesguard
14.00 Téléjournal
14.05 Le Club des Cinq
14.30 Die geheimnisvolle Insel
16.15 Pays, voyages, peuples
17.00 Sports
17.50 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Faits et opinions
18.45 Sports
19.30 Téléjournal
19.45 L'interview du dimanche
19.55 «...ausser man tut es»
20.00 Musik ist Trumpf
21.40 Téléjournal
21.50 Nouveautés cinématographiques
22.00 Franz Schubert

SUISSE ITALIENNE

11.00 Concert
13.30 Téléjournal
13.35 Un'ora per voi
14.35 Patinage artistique
16.10 Demain est déjà aujourd'hui (10)
16.35 La Fabrique de Topolino
17.00 Rendez-vous à la maison

Sur la chaîne suisse al. 17.00-17.25 Football. Reflets filmés d'une rencontre de Ligue nat. Comm. italien.

19.00 Téléjournal
19.10 La Parole du Seigneur
19.20 La bottega dell'opera
20.00 Magazine régional
20.15 Téléjournal
20.35 La Poupée sanglante (6 et fin)
21.25 Le dimanche sportif
22.25 Téléjournal

ALLEMAGNE 1

9.15 Les programmes
9.45 Top secret
10.30 Introduction à la semaine de la fraternité
12.00 Tribune internationale des journalistes
12.45 Téléjournal
13.15 Interlude
13.45 Magazine régional
14.35 Matt et Jenny
15.00 Patinage artistique
16.00 Variétés du bord de l'eau
16.45 MS Franziska
17.45 L'espace vital en danger
18.30 Téléjournal
18.33 Sports
19.20 Miroir du monde
20.00 Téléjournal
20.15 Tatort
21.45 Le 7e sens
21.50 Téléjournal
21.55 L'esprit sans puissance
22.40 Karl Friedrich Schnikel
23.25 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

10.00 Les programmes
10.30 ZDF-Matinee. Taschengeld
12.15 Concert dominical
12.45 Vos loisirs
13.15 Chronique de la semaine
13.40 Le suicide
14.10 Anderland
14.40 Téléjournal
14.45 Action en faveur de l'enfance déshéritée
14.50 Der Freibeuter
16.15 Le monde où nous vivons
17.00 Téléjournal
17.02 Sports
18.00 Magazine religieux
18.15 Les Waltons
19.00 Téléjournal
19.10 Ici Bonn
19.30 Ein Zug nach Manhattan
20.30 En direct de l'Opéra de Cologne: Pique Dame
23.00 Téléjournal. Sports

TV romande à 19 h. 45: Willie Boy

IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

Informations toutes les heures de 6.00 à 23.00 et à 12.30 et 23.55. – 6.00 Radio-évasion. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 8.15 Mémento des spectacles et des concerts. 9.00 Dimanche-variétés. 11.00 Toutes latitudes. 12.00 Les mordus de l'accordéon. 12.30 Le journal du week-end. 13.00 Dimanche-variétés. 14.00 Le chef vous propose. 14.20 Tutti tempi. 15.00 Auditeurs à vos marques. 18.00 Le journal du week-end. 18.15 Sports. 18.30 «Nous rouvrons le dossier». 18.45 Exclusif! 18.55 Antenne verte. 19.00 Allô Colette ! 21.15 La leçon de criminologie. 22.00 Dimanche la vie. 23.00 Jazz me blues. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

7.00 Sonnez les matines. 8.00 Informations. 8.15 Petit concert spirituel. 8.45 Messe. 10.00 Culte protestant. 11.00 Contrastes. 12.55 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.20 Folklore à travers le monde. La joie de jouer et de chanter. Jeunes artistes. Chronique des Jeunesse musicales. 15.00 Passeport pour un dimanche. 17.00 L'heure musicale. 18.30 Continuo. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 A la gloire de l'orgue. 20.00 Informations. 20.05 Fauteuil d'orchestre. 22.00 Compositeurs suisses. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

FRANCE CULTURE

7.02 La fenêtre ouverte. 7.15 Horizon, magazine religieux. 7.40 Chasseurs de son. 8.00 Orthodoxie. 8.30 Culte. 9.10 Ecoute Israël. 9.40 Divers aspects de la pensée contemporaine. 10.00 Messe. 11.00 Regards sur la musique. 12.05 Allegro, divertissement. 12.45 Concert. 14.05 Hommage à Fernand Crommelynck. 16.03 Le Lyriscope. 16.45 Conférence de Carême. 17.35 Rencontre avec... 18.30 Ma non troppo, divertissement. 19.10 Le cinéma des cinéastes. 20.00 Albatros. 20.40 Atelier de création radiophonique. 23.00 Musique de chambre.

LUNDI

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

Informations toutes les heures de 6.00 à 21.00 et à 12.30 et 23.55. – 6.00 Le journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.40 Bon langage. 6.50 Sports. 6.58 Minute œcuménique. 7.30 Billet d'actualité. 7.45 Echanges. 8.05 Revue de la presse romande. 8.10 Bulletin routier. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande. 9.30 Saute-mouton. 9.35 Les petits pas. 9.50 Muscade. 10.10 La musardise. 10.30 L'oreille fine. 11.30 Faites vos jeux.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse-musique. 9.00 Le temps d'apprendre. 9.30 Journal à une voix. 9.35 Cours d'anglais. 10.00 Portes ouvertes sur l'école. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 Perspectives musicales. 12.00 Stéréobalade.

A VOIR

La culture en discount?

TV romande à 11 h. 30

L'ouverture prochaine à Genève d'une grande librairie discount provoque des remous dans le monde romand du livre. La librairie traditionnelle, avec son service à la clientèle, est-elle menacée? Va-t-on rendre la culture plus accessible ou plutôt la standardiser? Le livre, en fin de compte, est-il un produit comme un autre?

Pour débattre de ces questions, Dominique von Burg a invité deux des promoteurs, MM. Roald Quaglia, directeur de COOP-Genève et Gilles Martin, directeur général de Naville, ainsi qu'un éditeur romand, M. Vladimir Dimitrijevic (L'âge d'homme) Lausanne et M. Christian Ciocca, président du syndicat romand des employés du livre (SREL), Genève.

Hollywood: le scandale

TV romande à 21 h. 20

Dès les années vingt, les producteurs avaient compris tout l'impact que l'on pouvait tirer du «Star system»: de cette époque datent les pemières opérations publicitaires de grandes envergure destinées à faire battre le cœur de millions de «fans».

C'est ainsi que Clara Bow, comme Lilian Gish ou Valentino, laissèrent sur leur génération une empreinte qu'aujourd'hui encore on a de la peine à se représenter.

A la mort de Valentino, ce fut à John Gilbert qu'échut le rôle de grand amant romantique. Lorsqu'il rencontre Garbo sur le tournage de «Flesh and the Devil», sa cote monta aux sommets. Gilbert et Garbo étaient réellement amoureux l'un de l'autre et le mariage était prévu. Mais il ne se réalisa pas. A la suite de cette expérience malheureuse, Gilbert se heurta à Louis B. Meyer, patron de la M.G.M.

Combat inégal: se sentant perdu, John Gilbert se mit à boire au point d'en mourir. Un joli scandale pour l'époque, qui en était friande (et d'ailleurs aujourd'hui...), mais qui montrait que la destruction d'une star signifiait aussi la destruction d'une personne.

L'oreille fine à la Radio suisse romande 1 à 10 h. 30.

Indice de demain: Frédéric Sauser.

le meilleur prix

45.– pour dames

Tige en cuir, beige et marine, P. 36–41 45.–

Tige en cuir, marine et noir, P. 36–41 45.–

81/1

Bata

La Chaux-de-Fonds, av. Léopold-Robert 38 **Le Locle,** rue Daniel-JeanRichard
Neuchâtel, rue du Seyon, Faubourg du Lac 2

Couple avec enfants cherche pour tout de suite

appartement

centre ville, 4-5 pièces avec minimum de confort. Tél.(038) 53 44 53. 5743

A louer pour tout de suite

pignon

3½ pièces modernes, grande cuisine, salle de bain et WC séparés. Fr. 490.- charges comprises.

S'adresser à M. Lichtinger, Serre 96, La Chaux-de-Fonds, tél. bureau (039) 23 34 45, privé (039) 23 85 00. 4856

À REMETTRE

représentation d'un produit horloger avec marque déposée, pour personne dynamique, comme occupation accessoire ou à plein temps. Pour traiter, Fr. 6500.–, avec reprise du stock.

Ecrire sous chiffre RS 5491 au bureau de L'Impartial. 5491

Cuisinières à gaz

une affaire à faire chez

TOULEFER SA

Place Hôtel-de-Ville (039) 23 13 71 5292

CHIOTS

setter irlandais, à vendre. Tél. (039) 22 29 30, le soir 5606

Je cherche

sommelière

nourrie, logée. Congé samedi et dimanche. Faire offres W. Bovay Relais Routiers Les Bouleaux 1411 Essertines s/Yverdon Tél. 024/35 15 40 ou 35 12 43. 22-14838

OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise de maçonnerie cherche

maçons qualifiés

étant d'accord d'habiter Les Ponts-de-Martel.

Michel ROBERT, entrepreneur tél. (039) 37 14 02. 5718

SOMMELIÈRE

connaissant les deux services, demandée au plus vite ou à convenir.

Se présenter ou téléphoner au Restaurant La Cheminée, Charrière 91, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 13 47. 5438

LONGINES

Nous engageons pour notre département équipement/entretien

un mécanicien de précicion

pour la fabrication de machines destinées à sa production d'appareils péri-informatiques.

un micromécanicien ou un mécanicien de précision

pour la fabrication d'outillages liée à la production d'une manufacture.

un menuisier

pour son atelier de menuiserie d'entretien.

Nous demandons pour ces postes une formation sanctionnée par un CFC, ainsi que quelques années de pratique.

Nous offrons les avantages d'une grande entreprise sur le plan social, un salaire selon qualifications.

Les offres, avec curriculum vitae, sont à adresser à notre Chef du Personnel qui les traitera avec la discrétion souhaitée. 93-256

Compagnie des Montres Longines Francillon S.A. 2610 St-Imier Tél. 039 42 1111

Longines, une marque du groupe GWC

Restaurant JUMBO

Menus du dimanche 8 mars

Filet de porc au four
Pâtes au beurre
Salade panachée
Dessert gratuit

Fr. 7.50

Entrecôte Maître d'Hôtel
Tomate grillée
Pommes boulettes
Dessert gratuit

Fr. 8.50

28-022200

services religieux

La Chaux-de-Fonds

Eglise réformée évangélique.

CARÊME I: Mercredi de 18 h. à 19 h. 30, Soupe de Carême dans les locaux paroissiaux de Saint-Jean. Vendredi, 20 h. 15, Rencontre biblique du Carême (abbé Donzé) salle de paroisse de l'Abeille (Paix 124).

GRAND-TEMPLE: 9 h. 45, culte, M. Lebet. A l'issue du culte soit à 10 h. 30, assemblée de paroisse. Vendredi, 15 h. 45, groupes d'enfants; 18 h., culte de jeunesse.

FAREL: 9 h. 45, culte, M. Perrenoud; sainte-cène. Garderie d'enfants au Presbytère. 9 h. 45, culte de l'enfance à Charrière 19 et à 11 h., culte de jeunesse au temple. Mercredi à Charrière 19 de 19 h. 30 à 20 h. office. Vendredi, 15 h. 45, et 16 h. 45, culte de l'enfance au Presbytère.

CHAPELLE DE L'HÔPITAL: 9 h. 50, culte, Mlle Lozeron.

ABEILLE: 9 h. 45, culte des familles, M. Beljean, sainte cène. Assemblée de paroisse à 14 h., Paix 124. Garderie d'enfants au temple. Mardi, 19 h., au temple, prière. Jeudi, 19 h., Paix 124, office avec sainte cène. Jeudi et vendredi, 15 h. 30, culte de l'enfance au domicile des monitrices. Vendredi, 18 h., culte de jeunesse au temple.

LES FORGES: 9 h. 45, culte, sainte-cène; 20 h., culte. Mercredi, 19 h. 45, prière. Vendredi, 17 h., rencontre d'enfants.

SAINT-JEAN: 9 h. 45, culte, M. Bauer; sainte-cène. Garderie d'enfants. Mercredi, 18 h., soupe de Carême. Mercredi, à 19 h. 45, au temple, prière. Vendredi, 16 h. 30, culte de l'enfance, salle de paroisse et à 18 h., culte de jeunesse au temple.

LES EPLATURES: 9 h. 30, culte. Accueil du pasteur Joël Pinto; sainte-cène. Garderie d'enfants à la cure; 9 h. 30, culte de l'enfance à la cure; 10 h. 45, culte de jeunesse à la cure.

LES PLANCHETTES: 9 h. 45, culte à la salle de paroisse, M. Lienhard. Assemblée générale et réélection pastorale. Mardi, 9 h., prière à la cure. Vendredi, 19 h. 30, chez M. Marcel Huguenin, prière.

CHAPELLE DES BULLES: 20 h. 15, culte, M. Lienhard. Assemblée de paroisse.

COLLÈGE DU VALANVRON: 10 h., école du dimanche.

LA SAGNE: 10 h., culte. Mercredi, 15 h. 30, culte au foyer. Jeudi, 17 h. 15, à la cure, culte de jeunesse. Ecole du dimanche: 9 h. 30, cure et Crêt; 10 h. Les Cœudres; 10 h. 15, Les Roulets.

Deutschsprachige Kirchgemeinde. – 9.45 Uhr, Abendmahlsgottesdienst. Freitag, 13. März, 20.15 Uhr, Ordentliche Kirchgemeindeversammlung.

Paroisse catholique romaine. – SACRÉ COEUR: Samedi, confessions de 16 h. 30 à 17 h. 45; 18 h., messe. Dimanche, 8 h., messe; 9 h., messe en italien; 10 h. 15, messe avec onction des Malades; 11 h. 30, messe en espagnol; 18 h., messe de partage à la chapelle.

CHAPELLE DE LA MISSION ITALIENNE (Parc 47): Samedi, 18 h., messe avec partage d'Evangile.

HÔPITAL: Dimanche, 8 h. 55, messe.

LA SAGNE: samedi, 19 h., messe.

NOTRE DAME DE LA PAIX: Confessions samedi, de 16 h. 30 à 17 h. 15; 17 h. 30, messe. Dimanche, 9 h. 30, messe; 11 h., messe; 18 h., messe.

Eglise catholique chrétienne. Eglise SAINT-PIERRE (Chapelle 7). – Dimanche, 9 h. 45, grand-messe.

Première Eglise du Christ Scientiste (9 bis, rue du Parc). – Dimanche, 9 h. 45, culte et école du dimanche. Mercredi, 20 h. 15, réunion de témoignages.

Eglise adventiste (10, Jacob-Brandt). – Samedi, 9 h., étude biblique; 10 h. 15, culte. Mardi, 20 h., cercle d'études.

Communauté israélite (synagogue, Parc 63). – Vendredi, 17 h. 45, culte et prédication. Samedi, 9 h. 15, culte.

Eglise Neo-Apostolique (Chapelle Combe-Grieurin 46). – Dimanche, 9 h. et 20 h., services divins.

Témoins de Jéhovah (Locle 21). – Samedi, 18 h. 15, discours public; 19 h. 15, étude de la «Tour de Garde». Mardi, 20 h. 15, étude biblique. Jeudi, 19 h. 15, étude du ministère théocratique.

Eglise mennonite (chapelle des Bulles). – Dimanche, 10 h., culte et école du dimanche.

Evangélisation populaire (Jaquet-Droz 25). – Dimanche, 9 h. 45, culte; 20 h. 15, réunion de louanges. Jeudi, 20 h. 15, étude biblique.

Eglise évangélique libre (Parc 39). – Dimanche, 9 h. 30, prière; 10 h., culte, M. De Bernardini et école du dimanche. Jeudi, 20 h., Assemblée générale de l'Eglise.

L'Eau Vive (Eglise chrétienne indépendante), Chapelle 4. – Prédication de l'Evangile et prière pour les malades: mardi 20 h. Edification et adoration: dimanche, 20 h., pasteur F. Fait.

Eglise évangélique de Réveil (Nord 116). – Ce soir, groupe «Dieu veut t'aider» à 20 h.; culte à 9 h. 30, avec la participation du pasteur E. Cino, de Couvet et du groupe «Dieu veut t'aider». Bienvenue à chacun.

Armée du Salut (Numa-Droz 102). – Samedi, 13 h.30, Jeune armée. Dimanche, 9 h. 15, prière; 9 h. 45, culte; 20 h., évangélisation. Lundi, 19 h. 30, Ligue du foyer. Mardi, 9 h., prière.

Action biblique (Jardinière 90). – Dimanche, 20 h., culte, M. J. Geiser. Mercredi, 14 h., Club toujours joyeux pour les enfants; 18 h. 15, Groupe des adolescents. Vendredi, 20 h., nouvelles missionnaires et prière. Samedi, 20 h., Groupe des jeunes.

Evang. Stadtmission (Musée 37). – So. 9.45 Uhr, Gottesdienst für jung und alt; 14.30 Uhr, Gemeinsamer Nachmittag – mit Film «Der verlorene Sohn». Di., 20.15 Uhr, Frauengruppe. Mi., 20.15 Uhr, Jugendgruppe. Do., 20.00 Uhr, Bibelabend & Singgruppe.

Eglise «La Fraternité» (Soleil 7). – Samedi, 12 h., Soupe communautaire, invitation cordiale à tous! 20 h., soirée de partage et prière. Dimanche, 9 h. 45, culte, avec sainte cène et école du dimanche. Mardi, 20 h., Réunion de prière. Jeudi 20 h., étude biblique: «Etude d'importantes notions bibliques». Vendredi, 20 h., Groupe de Chant, Industrie 24.

Communauté évangélique (Rue du Rocher 14). – Dimanche, 9 h. 45, culte. Mardi, 20 h., réunion de prière. Jeudi, 20 h., études.

Le Locle

Eglise évangélique réformée. –
TEMPLE: Dimanche, 8 h. 15, culte matinal avec sainte cène; 9 h. 45, culte, M. N. Mfwilwakanda (dès 9 h. 30 garderie d'enfants à la cure); 20 h., recueillement à la cure.

CHAPELLE DU CORBUSIER: 9 h. 15, culte.

SERVICES JEUNESSE: à la Maison de paroisse, 9 h. 45, culte de l'enfance et culte des petits. Vendredi: 16 h. 45, culte de jeunesse pour les moyens; 17 h. 45, culte de jeunesse pour les grands.

MONTS: 9 h. 30, culte de l'enfance.

LES BRENETS: Dimanche, 9 h. 45, culte; 8 h. 45, culte de jeunesse.

LA BRÉVINE: Dimanche, 10 h. 15, culte, Fr.-P. Tuller; 10 h. 15, école du dimanche; 14 h. 30, culte à Bémont.

LA CHAUX-DU-MILIEU: Dimanche, 9 h., culte, Fr.-P. Tuller; 9 h., école du dimanche.

LES PONTS-DE-MARTEL: Dimanche, 9 h. 45, culte au Temple; brève assemblée de paroisse, élection de M. Robert Tolck, pasteur. A 11 h., tous les enfants au Temple, excepté les petits à la cure.

Deutschprachige Kirchgemeinde. – Sonntag, 20.15 Uhr, Abendpredigt, anschliessend ordentliche Kirchgemeindeversammlung. Donnerstagabend Jugendgruppe.

Eglise catholique romaine (Eglise paroissiale). – Samedi, 17 h. 30, messe. Dimanche 9 h., messe; 10 h. 30, messe en italien.

CHAPELLE DES SAINTS-APOTRES (Jeanneret 38a). – Dimanche, 10 h., messe en langue espagnole.

LES BRENETS: Samedi, 19 h., messe.

LE CERNEUX-PÉQUIGNOT: Dimanche, 10 h. 30, messe.

LES PONTS-DE-MARTEL: Dimanche, 10 h., messe.

Eglise Apostolique Evangélique (Crêt-Vaillant 35). – Dimanche, 9 h. 30, culte. Mercredi, 20 h., étude biblique et prière.

Témoins de Jéhovah (Envers 55). – Jeudi, 19 h., service du Royaume; 20 h., école théocratique. Samedi, 18 h. 30, étude de la Tour de Garde, à 9 h. 30, discours public.

Eglise Néo-apostolique (Chapelle Girardet 2a). – Dimanche, 9 h. et 20 h., services divins.

Eglise évangélique libre. – Dimanche, 8 h. 45, prière; 9 h. 30, culte. Ecole du dimanche. Jeudi, 20 h., étude biblique.

Action biblique (Envers 25). – Dimanche, 9 h. 45, culte, M. J. Favre. Mercredi 13 h. 30, Club Toujours Joyeux pour les enfants; 18 h. 30, Groupe des adolescents. Vendredi, 20 h., nouvelles missionnaires et prière.

Armée du Salut (Marais 36). – Dimanche, 9 h. 15, réunion de prière; 9 h. 45, culte et Jeune Armée; 20 h., réunion d'évangélisation. Lundi 9 h. 15, réunion de prière. Mercredi, 6 h., réunion de prière. Vendredi, 16 h. 15 «Heure de joie».

Evang. Stadtmission (D.-J.-Richard 23). – Kein Gottesdienst.

éphéméride

Samedi 7 mars 1981, 66e jour de l'année.

FÊTES A SOUHAITER:
Félicité, Félicie, Perpétue.

PRINCIPAUX ANNIVERSAIRES HISTORIQUES:

1979. – La Chine retire une partie de ses troupes engagées au Vietnam, mais Hanoï continue de faire état de combats et de bombardements.
1978. – Des troupes rhodésiennes pénètrent en Zambie et abattent 38 guérilléros nationalistes.
1976. – Le Maroc rompt ses relations diplomatiques avec l'Algérie en raison du différend qui oppose les deux pays au sujet du Sahara occidental.
1974. – Les deux Allemagnes décident de mettre en place des missions diplomatiques permanentes dans leurs capitales.
1941. – Les troupes britanniques entrent en Abyssinies (Ethiopie), alors occupée par l'armée italienne.
1936. – L'Allemagne occupe la zone démilitarisée de Rhénanie, en violation du traité de Versailles.
1935. – La Sarre est restituée à l'Allemagne.

ILS SONT NÉS UN 7 MARS:
Maurice Ravel, musicien français (1875-1937); Thomas Masaryk, homme d'Etat tchécoslovaque (1850-1937).

A Montfaucon, la relève de la Société de chant est assurée

Les membres de la Société de chant ont tenu leur assemblée générale sous la présidence de M. Georges Veya des Enfers. Par la lecture de ses procès-verbaux toujours fort bien rédigés, Mlle Marie Marer, secrétaire-caissière, a fait revivre l'activité de la société. Elle a ensuite commenté les comptes qui ont été approuvés.

MM. Georges Véya, président, et Denis Farine, directeur, ont brossé un bilan réjouissant de l'activité de la chorale et ont souhaité que l'effort entrepris soit poursuivi afin d'améliorer encore la qualité de chaque registre.

Le programme d'activité de 1981 prévoit la participation à la Fête régionale des Céciliennes, le 14 juin à Lajoux, l'organisation d'un pique-nique et d'une sérénade à l'hôpital de district. Le règlement de la société limitant la durée des mandats, le comité a subi quelques changements. Il a été constitué comme suit: M. Jean-Pierre Farine, président; Mlle Suzanne Péquignot, vice-présidente; Mlle Marie Marer, secrétaire-caissière; M. Denis Farine, directeur; M. Paul Farine, organiste et sous-directeur; l'abbé Richard Pâques, Mme Yvonne Péquignot, assesseurs. Les vérificateurs des comptes seront MM. Gaston Aubry et Maurice Poupon, et la collectrice Mme Vérène Miserez.

A l'initiative du directeur, M. Denis Farine, un chœur d'enfants a été constitué en automne 1980. L'assemblée a ratifié la constitution de cette chorale juvénile qui assurera la relève de la société et décidé d'en assurer le financement.

Avec satisfaction, le président a pu remettre dix-sept gobelets récompensant les membres les plus fidèles aux répétitions. l'abbé Richard Pâques, curé, MM. Germain Aubry, maire, et André Willemin, représentant de la paroissse, ont chaleureusement félicité la chorale et ses dirigeants pour ses prestations et l'excellent état d'esprit qui l'anime. Mlle Suzanne Péquignot, vice-présidente, a exprimé la profonde gratitude de chacun au président sortant, M. George Véya, qui abandonne son poste après avoir présidé la société avec compétence et dévouement durant quatre ans. (y)

LES POMMERATS

Dernier concert sous la baguette de M. Camille Barth

Un public nombreux a assisté avec plaisir au traditionnel concert de la fanfare du village, une société particulièrement dynamique et vivante puisqu'elle regroupe trente-neuf musiciens, soit le cinquième de la population du village! Ce concert revêtait une importance toute particulière car c'était le dernier dirigé par M. Camille Barth de Saignelégier. En effet, après quinze ans de direction, il a décidé de rentrer dans le rang, de reprendre son instrument et de continuer ainsi à servir une société à laquelle il a déjà tant donné. M. André Boillat, président de la fanfare, lui a rendu un hommage mérité et lui a remis un très beau cadeau. M. Barth peut être fier du résultat obtenu ainsi qu'ont pu le constater les auditeurs présents. C'est un ensemble d'un excellent niveau, considérablement rajeuni qu'il laisse à son successeur, M. Romain Voisard.

Deux autres musiciens ont été fêtés: M. Martin Boillat, teneur du livre d'or, pour 40 ans de musique, et M. Maurice Voisard, père du nouveau directeur, pour 35 ans.

Pour en revenir à la soirée, disons qu'elle fut fidèle à la tradition , c'est-à-dire de qualité, tant dans sa partie musicale que théâtrale. Neuf actrices et acteurs ont fait revivre avec talent les épisodes d'une comédie dramatique en trois actes de Guy Berger, «Là-haut sur la montagne». (y)

LES BREULEUX

Succès du concours de ski interne

Le Ski-Club local organisait dimanche son concours de ski interne. Malgré les pluies de la veille, les pistes étaient en bon état et les courses ont pu se dérouler dans de bonnes conditions.

Le matin, 26 concurrents ont pris le départ de la course de fond et 70 coureurs ont participé au slalom géant l'après-midi. Voici les principaux résultats:

Fond enfants, 4 km.: 1. Hervé Paratte 15'29"; 2. Lionel Chaignat 17'38"; 3. Adrien Aubry 19'44".

Fond messieurs, 8 km.: Bruno Willemin 29'14"; 2. Yves Willemin et Cyrille Bigler 29'40".

Fond dames, 4 km.: Germaine Willemin 21'18"; 2. Sonia Willemin 22'53".

Slalom enfants: Dominique Jodry 37"66; 2. Gervaise Roy 39"02; 3. Richard Cattin 39"38.

Slalom messieurs: Claude-Alain Aubry 32"42; 2. Guy Cattin 33"28; José Assunçao 35"75.

Slalom dames: Isabelle Filippini 39"23; 2. Marie-Thérèse Roy 49"46; 3. Carmen Roy 49"79.

Combiné messieurs: Cyrille Bigler 185 points; 2. André Boillat 180; 3. Yves Willemin 170.

Combiné enfants: Dominique Jodry 195 points; 2. Alain Boillat 180; 3. François Ducommun 170. (pf)

mémento

Urgence médico-dentaire de l'Association jurassienne des médecins-dentistes, dimanches et jours fériés, tél. (066) 66 34 34.

La Main-tendue: No 143.

SAIGNELÉGIER

Police cantonale: tél. 51 11 07.
Préfecture: tél. 51 11 81.
Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.
Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01.
Aide familiale: tél. 51 11 04.
Pharmacie Fleury, tél. (039) 51 12 03.
Service du feu: No 118.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

Journée internationale des femmes

Vers une égalité dans l'enseignement jurassien

En souvenir des 8 mars 1857 et 1908, cette date a été proclamée «Journée internationale des femmes». Rappelons que le 8 mars 1857, à New York, des travailleuses du textile se mirent en grève pour protester contre les bas salaires et les mauvaises conditions du travail. Le 8 mars 1908, elles descendirent dans la rue pour poser les mêmes revendications et demander, en plus, le droit de vote pour les femmes. Le Bureau de la condition féminine de la République et canton du Jura a profité de l'occasion pour faire le point de ses revendications touchant à l'enseignement et à l'égalité de traitement entre filles et garçons.

Ce problème a été une des premières préoccupations du Bureau de la condition féminine qui a relevé dans un rapport que l'enseignement différencié sur la base du sexe faisait perdre, durant les six dernières années de l'école primaire, aux filles, une année de français, une année d'histoire, une année de géographie, une année de sciences, deux ans de dessin technique et les deux tiers d'une année de mathématique, et aux garçons, tout l'enseignement ménager et les travaux à l'aiguille. C'est la raison pour laquelle le Bureau de la condition féminine a dégagé et proposé les principes fondamentaux suivants:

- enseignement identique pour filles et garçons dans les mêmes disciplines, avec le même nombre de leçons, le même contenu et le même caractère obligatoire, optionnel ou facultatif
- suppression de tout enseignement différencié sur la base du sexe
- maintien des branches dites «féminines» et dites «masculines» mais ouverture aux deux sexes.

Des modalités d'application ont également été proposées.

De plus, suite aux derniers événements touchant l'enseignement ménager (condamnation d'une jeune fille qui ne les avait pas suivis et création d'un groupe de travail), le Bureau de la condition féminine a fait des propositions au Gouvernement jurassien afin d'aménager un régime transitoire jusqu'à ce que les dispositions actuellement en vigueur, relatives aux cours d'économie postscolaire, aient été revues par le Parlement. (ats)

Différend Roy-Béguelin: deux mises au point

A plusieurs reprises, la presse a fait état d'un différend qui opposerait M. Roland Béguelin, secrétaire général du Rassemblement jurassien, à M. Gabriel Roy, secrétaire général adjoint du mouvement.

Dans un communiqué publié jeudi, le bureau exécutif du Rassemblement jurassien déclarait qu'il «ne saurait admettre les spéculations auxquelles se sont livrés certains journaux. (...) M. Gabriel Roy, qui conserve son poste de secrétaire général adjoint mais ne sera plus employé permanent du secrétariat, a déclaré en séance du bureau exécutif du Rassemblement jurassien qu'il n'avait ni inspiré, ni approuvé ces commentaires de presse». Pour sa part, M. Gabriel Roy a publié vendredi soir un communiqué dans lequel il déclare qu'il continuera «quelques que soient les dispositions prises ou à prendre, à servir fidèlement la cause du mouvement, qui n'a d'autre but que la réunification du Jura». «Je m'y emploierai tant en qualité de secrétaire général adjoint qu'en qualité de député au Conseil national». (ats)

Union syndicale jurassienne

Oui à «Etre solidaires»

Le comité central de l'Union syndicale jurassienne (USJ), réuni mercredi soir à Glovelier sous la présidence de M. Jean Born, s'est prononcé à l'unanimité en faveur de l'initiative «Etre solidaires», soumise au scrutin populaire le 5 avril prochain. Selon un communiqué publié hier, cette initiative «offre la garantie d'une meilleure intégration de nos collègues immigrés, intégration qui suscitera un renforcement de la solidarité ouvrière à tous les niveaux».

L'Union syndicale jurassienne a également décidé de recommander aux membres des fédérations affiliées de signer l'initiative «pour un avenir sans nouvelles centrales atomiques», en raison des dangers que les centrales nucléaires font encourir à l'homme et à son environnement. Enfin, elle a décidé de soutenir, en y apportant quelques modifications, le projet de réforme des cartels syndicaux cantonaux, qui vise à rendre à ceux-ci toute l'importance qu'ils avaient naguère et à renforcer leur autonomie. (ats)

Canton de Berne

Comptoir suisse 1980

Jumelages Berne-Vaud

Le canton de Berne sera cette année l'hôte d'honneur du Comptoir suisse. Pour marquer cet événement la direction du Comptoir a émis le vœu qu'il soit procédé à des échanges de classes ainsi qu'à des jumelages entre communes des deux cantons dans le but de mieux se connaître et de resserrer les liens qui unissent les deux cantons. Des réunions ont d'ailleurs déjà eu lieu entre les représentants du Comptoir suisse, de l'Union des communes vaudoises, de l'Association des communes du canton de Berne et de la Fédération des communes du Jura bernois. (kr)

Bienne

Trafiquant de drogue condamné

Le Tribunal de Bienne a condamné jeudi un ressortissant italien né en Suisse à trois ans de prison ferme et cinq ans d'expulsion du territoire suisse pour de multiples infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants.

Le condamné avait consommé plusieurs sortes de drogues allant du haschisch à l'héroïne, et en avait fait le trafic.

Il devra en outre verser une amende de 4000 francs, 3500 francs de frais et restituer 8000 francs de bénéfices illicites à l'Etat. (ats)

Assemblée de la fanfare

Les vétérans donnent l'exemple

L'assemblée générale de la fanfare s'est tenue sous la présidence de M. Gilbert Chevillat. Les membres ont approuvé les procès-verbaux rédigés par M. Daniel Willemin, ainsi que les comptes tenus par M. Gérard Miserez. Malgré la forte dépense occasionnée par l'achat des nouveaux uniformes et de quelques intruments, la situation financière est saine, grâce à la générosité et au soutien de nombreux amis.

Dans son rapport, M. Chevillat a retracé l'intense activité déployée en 1980, année qui restera marquée par l'inauguration des nouveaux uniformes. Il a remercié tous les membres collaborant à la bonne marche de la société. Après l'admission de quatre nouveaux musiciens, le président, M. Gilbert Chevillat a été réélu pour une année. MM. Bernard Brahier et Jean Maillard siégeront au comité en remplacement de MM. Claude Péquignot et Fernand Braichet.

Neuf membres ont été récompensés pour leur fidélité aux répétitions.Il s'agit de MM. Georges Juillerat, André Willemin, Alexis Jeanbourquin, Paul Farine, Paul Christe, René Marchand, Roland Jeanbourquin, Gérard Miserez, Gilbert Chevillat.

Dans son rapport, le directeur, M. Paul Farine, a exhorté ses musiciens à participer assidûment aux répétitions, à l'exemple de ces piliers de la société que sont les vétérans. Après avoir remercié les moniteurs des cours de solfège, MM. Jean Maillard et Daniel Willemin, M. Farine a proposé à l'assemblée de mettre sur pied un week-end entier consacré à la musique dans l'une ou l'autre colonie de vacances de la région. Cette idée qui permettra à la société de progresser et à ses membres de fraterniser, a été acceptée. Elle sera réalisée prochainement.

Enfin, le maire de Montfaucon, M. Germain Aubry, a félicité et remercié la fanfare tout en formant des vœux pour son avenir. La soirée s'est poursuivie dans la bonne humeur en compagnie des conjointes, dans un hôtel de la place. (y)

• LA VIE JURASSIENNE •

Les grandes manifestations de l'année

MARS

6, La Neuveville, Cave de Berne: «One man seul», spectacle conçu par Pierre Miserez.

Du 7 au 5.4, Moutier, Musée jurassien des Beaux-Arts: exposition, Théo Kerg, rétrospective.

13, La Neuveville, Cave de Berne: «Les Emigrés» de Mrozeck. Nouveau Théâtre de Poche, Gérard Carrat et Maurice Mufait.

Du 14 au 5.4, Delémont, Galerie Paul Bovée: exposition, Viktor Hottinger, paysages.

Du 14 au 26.4, Porrentruy, Galerie Terre d'Aube: exposition, Pierre Loye, peintures, sculptures et céramiques.

15, Delémont, Salle St-Georges: gala d'adieu des Compagnons de la Chanson.

21, Porrentruy: Critérium automobile jurassien.

AVRIL

Du 3 au 12, Delémont: exposition «Sports et Loisirs».

Les 4 et 5, Ederswiler: motocross international.

Du 4 au 26, Porrentruy, Galerie du Faubourg: exposition, Martin Oscity, huiles et gravures.

26, Moutier: championnats suisses de canoë, 21e Derby de la Birse.

28, Delémont: conférence, Pierre-Olivier Walzer: «Avec les premiers apôtres du Jura du IVe au Xe siècle».

MAI

Les 2 et 3, Courgenay: 11e Journée musicale du Jura-nord (Porrentruy et Delémont).

Les 2 et 3, Perrefitte: course de côte automobile: Perrefitte - Les Ecorcheresses.

Du 15 au 31, Porrentruy, patinoire: «Expo-Ajoie».

Les 16 et 17, Boécourt: course de côte automobile: Boécourt - La Caquerelle.

Du 16 mai au 20 sept., Delémont, Musée jurassien: «Treize siècles de civilisation chrétienne» avec la célèbre Bible Moutier-Grandval.

16, Delémont: concert spirituel de la Chorale des enseignants du Jura, Chorale de l'Ecole normale et Orchestre de Chambre jurassien (110 exécutants) (10 heures).

16, Moutier: même programme qu'à Delémont (soirée).

22, Saint-Ursanne: même programme qu'à Delémont.

20, Delémont: conférence, Yves Christe: «La Bible Moutier-Grandval et l'enluminure carolingienne».

21, Porrentruy: même conférence.

22, Tavannes: même conférence.

Les 22 et 23, Saignelégier: Médaille d'or de la chanson.

Les 23 et 24, Les Bois: 11e Journée musicale du Jura-centre (Franches-Montagnes et Moutier).

Les 23 et 24, Lamboing: 11e Journée musicale du Jura-sud (La Neuveville et Courtelary).

Du 27 mai au 31 août, Bellelay, Abbatiale: exposition des céramistes suisses de céramiques et de tapisseries.

JUIN

2, Delémont: conférence, Georges Duby.

Les 2 et 3, Courgenay: 11e Journée musicale du Jura-nord (Porrentruy et Delémont).

Du 6 au 28, Porrentruy, Galerie du Faubourg: exposition, Jacques Belat, photographies.

10, Delémont: conférence, prof. Amsler: «Lire encore l'Ancien Testament».

Les 12 et 13, Porrentruy: 17e Fête de la jeunesse jurassienne.

Les 13 et 14, Courtételle: Journée jurassienne de jeux.

Les 13 et 14, Roggenburg: motocross international.

13, Delémont: 12e Danse sur la Doux.

24, Delémont: conférence, RP Barthélémy: Les Psaumes, prières des Juifs et des Chrétiens».

Les 26, 27 et 28, Courtételle: Tour du Jura cycliste.

Les 27 et 28, Develier: course de côte automobile: Develier - Le Sommet.

JUILLET

Du 4 juillet au 16 août, Bonfol: Céramique d'Ajoie, exposition de poteries artisanales.

Les 6 et 7, Tavannes, près de Tavapan: représentation du cirque Knie.

Les 8 et 9, Delémont, halle des expositions: représentation du cirque Knie.

Du 30 juillet au 2 août, Tramelan: concours hippique international.

AOÛT

Les 8 et 9, Saignelégier: Marché-concours national de chevaux.

Les 22 et 23, Delémont: Fête des patoisans de la Suisse romande.

Les 22 et 23, Saint-Ursanne: course de côte automobile: St-Ursanne - Les Rangiers.

Les 28, 29 et 30, Moutier: 6e Braderie prévôtoise.

Les 29 et 30, Saint-Imier: Fête jurassienne de gymnastique à l'artistique.

30, Les Rangiers: Tir historique des Rangiers.

SEPTEMBRE

Les 4, 5 et 6, La Neuveville: Fête du vin.

6, Sonvilier: Journée jurassienne des gyms hommes.

7, Chaindon: Foire de Chaindon, marché de chevaux et de bovins.

19, Val Terbi: course pédestre, le Tour du Val Terbi.

Les 19 et 20, Roche d'Or: course de côte automobile Roche d'Or.

Les 11, 12 et 13, Delémont: Fête du peuple jurassien.

Du 25 au 28, Péry: exposition d'agriculture artisanale.

26, Châtillon: course pédestre, 19e Tour de Châtillon.

OCTOBRE

Les 3 et 4, Les Emibois: 4e journée musicale du Jura-nord (Porrentruy et Delémont).

Du 2 au 11, Delémont: Comptoir delémontain.

Du 9 au 1er novembre, Moutier, Musée jurassien des Beaux-Arts: exposition, Yves Voirol, œuvres diverses.

Les 23, 24 et 25, Court: 14e rallye international de Court - Franche-Comté.

NOVEMBRE

Les 8 et 9, Jura-nord: Fête de la Saint-Martin.

Du 21 au 13 décembre, Moutier, Musée jurassien des Beaux-Arts: exposition, J.-F. Comment, rétrospective.

Du 26 au 29, Délémont, halle des expositions: exposition de vieilles voitures; 25e anniversaire du championnat d'Europe de la montagne.

Du 27 au 29, Delémont: 25e championnat d'Europe de la montagne.

†

Monsieur et Madame Jean-Pierre Froidevaux-Nistal, leurs enfants Rachel et Jean-Marc, à Genève;
Madame Marthe Javet-Froidevaux;
Madame et Monsieur Henri Rauber-Froidevaux, à Yverdon;
Monsieur et Madame Roger Froidevaux;
Les familles parentes et alliées Froidevaux, Turin et Vermot,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Félix FROIDEVAUX

leur cher père, beau-père, grand-père, parent et ami, enlevé à leur affection subitement, dans sa 78e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 6 mars 1981.

La cérémonie aura lieu au crématoire lundi 9 mars, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile: Bois-Noir 19.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 55220

Pontarlier: chirurgien distrait condamné

Treize ans après les faits, une habitante de Pontarlier, Mme Emily Pianet, 77 ans, vient d'obtenir réparation et 124.639 ffr. de dommages et intérêts de la part de son chirurgien, le Dr Pierre Boutin.

Ce dernier, chirurgien à l'Hôpital Saint-Pierre de Pontarlier (Doubs), était poursuivi pour avoir oublié une pince dite Kocher, longue de 20 centimètres dans le ventre de sa patiente lors d'une opération.

La patiente avait conservé cet objet quatre ans, au prix de nombreuses souffrances. Les péripéties judiciaires ont donc duré 13 ans et en fin de compte la Cour d'appel de Besançon a confirmé un jugement rendu par le Tribunal de Besançon le 8 mai 1980. (ap)

Dans le Haut-Rhin
Etrange accident

Un jeune homme de Saint-Louis (Haut-Rhin) a été étranglé par la portière de sa voiture.

Le véhicule étant en panne, il essayait de le pousser sur la rampe d'accès de son parking. A moitié sorti du véhicule, sa tête a été coincée par la portière, elle-même subitement bloquée par une murette. (ap)

Dans le Doubs
Recrudescence de la rage

Recrudescence de la rage dans la région d'Allenjoie (Doubs): dans la nuit de mercredi à jeudi, deux chiens appartenant à un habitant de ce village ont tué un renard venu les attaquer. L'animal était enragé.

Il s'agit du septième renard enragé tué en 15 jours dans le secteur. (ap)

Regain de tension en Pologne

Les responsables du syndicat indépendant polonais Solidarité ont décidé hier d'assurer désormais la protection de M. Adam Michnik, l'un des dirigeants du comité d'autodéfense (KOR) qui a refusé de répondre à une convocation de la justice

La mesure prise par le syndicat autogéré révèle un nouveau regain de tension entre les autorités et Solidarité dont la Commission consultative nationale se réunira aujourd'hui à Varsovie.

Par ailleurs, une commission pour le contrôle de la réalisation des accords a été mise en place hier par la Diete.

Les dirigeants de Solidarité ne cachent pas leur colère devant les brimades dont les responsables du KOR sont, selon eux, victimes.

M. Jacek Kuron, un autre responsable du KOR, a été arrêté pendant six heures jeudi à Varsovie et les dirigeants syndicaux ont promis de défendre les membres du KOR qui ont joué un rôle essentiel pendant l'«été polonais». Certains militants du KOR sont toujours conseillers de Solidarité.

La section de Varsovie de Solidarité a indiqué que M. Michnik avait été placé «sous la protection d'une garde de travailleurs». M. Michnik devait faire une conférence devant les étudiants de l'Université de Varsovie avant de participer samedi à la réunion de Solidarité.

Alors que les dirigeants du KOR ne semblent pas s'alarmer outre mesure de la situation, les responsables de Solidarité réagissent quant à eux beaucoup plus violemment, sans toutefois brandir la menace d'une rupture de la trêve sociale de trois mois conclue tacitement avec le gouvernement.

NERVOSITÉ

A Siedlce, des travailleurs ont placardé des affiches et hissés des drapeaux réclamant la libération de plusieurs dissidents emprisonnés, rapportent les responsables de Solidarité.

A Lodz, les dirigeants de la branche locale de Solidarité doivent se réunir aujourd'hui pour envisager la possibilité d'une grève à la suite du refus des autorités de réintégrer cinq employés d'un hôpital appartenant au Ministère de l'intérieur. Quatre de ces employés sont des fondateurs de la section syndicale.

La section de Varsovie a par ailleurs publié à l'intention de ses membres un fascicule dans lequel elle explique les droits des citoyens recevant une convocation des autorités.

Solidarité conseille à ses adhérents de lire attentivement le formulaire et de rien signer «afin que cela ne puisse être utilisé sous forme de chantage».

MISE EN PLACE D'UNE COMMISSION POUR LE CONTRÔLE

La Diete qui s'est réunie en session hier a mis en place une Commission extraordinaire pour le contrôle de la réalisation des accords de Gdansk, Szczecin et Jastrzebia et a élu les quinze membres la composant.

La Commission extraordinaire est habilitée à contrôler et à examiner les analyses, les comptes rendus, les documents et les informations indispensables pour apprécier la réalisation des accords rendus. Elle présentera à la Diete des informations périodiques sur la réalisation de ces accords. La Commission pourra également examiner d'autres questions ayant un lien avec l'application des accords. (ats, reuter, pap)

Boeing pakistanais détourné sur Kaboul
Ultimatum repoussé

Alam Gir, le chef du commando, a accédé hier à la demande du président afghan et accepté de repousser à samedi 11 h. 30 GMT l'ultimatum pour la satisfaction de ses exigences, indique Radio Kaboul.

Le président Babrak Karmal d'Afghanistan avait lancé hier un appel au calme aux pirates de l'air qui détiennent encore 115 otages dans le Boeing de la PIA détourné lundi à Kaboul, a annoncé Radio Kaboul.

Le chef de l'Etat afghan qui rentrait d'Union soviétique, a demandé aux pirates de ne provoquer aucun autre incident pendant que les négociations se poursuivent avec les autorités pakistanaises.

Selon les otages libérés et arrivés jeudi à Peshawar, les pirates de l'air avaient menacé de tuer quatre otages, les uns après les autres. Selon un de ces otages libérés, les passagers visés par le commando étaient un chef d'escadrille dans l'aviation pakistanaise, un écolier neveu d'un important membre de la police pakistanaise et un officeir de marine. M. Tarik Rahim, diplomate exécuté hier, a été sa première victime. (afp)

F-15 américains pour les Séoudiens
Matériel supplémentaire

Le Département d'Etat américain a annoncé hier la vente à l'Arabie séoudite de matériel supplémentaire destiné à des intercepteurs «F-15», ce qui devrait permettre d'accroître leur rayon d'action et leurs possibilités.

Le porte-parole, M. William Dyess, a précisé que cette décision est justifiée par la «grave détérioration des conditions de sécurité au Proche-Orient».

Selon des responsables, les Etats-Unis ont accepté d'augmenter leur aide militaire à Israël pour répondre aux réserves israéliennes concernant cette vente.

L'administration de l'ancien président Carter avait obtenu en 1978 l'accord du Congrès pour la vente de 62 «F-15» à l'Arabie séoudite, en s'engageant à ne fournir aucun équipement supplémentaire. (ap)

Devant le Tribunal de Lubeck
Une mère fait justice

Une jeune femme a abattu hier en plein Tribunal de Lubeck l'assassin présumé de sa fillette de sept ans, retrouvée étranglée dans son appartement au mois de mai dernier.

Mme Marianne Bachmeier, 32 ans, a brusquement sorti un pistolet au cours de la troisième audience du procès et a tiré plusieurs balles en direction de l'accusé, Klaus Grabowski, 35 ans, qui a succombé quelques minutes plus tard à ses blessures.

Grabowski, considéré comme un obsédé sexuel, avait été condamné à deux reprises pour viol. Après sa deuxième condamnation, il s'était fait volontairement stériliser. Mais trois ans plus tard, un urologue non averti lui avait redonné la pleine possession de ses moyens.

Selon la police, il aurait reconnu avoir été pris de panique lorsque la fillette aurait menacé d'informer sa mère qu'il s'était livré sur elle à des gestes que la morale réprouve. Il l'aurait alors étranglée avec un slip. (ap)

Japon: des perruques qui ont du chien

Le nombre croissant de chiens atteints de calvitie a entraîné récemment au Japon une demande florissante de perruques canines.

Selon le quotidien nippon «Mainichi», qui révèle cet étrange négoce, les premières perruques pour chiens avaient été lancées voici plusieurs années par le propriétaire de la «Japan Trimming School» de Tokyo, pour couvrir les dommages naturels causés aux chiens par les accidents où leur tempérament bagarreur. Aujourd'hui, les perruques canines, qui doivent être commandées à l'avance, sont teintes en fonction du pelage du «client» et leur prix oscille entre 25 et 100 dollars. (afp)

A New York
Tué par les ondes ultra-courtes

Un contremaître d'une compagnie de téléphone qui travaillait sur les relais hertziens de l'«Empire State Building» a été tué par les ondes à haute-fréquence auxquels il était soumis.

Cette conclusion de la médecine du travail new-yorkaise est apparemment la première à mettre en cause les ondes ultra-courtes dans la mort d'un technicien. Le docteur Milton Zaret, spécialiste des radiations et professeur à l'Ecole de médecine universitaire de New York, a estimé en effet que M. Samuel Yannon a succombé «à un vieillissement anormal et prématuré» en 1974. La Commission médicale a admis l'existence d'une «relation directe» entre le travail que le technicien devait effectuer et son décès.

Le contremaître avait dû cesser de travailler en 1970, après avoir travaillé pendant huit ans sur les installations de télévision situées au sommet du plus haut gratte-ciel de New York. (ap)

Paris: dangereux bandits repris

Les deux repris de justice qui s'étaient évadés par hélicoptère le 27 février de la prison française de Fleury-Mérogis, près de Paris, Gérard Dupré et Daniel Beaumont, ont été arrêtés hier au cours d'une opération de police à Paris.

Dupré, 33 ans, et Beaumont, 41 ans, ont été blessés dans une fusillade qui les a opposés aux policiers au moment de leur interpellation, selon les premières informations. Un policier a également été blessé.

Une femme qui se trouvait avec les hommes a également été arrêtée.

Dupré et Beaumont avaient réussi il y a huit jours une «première» en s'évadant dans l'hélicoptère affrété par des complices et dont le pilote, sous la menace, avait dû se poser sur le terrain de football de la prison et les prendre à son bord. (afp)

La résistance afghane...

♦ Suite de la première page

Les incidents se sont multipliés à Kandahar, seconde ville de l'Afghanistan près de la frontière pakistanaise.

Les Moudjahidines ont occupé plus de 80 pour cent de la ville de Kandahar, mais les Soviétiques ont bombardé la vieille ville avec des Mig et des hélicoptères.

Selon les informations parvenues à Kaboul, les pertes ont été particulièrement importantes parmi les femmes et les enfants. Toutes les boutiques sont fermées à l'exception de quelques boulangeries et épiceries gérées par les rebelles. L'unique hôpital de la ville a été également fermé ces derniers jours.

ARRESTATION DE LYCÉENNES

A la fin février, l'arrestation de 3000 suspects a empêché l'organisation d'une grève générale les 21 et 22 février.

Au début du mois de mars, le gouvernement a commencé à arrêter des lycéennes. Une centaine ont été appréhendées ainsi des infirmières et du personnel médical. Le gouvernement chercherait à empêcher une nouvelle vague de grève dans les établissements scolaires.

A Kaboul et à la campagne, les Soviétiques auraient pillé des magasins et des résidences. Selon un témoignage occulaire, à Baghlan, des soldats soviétiques ont ouvert le feu sur une maison, puis l'ont pillée.

En bref • En bref • En bref

● **ROME.** – Un militant d'extrême-droite français, Patrick Pimbert, a été arrêté par les autorités italiennes qui l'accusent d'avoir entraîné des terroristes urbains italiens à l'emploi des armes et des explosifs.

● **NATIONS UNIES.** – Les cinq pays formant le «groupe de contact» sur la Namibie se sont opposés aux projets de résolution déposés devant l'Assemblée générale des Nations Unies visant à faire adopter par le Conseil de sécurité les sanctions économiques obligatoires contre l'Afrique du Sud.

● **LOS ANGELES.** – Une prise d'otages commencée jeudi matin dans un avion sur l'aérodrome de Los Angeles s'est terminée pacifiquement dans la nuit de jeudi à hier par la reddition du pirate de l'air sans faire de victime.

● **PORT-AU-PRINCE.** – Une vingtaine de proches de Mme Simone Duvalier, mère du président à vie haïtien Jean-Claude Duvalier, ont été expulsés vers les Etats-Unis pour avoir critiqué la nouvelle épouse du chef de l'état.

● **STOCKHOLM.** – La compagnie minière suédoise «Boliden» a découvert dans le nord de la Suède un important gisement d'or.

● **SÉOUL.** – Les vingt membres du gouvernement sud-coréen dirigé par le premier ministre Nam Duck-woo ont présenté leur démission au président Chun Doo-hwan. Cette démission collective permettra au chef de l'Etat sud-coréen de remanier en profondeur le gouvernement.

Actualité suisse

Dans le canton de Fribourg
Hold-up manqué

Une attaque à main armée a été commise hier, vers 17 heures, contre le bureau de poste de Cugy (FR). Les deux individus ont été appréhendés quelques minutes plus tard. Le montant du butin n'est pas encore connu.

Vers 17 heures, deux individus masqués se sont introduits dans le bureau de poste et ont menacé de leurs armes une employée et un client. Ils ont obtenu un certain montant d'argent et se sont enfuis avec une moto en direction de Payerne. C'est à l'entrée de cette localité qu'ils ont été appréhendés. Les deux malfaiteurs sont des ressortissants fribourgeois. (ats)

Dans la Meuse
Tondaison coûteuse

Le Tribunal correctionnel de Bar-le-Duc (Meuse) a condamné un récupérateur de 26 ans, M. Claude Becmann, à six mois de prison dont deux ferme, et à verser 1200 francs français de dommages et intérêts à son épouse.

A la suite d'une querelle, il avait rasé entièrement le crâne de son épouse. (ap)

A Trieste
Saisie de morphine

Grâce à leurs chiens spécialement dressés, les policiers de Trieste ont découvert hier 15,5 kg. de morphine dissimulés dans les pare-chocs d'une voiture immatriculée au Koweit.

Les deux Jordaniens qui voyageaient à bord de la voiture ont été arrêtés. La drogue qu'ils convoyaient représente une valeur marchande de plusieurs milliards de lires (ap)

Dans le désert libyen
Tir expérimental de fusée

La Société aéronautique ouest-allemande «Otrag» a annoncé hier avoir procédé avec succès à un quatrième tir expérimental de fusée depuis le désert libyen.

Ce tir «marque un nouveau succès partiel important sur la voie de l'utilisation commerciale du lanceur de satellite d'«Otrag», a annoncé la direction de la firme privée.

L'expérience s'est déroulée le 1er mars après un compte à rebours sans incident. Elle est la première du genre opérée depuis le territoire libyen, après la décision du Zaïre d'annuler la concession accordée à la société allemande. Le troisième essai à partir du Zaïre avait été un échec.

La fusée développée par «Otrag» peut emporter des charges de 100 à 400 kg. jusqu'à une altitude comprise entre 80 et 250 km. La société compte expérimenter en 1982 un engin plus puissant à trois étages, puis une fusée capable de satelliser une charge de dix tonnes en 1984. Ces engins sont destinés, selon le constructeur, à être utilisés par les pays en voie de développement en raison de leur prix de revient relativement bas. (ap)

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

Entre Douvres et Calais

On reparle ces jours-ci d'un serpent de mer. L'expression dans le cas particulier n'est pas galvaudée, puisqu'il s'agit du projet de construction d'un tunnel sous la Manche.

Hier, en effet, la Commission des transports de la Chambre des Communes britanniques avait à se prononcer sur la construction d'un tunnel ferroviaire qui relierait les côtes anglaises et françaises.

Les Britanniques semblent plutôt favorables, puisque cette Commission a d'ores et déjà donné son aval. Ce n'est certes qu'une étape, mais une étape importante.

Les précédents projets s'étaient à chaque fois heurtés, parfois au dernier moment, à des écueils qui n'avaient pu être surmontés. En 1751 déjà, un ingénieur français, Desmarets, avait lancé l'idée d'un tunnel sous la Manche. On avait alors plutôt souri de ce projet «farfelu». En 1802, un autre ingénieur français, Albert Mathieu, propose des plans à Bonaparte, alors Premier Consul. On sourit déjà moins, mais on n'en aboutit pas pour autant. Il est vrai qu'à cette époque, les relations franco-britanniques n'allaient guère dans le sens d'un rapprochement.

Quant aux Britanniques, leur première véritable action en faveur d'un tunnel ne se manifeste qu'en 1872 lorsque Lord Grosvenor fonde la «Channel Tunnel Co». Trois ans plus tard, on assiste à la naissance du premier projet ferroviaire avec la fondation de la Société concessionnaire du chemin de fer sous-marin entre la France et l'Angleterre. Une foule d'autres sociétés se fonderont encore, mais toutes avorteront, malgré des forages entrepris des deux côtés de la Manche entre 1878 et 1883, avec même l'ébauche de galeries.

Plus près de nous, en 1956, de nouveaux creusages furent entrepris, sous l'impulsion de la Compagnie financière de Suez, poussant Français et Anglais à collaborer plus étroitement. On aboutit enfin en 1973 au commencement de travaux plus sérieux. Mais une nouvelle fois, les Britanniques prétextant des raisons d'ordre économique, le projet échoua et les travaux durent être interrompus le 20 janvier 1975. L'ouvrage déjà réalisé a été, depui, envahi par les eaux.

L'espoir des partisans du tunnel renait maintenant, d'autant plus que l'an dernier, le gouvernement britannique avait donné son accord de principe. La balle se trouve ainsi du côté français. Mais peut-être qu'à Paris, on se souvient que les projets communs avec les Anglais n'ont pas toujours été heureux. Voir le Concorde.

Alors, malgré les espoirs, le tunnel sous la Manche, ce n'est pas encore dans la poche !

Claude-André JOLY

A l'aéroport de Varsovie
Les frasques d'un ivrogne

La police a arrêté un automobiliste ivre qui s'était livré à un véritable slalom entre les avions, sur les pistes de l'aéroport Okecie de Varsovie, avant de percuter l'aile d'un avion de ligne polonais.

Furieux, il aurait ensuite frappé l'hôtesse qui lui faisait des remontrances avant de la violer.

Selon l'agence PAP, l'homme a reconnu avoir vidé deux litres de vodka en compagnie de deux amis...

(ap)

Prévisions météorologiques

Le plus souvent très nuageux, avec des pluies passagères – limite des chutes de neige entre 1300 et 1800 m. – alternant avec quelques éclaircies au nord des Alpes. La température sera comprise entre 8 et 13 degrés l'après-midi. Vent du sud-ouest, modéré en montagne.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier à 6 h. 30: 428,96.

Niveau du Doubs (lac des Brenets)

Jeudi à 17 h.: 750,81.
Hier vendredi à 17 h.: 750,76.